République Du Cameroun
Paix - Travail - Patrie

Republic Of Cameroon
Peace - Work - Fatherland

Le journal des

Marchés Publics

Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0
Open Contracting
e-JDM
Pridesoft Mobile
e-CNE
Transparence
e-Regulation
e-Governance

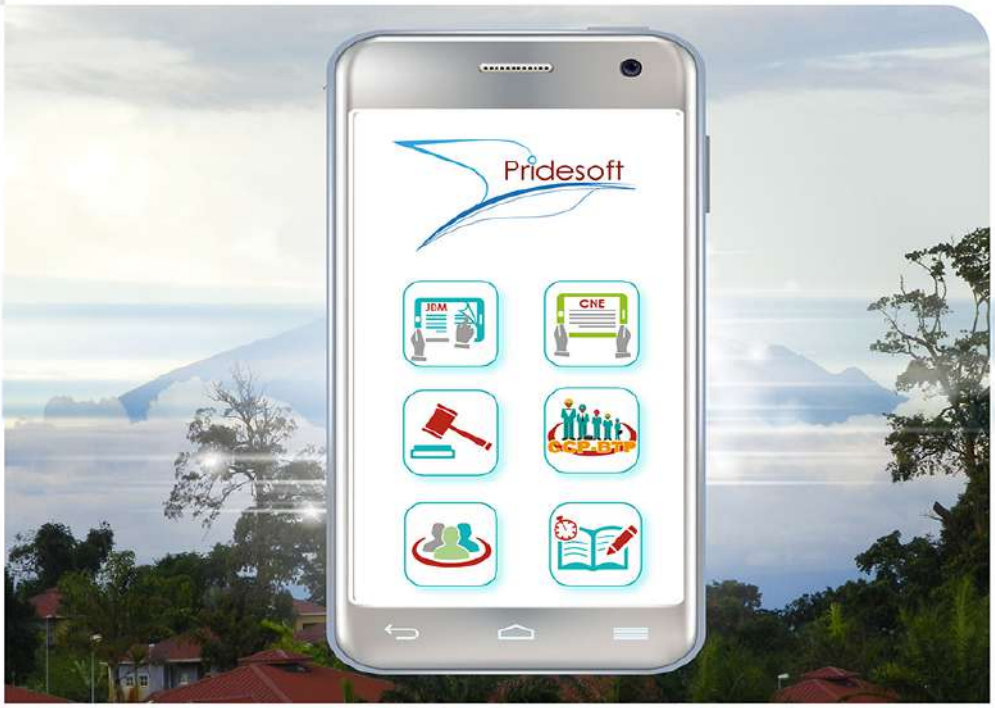

Gratuit sur Google play

SANTE PUBLIQUE	06	INFRASTRUCTURE	05	BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS	06
EDUCATION	06	SOCIAL	02	TRANSPORT	02
ADMINISTRATION	29	ECONOMIE	04	RURAL	02

N° 2824
6 Juin 2023
6 June 2023
5:50 PM/17H:50

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun
Fax : 222 206 043 / 222 203 326
Tél : 222 201 803 / 222 200 008 / 222 200 009
E-mail : infos@armp.cm
Internet : www.armp.cm

ARMP
Agence de Régulation des Marchés Publics

DEMANDE DE CNE

Certificat de Non Exclusion

à Timbrer

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique

Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boite mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique

Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) : .....

N° Carte Contribuable(*) : .....

N ° Registre de Commerce(*) : .....

Statut Juridique(*) : ☐ ETS ☐ SARL ☐ SA

Type Entreprise(*) : ☐ TPE ☐ PE ☐ PME ☐ PMI ☐ GE

Capital (chiffres en FCFA): .....

Localisation

Pays : ..... Ville : .....

Adresse(**) : ..... B.P. : .....

Tél.(*): ..... Fax : .....

E-mail(*) : .....

Site web : .....

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO☐ AOIR☐ AONO☐ AONR☐ BC☐ DC☐ DP☐ AMI/ASMI☐ GG☐

Exercice(*) : .....

Référence(*) : .....

Maître d'Ouvrage(*) : .....Autorité Contractante : .....

Objet(*) : .....

.....

Montant(en chiffres)(*) : .....

Date Signature(*) : .....

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*): (N° Compte ARMP)

☐ Express Union ***(N° 91190008943026)***

☐ CC EC-SA ***(N° 100-017265-314-30)***

☐ BICEC ***(N° 97568660005/16)***

☐ Banque Atlantique ***(N° 9510173000510)***

☐ SCB-CAMEROUN ***(N° 9000019311691)***

☐ Paierie Générale

N° Reçu Versement/Virement(*) : .....

Date de Versement(*) : .....

Documents Joints à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : ☐Oui ☐Non | Copie Carte Contribuable : ☐Oui ☐Non

Copie de la Commande Publique (BCA, AAO)(*) : ☐Oui ☐Non | Copie Registre de Commerce : ☐Oui ☐Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.

(**) quartier, rue, etc....

CACHET SIGNATURE ET NOM ICI

B.P.: 6604 Yaoundé - Cameroun

222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09

222 20 60 43 / 222 20 33 26

infos@armp.cm www.armp.cm

Date :.....

SOMMAIRE

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
1	**Reference**	10/D/C-ND/SG/M.O/2023 Lire
	Titre/objet	DECISION N°10/D/ C-ND /SG/ M.O /2023 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT N°09/AONO/C/NDIKI/SG/CIPM/2023 DU 10 AVRIL 2023, LANCÉ POUR LES TRAVAUX D'OUVERTURE DE LA PISTE AGRICOLE NDOKOHOK-MANON (07 KM) , COMMUNE DE NDIKINIMÉKI, DÉPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, RÉGION DU CENTRE.
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A
2	**Reference**	00083/AONR/MINHDU/CIPM/2022 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°00083/AONR/MINHDU/CIPM/2022 DU 01 JUIN 2023 POUR LE CONTROLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES VOIRIES EN TERRE ET/OU REVETUES DANS CERTAINES VILLES DU CAMEROUN (EN PROCEDURE D'URGENCE). LOT 1: NKOTENG ET NANGA-EBOKO; LOT2: NKOLAFAMBA ET LOT 3: MORA.FINANCEMENT : FONDS ROUTIER, EXERCICES 2023 - 2024
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	29-06-2023
3	**Reference**	000231/D/MINAT/2023 Lire
	Titre/objet	DECISION N° 000231/D/MINAT/2023 DU 29 MAI 2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À L'ACQUISITION DU MATÉRIEL INFORMATIQUE POUR LA PASSATION DES MARCHÉS EN LIGNE AU MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
4	**Reference**	02_/D/ C-ND /SG/ M.O /2023 Lire
	Titre/objet	PORTANT ATTRIBUTION DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT N°_01_/AONO/C/NDIKI/SG/CIPM/2023 DU 10 AVRIL 2023, LANCÉ POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU CENTRE DE SANTÉ INTÉGRÉ DE NDOKOWANEN, COMMUNE DE NDIKINIMÉKI, DÉPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, RÉGION DU CENTRE.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A
5	**Reference**	007/SIGAMP/C/LDO/2023 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE RADIO PORTANT ADDITIF A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°008/AONO/C/CLDO/CIPM/2023
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A
6	**Reference**	000229/D/MINAT/2023 Lire
	Titre/objet	DECISION N° 000229/D/MINAT/2023 DU 29 MAI 2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À L'ACQUISITION DE DIX (10) COPIEURS POUR LES SERVICES CENTRAUX.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
7	**Reference**	013/C/M.O/C-ND/2023 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°013/C/M.O/C-ND/2023 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT N°_12_/AONO/C/NDIKI/SG/CIPM/2023 DU 10 AVRIL 2023, LANCÉ POUR LES TRAVAUX D'ÉCLAIRAGE PUBLIC EN ÉNERGIE SOLAIRE, DANS LA COMMUNE DE NDIKINIMÉKI, DÉPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, RÉGION DU CENTRE.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A
8	**Reference**	8934/DG/APN/2023 Lire
	Titre/objet	PORTANT PUBLICATION DE L'ATTRIBUTION DEFINITIVE DE LA LETTRE COMMANDE POUR LA FOURNITURE DU MOBILIER DE BUREAU A L'AUTORITE PORTUAIRE NATIONALE (APN) AU TITRE DE L'EXERCICE BUDGETAIRE 2023.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A
9	**Reference**	00238/D/MINAT/2023 Lire
	Titre/objet	DECISION N°00238/D/MINAT/2023 DU 29 MAI 2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À LA SÉCURISATION DES DOCUMENTS SUR LES ARMES (AUTORISATION D'ACQUISITION D'ARMES, AUTORISATION D'ACHAT DES CARTOUCHES)
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A
10	**Reference**	09/D/ C-ND /SG/ M.O /2023 Lire
	Titre/objet	DECISION N°09/D/ C-ND /SG/ M.O /2023 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT N°_08_/AONO/C/NDIKI/SG/CIPM/2023 DU 10 AVRIL 2023, LANCÉ POUR TRAVAUX D'OUVERTURE DU TRONÇON DE ROUTE NEFANTE-PIED DE LA MONTAGNE (02 KM), COMMUNE DE NDIKINIMÉKI, DÉPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, RÉGION DU CENTRE.
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A
11	**Reference**	13/D/ C-ND /SG/ M.O /2023 Lire
	Titre/objet	DECISION N°13/D/ C-ND /SG/ M.O /2023 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT N°12/AONO/C/NDIKI/SG/CIPM/2023 DU 10 AVRIL 2023, LANCÉ POUR LES TRAVAUX D'ÉCLAIRAGE PUBLIC EN ÉNERGIE SOLAIRE, DANS LA COMMUNE DE NDIKINIMÉKI, DÉPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, RÉGION DU CENTRE.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A
12	**Reference**	N° 005 /A/CR/REN/DMT/C-ROUA/CIPM/TBEC/2023 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N°005 /A/CR/REN/DMT/C-ROUA/CIPM/TBEC/2023 AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 15/AONO/C-ROUA/CIPM/TBEC/2023 DU 11/05/2023 LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DOUZE LOGEMENTS DE TYPE T2 ET T3, DANS LA COMMUNE DE SOULEDÉ DE ROUA, ARRONDISSEMENT DE SOULED" ROUA, DÉPARTEMENT DU MAYO-TSANAGA, RÉGION DE 'EXTRÊME-NORD.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
13	**Reference**	000022/C/MINAT/2023 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 000022/C/MINAT/2023 DU 29 MAI 2023 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 00001142/AONOPU/MINAT/CIPM/2023 DU 11 AVRIL 2023 POUR LA SÉLECTION D'UN CABINET, BUREAU D'ÉTUDES OU ENTREPRISE EN VUE DE LA REFONTE DU SITE WEB DU MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A
14	**Reference**	ADDITIF N°01 A/S 001/DP/CUD/SG/DSGP/SDPMAP/2023 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N°01 DEMANDE DE PROPOSITIONS N° 001/DP/CUD/SG/DSGP/SDPMAP/2023 RELATIVE AU DEVELOPPEMENT ET MISE EN PLACE D'UNE PLATEFORME DE PARTAGE ET D'ECHANGE DE DONNEES DE L'INFRASTRUCTURE DE DONNEES GEOGRAPHIQUES (IDG) (COMPOSANTE 1) ET D'UN SYSTEME D'INFORMATION GEOGRAPHIQUE COMMUNAL (SIG METIERS) (COMPOSANTE 2) A LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A
15	**Reference**	000017/C/MINAT/2023 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 000017/C/MINAT/2023 DU 29 MAI 2023 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 001347/AONOPU/MINAT/CIPM/2023 DU 20 AVRIL 2023 POUR L'ACQUISITION DU MATÉRIEL DE REPROGRAPHIE AU MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE EN DEUX (02) LOTS. LOT 1 : ACQUISITION DE CINQUANTE (50) COPIEURS POUR LES SERVICES LOCAUX.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A
16	**Reference**	000018/C/MINAT/2023 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 000018/C/MINAT/2023 DU 29 MAI 2023 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 00001139/AONOPU/MINAT/CIPM/2023 DU 11 AVRIL 2023 RELATIF À L'ACQUISITION D'UN (1) KIT COMPLET POUR LA PRODUCTION DES CARTES PROFESSIONNELLES.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A
17	**Reference**	00011/C/CCAA/DG/PDST/COO/SPM. Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
18	**Reference**	007/D/C/AKO/SG Lire
	Titre/objet	PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE À L'EP D'AKOM DANS LA COMMUNE D'AKOÉMAN, DÉPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, RÉGION DU CENTRE. OBJET DE L'APPEL D'OFFREN°004/AONO/C-AKOEMAN/CIPM/2023, DU 13/04/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE ;
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
19	**Reference**	03_/D/ C-ND /SG/ M.O /2023 Lire
	Titre/objet	PORTANT ATTRIBUTION DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT N°_02_/AONO/C/NDIKI/SG/CIPM/2023 DU 10 AVRIL 2023, LANCÉ POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU CENTRE DE SANTÉ INTÉGRÉ DE NDIKI-URBAIN, COMMUNE DE NDIKINIMÉKI, DÉPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, RÉGION DU CENTRE.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A
20	**Reference**	037/D/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023 Lire
	Titre/objet	DECISION N°037/D/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 058/AONO/CUD/CIPM/2022 DU 15 DÉCEMBRE 2022 APPROVISIONNEMENT EN MATERIAUX ROUTIERS (POUZZOLANE, CONCASSES, ET EMULSION DE BITUME ET EMULSIFIANTS, LATERITE) A LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA POUR LES TRAVAUX EN REGIE
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A
21	**Reference**	006 /DA/C-BIKOK/SG/2023 Lire
	Titre/objet	PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE OBJET DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°006/AONO/C-BIKOK/CIPM-PCCM/2023 DU 03/04/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE SIX (06) LOGEMENTS DE TYPE T2 ET T3 DANS LA COMMUNE DE BIKOK, DEPARTEMENT DE LA MEFOU-ET-AKONO, REGION DU CENTRE
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A
22	**Reference**	0890/D/MSP/HGY/CIPM/23 Lire
	Titre/objet	PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE PASSE APRES L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°003/AOIO/HGY/CIPM/23 DU 06 AVRIL 2023, EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION D'EQUIPEMENTS DE LABORATOIRE A L'HÔPITAL GENERAL DE YAOUNDE
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A
23	**Reference**	000021/C/MINAT/2023 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 000021/C/MINAT/2023 DU 29 MAI 2023 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 001202/ACDCPU/MINAT/CIPM/2023 DU 11 AVRIL 2023 RELATIF À L'ACQUISITION DU MATÉRIEL DE MAINTENANCE POUR LA DIRECTION DES RESSOURCES FINANCIÈRES ET MATÉRIELLES.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
24	**Reference**	0889C/MSP/HGY/CIPM/ 23 Lire
	Titre/objet	PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°003/AOIO/HGY/CIPM/23 DU 06 AVRIL 2023, EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION D'EQUIPEMENTS DE LABORATOIRE A L'HÔPITAL GENERAL DE YAOUNDE
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
25	**Reference**	001 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N°002 AU DAO N°005/AONO/HGOPY/CIPM/2023 DU 27/04/2023 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION EN PROCEDURE D'URGENCE DES ECHOGRAPHES AU SERVICE DE RADIOLOGIE ET IMAGERIE MEDICALE DE L'HÔPITAL GYNECO OBSTETRIQUE ET PEDIATRIQUE DE YAOUNDE (HGOPY), LOTS 1, 2 ET 3
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A
26	**Reference**	001 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N°002 AU DAO N°004/AONO/HGOPY/CIPM/2023 DU 27/04/2023 RELATIF A LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION EN PROCEDURE D'URGENCE D'UN MAMMOGRAPHE NUMERIQUE AU SERVICE DE RADIOLOGIE ET IMAGERIE MEDICALE DE L'HÔPITAL GYNECO OBSTETRIQUE ET PEDIATRIQUE DE YAOUNDE (HGOPY)
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A
27	**Reference**	021/AONO/CUD/CIPM/2023 DU 05/06/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°021/AONO/CUD/CIPM/2023 DU 05/06/2023 POUR LES TRAVAUX D'ALIMENTATION DES BATIMENTS DE LA CUD EN ENERGIE SOLAIRE (HOTEL POCHARD ET AUTRES)FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2023 & SUIVANTS
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	06-07-2023
28	**Reference**	'000.1/AC/RN/D42/CWO/CIPM/SIGAMP/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATIONN"000.1/AC/RN/D42/CWO/CIPM/SIGAMP/2023 DU 05/06/2023POUR LA FOURNITURE DU MATÉRIEL
	Nature de prestation	Fournitures
	Date de cloture	03-07-2023
29	**Reference**	05075/23/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/NY Lire
	Titre/objet	ADDITIF 4 N°05075/23/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/DU 05/06/2023 PORTANT SUR LA MODIFICATION DE LA DATE DE RECEVABILITE ET D'OUVERTURE DES SOUMISSIONS RELATIVES A LA DEMANDE DE COTATION N°13/23/DCO/SDCC/CIPM DU 27/04/2023 POUR U FOURNITURE D'UN LOT DE COMPOSANTS HYDRAULIQUES POUR PRESSE 20"X41" BOURGOGNE BHDC+6V A LA SODECOTON. LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA SODECOTON PORTE À LA CONNAISSANCE DES SOUMISSIONNAIRES QUE LA DATE DE RECEVABILITÉ ET D'OUVERTURE DES SOUMISSIONS RELATIVES À LA DEMANDE DE COTATION POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE COMPOSANTS HYDRAULIQUES POUR PRESSE 20"X41' BOURGOGNE BHDC+GV À LA SODECOTON, PRÉVUE LE 06/06/2023 EST À NOUVEAU REPORTÉE AU 20/06/2023. LE RESTE SANS CHANGEMENT
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A
30	**Reference**	001814/AONOPU/MINAT/CIPM/2023 DU 29 MAI 2023 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTEN PROCEDURE D'URGENCE N° 001814/AONOPU/MINAT/CIPM/2023 DU 29 MAI 2023 RELATIF A L'ACQUISITION DE VEHICULES 4X4AU PROFIT DES AUTORITES ADMINISTRATIVES
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	19-06-2023

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
31	**Reference**	012/C/M.O/C-ND/2023 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°012/C/M.O/C-ND/2023 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT N°_11_/AONO/C/NDIKI/SG/CIPM/2023 DU 10 AVRIL 2023, LANCÉ POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE CERTAINES ARTÈRES DE LA VOIERIE MUNICIPALE (10 KM), DANS LA COMMUNE DE NDIKINIMÉKI, DÉPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, RÉGION DU CENTRE.
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A
32	**Reference**	000020/C/MINAT/2023 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 000020/C/MINAT/2023 DU 29 MAI 2023 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°0001138/AONOPU/MINAT/CIPM/2023 DU 11 AVRIL 2023RELATIF À L'ACQUISITION DE DIVERS ÉQUIPEMENTS POUR LES SERVICES CENTRAUX.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A
33	**Reference**	000019/C/MINAT/2023 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 000019/C/MINAT/2023 DU 29 MAI 2023 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 001200/ACDCPU/MINAT/CIPM/2023 DU 11 AVRIL 2023 RELATIF À L'ACQUISITION DU MATÉRIEL INFORMATIQUE POUR LA PASSATION DES MARCHÉS EN LIGNE AU MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
34	**Reference**	016/CP/MINTOUL/SG/DAG/SDBMM/SM Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE DE PRESSE N°016/CP/MINTOUL/SG/DAG/SDBMM/SM DU 05 JUIN 2023PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT CONCERNANT LE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES EN PROCÉDURE D'URGENCE N°019/AONO/MINTOUL/CIPM/2023 DU 26 AVRIL 2023 POUR L'AMÉNAGEMENT DES ESPACES DE JEUX DE PLEIN AIR À LA STATION NAUTIQUE DE MAGA
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
35	**Reference**	N°021/C/MINEPAT/PROLAC/UMOP/SPM/2023 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°021/C/MINEPAT/PROLAC/UMOP/SPM/2023 DU 31 MAI 2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/MINEPAT/PROLAC/UMOP/CSPM/2023 DU 03 MARS 2023 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN DEBARCADERE A IVIE, DANS LA COMMUNE DE ZINA, DANS LA COMMUNE DE HILÉ ALIFA, DÉPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI, RÉGION DE L'EXTRÊME NORD.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A
36	**Reference**	044/C/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 044/C/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 058/AONO/CUD/CIPM/2022 DU 15 DÉCEMBRE 2022 APPROVISIONNEMENT EN MATERIAUX ROUTIERS (POUZZOLANE, CONCASSES, ET EMULSION DE BITUME ET EMULSIFIANTS, LATERITE) A LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA POUR LES TRAVAUX EN REGIEFINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2023
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
37	**Reference**	01/C/C.MFOU/SG/SMP/23 Lire
	Titre/objet	PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE COTATION N°_001_/DC/C.CMFOU/SMP/2023 DU 26 AVRIL 2023 RELATIVE A LA FOURNITURE EN EQUIPEMENT DE MATERIEL REHABILITATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIQUE DE LA VILLE DE MFOU, DANS LA COMMUNE MFOU, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A
38	**Reference**	04_/D/ C-ND /SG/ M.O /2023 Lire
	Titre/objet	PORTANT ATTRIBUTION DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT N°_03_/AONO/C/NDIKI/SG/CIPM/2023 DU 10 AVRIL 2023, LANCÉ POUR TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU CENTRE DE SANTÉ INTÉGRÉ DE BOUTOUROU, COMMUNE DE NDIKINIMÉKI, DÉPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, RÉGION DU CENTRE.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A
39	**Reference**	002/D/SODECAO/DG/DAAF/SDAA/CSM/CSMA/23 Lire
	Titre/objet	DECISION N°002/D/SODECAO/DG/DAAF/SDAA/CSM/CSMA/23 PORTANTATTRIBUTIONDEL'APPELD'OFFRESNATIONALOUVERTN°002/AONO/SODECAO/CIPM/2023DU24AVRIL2023 POUR LA FOURNITUREDECENTTRENTE-HUITMILLESIXCENTVINGTSEPT(138627)LITRESDEPRODUITSPÉTROLIERSENVRACÀLASODEC
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A
40	**Reference**	023/AONO/CUD/CIPM/2023 DU 06/06/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°023/AONO/CUD/CIPM/2023 DU 06/06/2023 EN VUE DU SUPPORT ET HEBERGEMENT DU NUMERO COURT ET SMSFINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA – EXERCICE 2023
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	04-07-2023
41	**Reference**	07_/D/ C-ND /SG/ M.O /2023 Lire
	Titre/objet	PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT N°_06_/AONO/C/NDIKI/SG/CIPM/2023 DU 10 AVRIL 2023, LANCÉ POUR LES TRAVAUX DECONSTRUCTION D'UN HANGAR DE MARCHÉ À 28 COMPTOIRS À ETOUNDOU II, COMMUNE DE NDIKINIMÉKI, DÉPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, RÉGION DU CENTRE.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A
42	**Reference**	N°023/D/MINCOMMERCE/SG/DAG/SDBMM/SMP Lire
	Titre/objet	DECISION N°023/D/MINCOMMERCE/SG/DAG/SDBMM/SMP DU05 JUIN 2023 PORTANT ADJUDICATION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE RELATIF À L'AMÉNAGEMENT DE LA VITRINE « MADE IN CAMEROON » DANS L'AÉROPORT DE YAOUNDÉ-NSIMALEN.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
43	**Reference**	000230/D/MINAT/2023 Lire
	Titre/objet	DECISION N° 000230/D/MINAT/2023 DU 29 MAI 2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À L'ACQUISITION D'UN (01) KIT COMPLET POUR LA PRODUCTION DES CARTES PROFESSIONNELLES.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A
44	**Reference**	05/D/ C-ND /SG/M.O/2023 Lire
	Titre/objet	DECISION N°05/D/ C-ND /SG/ M.O /2023 PORTANT ATTRIBUTION DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT N°_04_/AONO/C/NDIKI/SG/CIPM/2023 DU 10 AVRIL 2023, LANCÉ POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE L'ÉCOLE MATERNELLE PUBLIQUE DE NDIKINIMÉKI, COMMUNE DE NDIKINIMÉKI, DÉPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, RÉGION DU CENTRE.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A
45	**Reference**	001/AONO/J11/SAEF/CDPM-MK/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/J11/SAEF/CDPM-MK/2023 DU 05 JUIN 2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'ACHEVEMENT DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA DELEGATION DEPARTEMENTALE DES AFFAIRES SOCIALES ET LOGEMENT D'ASTREINTE DU MBAM ET KIM, ARRONDISSEMENT DE NTUI, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE (PHASE IV) MAÎTRE D'OUVRAGE : DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DES AFFAIRES SOCIALES DU MBAM ET KIM
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	29-06-2023
46	**Reference**	0004/AONO/ELECAM/DGE/CIPM-2023 du 02 Juin 2023 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 0004/AONO/ELECAM/DGE/CIPM-2023 DU 02 JUIN 2023 RELATIF À L'ÉQUIPEMENT DES DÉMEMBREMENTS TERRITORIAUX D'ELECTIONS CAMEROON EN MOBILIER DE BUREAU.FINANCEMENT : BIP ELECAM 2023
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	04-07-2023
47	**Reference**	00005/AONO/MINEPDED/SG/DAG/SDBMM/SM Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00005/AONO/MINEPDED/SG/DAG/SDBMM/SM/2023 DU 23 MAI 2023 POUR LA FOURNITURE EN PROCEDURE D'URGENCE, D'UN VEHICULE PICK-UP 4X4 DOUBLE CABINE POUR LE COMPTE DU PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES POUR LA GESTION DURABLE DE L'ECOSYSTEME FORESTIER EN REPUBLIQUE DU CAMEROUN (PROGEF)FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC, EXERCICE 2023.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	21-06-2023
48	**Reference**	001/DC/C-NDOM/CIPM/2023 DU 02/06/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DENIANDE DE COTATION EN PROCEDURE NORMALE CONSULTATION N°001/DC/C-NDOM/CIPM/2023 DU 02/06/2023 ACQUISITION DU MATERIEL AUTOMOBILE DE TRANSPORT EN VUE DE LA REHABILITATION DU PART D'ENGINS DE LA COMMUNE DE NDON1 DANS L'ARRONDISSEMENT DE NDOM, DEPARTEMENT DE IA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	30-06-2023

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
49	**Reference**	00085 /AONR/MINHDU/CIPM /2022 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 00085 /AONR/MINHDU/CIPM /2022 DU 01 JUIN 2023 POUR LE CONTROLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES VOIRIES EN TERRE ET/OU REVETUES DANS CERTAINES VILLES DU CAMEROUN, (EN PROCEDURE D'URGENCE) LOT 1 : (VILLE DE BAFANG ET DE PENKA MICHEL), LOT 2 : (VILLE D'EBOLOWA 2EME ET DE SANGMELIMA). LOT 3 : (VILLE DE BUEA).FINANCEMENT : FONDS ROUTIER, EXERCICES 2023 - 2024
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	29-06-2023
50	**Reference**	003 /AONO/MINEPIA/CSPM-PDCVEP/UCP/SPM/2023 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN°003 /AONO/MINEPIA/CSPM-PDCVEP/UCP/SPM/2023 DU 31/05/2023POUR ACQUISITION DU MATÉRIEL INFORMATIQUE ET ÉQUIPEMENT DE COLLECTE À L'APPUI DU RECENSEMENT GÉNÉRAL DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE ET AUX STATISTIQUES DE L'ELEVAGE ET DE LA PISCICULTURE DANS LE CADRE DU PROJET DE DÉVELOPPEMENT DES CHAÎNES DE VALEUR D'ELEVAGE ET DE LA PISCICULTURE (PD CVEP) EN DEUX LOTS : LOT 1: FOURNITURE MATÉRIEL INFORMATIQUE; LOT 2 : EQUIPEMENTS DE COLLECTE.FINANCEMENT : ACCORD DE PRET BAD N° 2000200003001 DU 03 AVRIL 2020REPUBLIQUE DU CAMEROUN, EXERCICE 2023 ET SUIVANTS
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	20-06-2023
51	**Reference**	002/DC/MINRESI/CIPM/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION N°002/DC/MINRESI/CIPM/2023 DU 05 JUIN 2023 RELATIVE A L'ENTRETIEN DES BIENS MEUBLES ET IMMEUBLES DU CENTRE NATIONAL D'EDUCATION
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	29-06-2023
52	**Reference**	01/D/C.MFOU/SG/SMP/23 Lire
	Titre/objet	PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE À LA DEMANDE DE COTATION N°_001_/DC/C.CMFOU/SMP/2023 DU 26 AVRIL 2023 RELATIVE A LA REHABILITATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIQUE DE LA VILLE DE MFOU,, DANS LA COMMUNE DE MFOU, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A
53	**Reference**	05087/23/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/HM Lire
	Titre/objet	ADDITIF 1 N°05087/23/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/HM DU 05/06/2023 PORTANT MODIFICATION DE LA DATE LIMITE DE RECEVABILITÉ ET D'OUVERTURE DES SOUMISSIONS L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°065/23/AONO/SDCC/CIPMDU 11/05/2023 LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA SODECOTON PORTE À LA CONNAISSANCE DESSOUMISSIONNAIRES QUE LA DATE LIMITE DE RECEVABILITÉ ET D'OUVERTURE DES SOUMISSIONS RELATIVES À L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°065/23/AONO/SDCC/CIPM DU 12/05/2023 POUR LA FOURNITURE DE DEUX (02) LOTS D'OUTILS DE COUPE ET PLAQUETTES À LA SODECOTON. INITIALEMENT PRÉVUE LE 14 JUIN 2023 EST REPORTÉE AU 22 JUIN 2023. LE RESTE SANS CHANGEMENT.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
54	**Reference**	N°05074/23/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/NY Lire
	Titre/objet	ADDITIF 1 N°N°05074/23/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/NY DU 05/06/2023 PORTANT SUR LA MODIFICATION DE LA DATE DE RECEVABILITE ET D'OUVERTURE DES SOUMISSIONS RELATIVES A L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N'OET/AS/AOLO/SDCC/CIPM DU 11/05/2023 POUR LA FOURNITURE DE TROIS (03) LOTS DE JOINTS, BANDES D'ETANCHEITES ET DIVERS A LA SODECOTON. LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA SODECOTON PORTE À LA CONNAISSANCE DES SOUMISSIONNAIRES QUE LA DATE DE RECEVABILITÉ ET D'OUVERTURE DES SOUMISSIONS RELATIVES À L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°067/23/AOIO/SDCC/CIPM DU 11/05/2023 POUR LA FOURNITURE DETROIS(03)LOTS DE JOINTS, BANDES D'ÉTANCHÉITÉS ET DIVERS À LA SODECOTON. INITIALEMENT PRÉVUE LE 14/06/2023 EST REPORTÉE AU 27/06/2023. LE RESTE SANS CHANGEMENT.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
55	**Reference**	001/AONO/MINADER/PARF-CAFE/CIPM/2023 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°001/AONO/MINADER/PARF-CAFE/CIPM/2023 DU 06 JUIN 2023RELATIF A LA REHABILITATION DE UN (01) PARC A BOIS ET UN (01) CHAMP SEMENCIER AU PROFIT DU PROJET D'APPUI A LA RELANCE DE LA FILIERE CAFE (PARF-CAFE).FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINADER, EXERCICE 2023
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	27-06-2023
56	**Reference**	00008/AONO/MINEPDED/CIPM/-2023 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00008/AONO/MINEPDED/CIPM/-2023 DU 23 MAI 2023 POUR L'ACQUISITION EN PROCEDURE D'URGENCE D'UN BATEAU COLLECTEUR DE LA JACINTHE D'EAU ET AUTRES PLANTES AQUATIQUES ENVAHISSANTESFINANCEMENT : FONDS NATIONAL POUR L'ENVIRONNEMENT ET LE DEVELOPPEMENT DURABLE (CAS/FNED)
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	21-06-2023
57	**Reference**	00009/AONO/MINEPDED/CIPM/-2023 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00009/AONO/MINEPDED/CIPM/-2023 DU 23 MAI 2023 RELATIF A L'ACQUISITION EN PROCEDURE D'URGENCE DES EQUIPEMENTS TECHNIQUES SPECIFIQUES POUR LE MINI LABORATOIRE DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES :FINANCEMENT : FONDS NATIONAL POUR L'ENVIRONNEMENT ET LE DEVELOPPEMENT DURABLE (CAS/FNED).
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	21-06-2023
58	**Reference**	013/AONO/TRADEX/CIPM/23 DU 06 JUIN 2023 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°013/AONO/TRADEX/CIPM/23 DU 06 JUIN 2023, RELATIF AUX TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA VOIE D'ACCES AU DEPOT TRADEX A YAOUNDE
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	05-07-2023

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
59	**Reference**	00007/AONO/MINEPDED/SG/DAG/SDBMM/SM Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00007/AONO/MINEPDED/SG/DAG/SDBMM/SM/2023 DU 23 MAI 2023 POUR L'APPUI A LA FABRICATION, L'ACQUISITION ET LA VULGARISATION DES FOYERS ET FOURS AMELIORES POUR LA CUISSON DES MENAGES ET LES USAGES PROFESSIONNELSFINANCEMENT : FONDS NATIONAL POUR L'ENVIRONNEMENT ET LE DEVELOPPEMENT DURABLE (CAS/FNED)
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	22-06-2023
60	**Reference**	001813/AONOPU/MINAT/CIPM/2023 DU 29 MAI 2023 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 001813/AONOPU/MINAT/CIPM/2023 DU 29 MAI 2023 RELATIF A L'ACQUISITION DE VEHICULES 4X4AU PROFIT DES RESPONSABLES DU MINISTERE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	19-06-2023
61	**Reference**	01/ AONR/CMBYO/CIPM/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°___01/ AONR/CMBYO/CIPM/2023 DU 06/06/2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION ET MODERNISATION DU COMPLEXE MARCHE GARE ROUTIERE DE MBALMAYO (PHASE II)LOT 05 : GRAND HANGAR, BATIMENT ADMINISTRATION, VRD 02 FINANCEMENT : BUDGET FEICOM, EXERCICES 2023 ET SUIVANTSIMPUTATION : ……..
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	06-07-2023
62	**Reference**	00006/AONO/MINEPDED/SG/DAG/SDBMM/SM Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00006/AONO/MINEPDED/SG/DAG/SDBMM/SM/2023 DU 23 MAI 2023POUR L'ACQUISITION DU MATERIEL INFORMATIQUE DANS LE CADRE DE L'INTERCONNEXION DES SITES ABRITANT LA BOURSE NATIONALE DES DECHETS FINANCEMENT : FONDS NATIONAL POUR L'ENVIRONNEMENT ET LE DEVELOPPEMENT DURABLE (CAS/FNED)
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	22-06-2023
63	**Reference**	01(bis)/AONO/C-BIB/CIPM/2023 DU 06 JUIN 2023 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVER T N°01(BIS)/AONO/C-BIB/CIPM/2023 DU 06 JUIN 2023 LANCE EN PROCÉDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CINQ (5) BLOCS DE DEUX SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE BIBEMI, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	04-07-2023
64	**Reference**	012/C/M.O/C-ND/2023 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°012/C/M.O/C-ND/2023 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT N°_11_/AONO/C/NDIKI/SG/CIPM/2023 DU 10 AVRIL 2023, LANCÉ POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE CERTAINES ARTÈRES DE LA VOIERIE MUNICIPALE (10 KM), DANS LA COMMUNE DE NDIKINIMÉKI, DÉPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, RÉGION DU CENTRE.
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
65	**Reference**	009/AONO/DG/DTEC/SDPEST/SST/CIPM-SCDP/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°009/AONO/DG/DTEC/SDPEST/SST/CIPM-SCDP/2023 DU 05 JUIN 2023 RELATIF AUX TRAVAUX DE RECONSTRUCTION DES CLOTURES FRAGILISEES ET MISE EN CONFORMITE REGLEMENTAIRE EN BETON ARME AU DEPOT SCDP DE GAROUA.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT SCDP 2023
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	29-06-2023
66	**Reference**	006 /C/C-BIKOK/SG Lire
	Titre/objet	PORTANT PUBLICATION DE LA DECISION D'ATTRIBUTION DU MARCHE OBJET DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°006/AONO/C-BIKOK/CIPM-PCCM/2023 DU 03/04/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE SIX (06) LOGEMENTS DE TYPE T2 ET T3 DANS LA COMMUNE DE BIKOK, DEPARTEMENT DE LA MEFOU-ET-AKONO, REGION DU CENTRE
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A
67	**Reference**	000018/AONO/MINFI/SG/DGTCFM/CIPM-FE Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN° 000018/ AONO/MINFI/SG/DGTCFM/CIPM-FE DU 30 MAI 2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT D'UNE SALLE DE CONFERENCE A LA TRESORERIE GENERALE DE BAMENDAFINANCEMENT : FONDS D'EQUIPEMENT DE LA DGTCFM – MINFI EXERCICE 2023
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	04-07-2023
68	**Reference**	015/CP/MINTOUL/SG/DAG/SDBMM/SM Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE DE PRESSE N°015/CP/MINTOUL/SG/DAG/SDBMM/SM DU 30 MAI 2023PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS CONCERNANT LES DOSSIERS D'APPEL D'OFFRES NATIONAUX OUVERTS SUIVANTS :- N°011/AONO/MINTOUL/CIPM/2023 DU 11 AVRIL 2023 POUR L'ÉLABORATION D'UN SCHÉMA DIRECTEUR DES SITES TOURISTIQUES AU CAMEROUN (PHASE 3);- N°017/AONO/MINTOUL/CIPM/2023 DU 25 AVRIL 2023 POUR LA CONSTRUCTION DU BLOC PÉDAGOGIQUE DU CENTRE PUBLIC DE FORMATION PROFESSIONNELLE EN HÔTELLERIE, TOURISME ET LOISIRS DE BERTOUA.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
69	**Reference**	007/COM/C/AKO/SG/ Lire
	Titre/objet	PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/C-AKOEMAN/CIPM/2023, DU 13/04/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE D'AKOM DANS LA COMMUNE D'AKOEMAN, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
70	**Reference**	000023/C/MINAT/2023 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 000023/C/MINAT/2023 DU 29 MAI 2023 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°00001140/AONOPU/MINAT/CIPM/2023 DU 11 AVRIL 2023 POUR LA SÉLECTION D'UN CABINET, BUREAU D'ÉTUDES OU ENTREPRISE EN VUE DE LA CONCEPTION ET DE LA PRODUCTION DES DOCUMENTS SÉCURISÉS SUR LES ARMES ET MUNITIONS EN DEUX (02) LOTS.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A
71	**Reference**	022/AONO/CUD/CIPM/2023 DU 05/06/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°022/AONO/CUD/CIPM/2023 DU 05/06/2023 TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES LOCAUX DU GUICHET UNIQUE DE LA CUD SIS A BONANJOFINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2023
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	06-07-2023
72	**Reference**	003 Lire
	Titre/objet	PORTANT PUBLICATION DE L'ATTRIBUTION DEFINITIVE DE LA LETTRE COMMANDE POUR LA FOURNITURE DU MOBILIER DE BUREAU A L'AUTORITE PORTUAIRE NATIONALE (APN) AU TITRE DE L'EXERCICE BUDGETAIRE 2023.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A
73	**Reference**	006 /C/C-BIKOK/SG Lire
	Titre/objet	PORTANT PUBLICATION DE LA DECISION D'ATTRIBUTION DU MARCHE OBJET DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°006/AONO/C-BIKOK/CIPM-PCCM/2023 DU 03/04/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE SIX (06) LOGEMENTS DE TYPE T2 ET T3 DANS LA COMMUNE DE BIKOK, DEPARTEMENT DE LA MEFOU-ET-AKONO, REGION DU CENTRE
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A
74	**Reference**	027/ASMI/AER/PERACE/UGP/SPM/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N°027/ASMI/AER/PERACE/UGP/SPM/2023 DU 06 JUIN 2023SERVICES DE CONSULTANT POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT CHARGE DE LA REALISATION DE L'ETUDE DE RISQUES/DANGERS DU PROJET DE CONSTRUCTION ET EXPLOITATION DE LA PETITE CENTRALE HYDROELECTRIQUE (PCH) DE KOUDINI, ARRONDISSEMENT DE BELEL, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUA, DANS LE CADRE DU PROJET D'ELECTRIFICATION RURALE ET D'ACCES A L'ELECTRICITEDANS LES REGIONS SOUS DESSERVIES DU CAMEROUN (PERACE).
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	05-07-2023

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
75	Reference	014/CP/MINTOUL/SG/DAG/SDBMM/SM Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE DE PRESSE N°014/CP/MINTOUL/SG/DAG/SDBMM/SM DU 30 MAI 2023PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS CONCERNANT LES DOSSIERS D'APPEL D'OFFRES NATIONAUX OUVERTS SUIVANTS :- N°013/AONO/MINTOUL/CIPM/2023 DU 11 AVRIL 2023 POUR L'IDENTIFICATION DES PRODUITS TOURISTIQUES PHARES AU CAMEROUN ;- N°014/AONO/MINTOUL/CIPM/2023 DU 13 AVRIL 2023 POUR L'ÉQUIPEMENT EN MOBILIERS DE LA SALLE DE RÉCEPTION ET DES CHAMBRES DU CAMPEMENT DE RHUMSIKI ;- N°015/AONO/MINTOUL/CIPM/2023 DU 13 AVRIL 2023 POUR LA RÉHABILITATION DE L'ÉLECTRICITÉ DANS LES CHAMBRES ET LE RACCORDEMENT DU CHÂTEAU D'EAU AU CAMPEMENT DE RHUMSIKI
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
76	Reference	014/C/M.O/C-ND/2023 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°014/C/M.O/C-ND/2023 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT N°13/AONO/C/NDIKI/SG/CIPM/2023 DU 10 AVRIL 2023, LANCÉ POUR LES TRAVAUX D'EXTENSION D'ÉLECTRIFICATION RURALE DANS LA LOCALITÉ DE NDOKBAGNA, DANS LA COMMUNE DE NDIKINIMÉKI, DÉPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, RÉGION DU CENTRE.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
77	Reference	N°020/C/MINEPAT/PROLAC/UMOP/SPM/2023 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°020/C/MINEPAT/PROLAC/UMOP/SPM/2023 DU 31 MAI 2023 PORTANT REPORT DE DEPOT DES MANIFESTATIONS D'INTERET.
	Nature de prestation	Prestation Intellectuelle
	Date de cloture	N/A
78	Reference	N°07/C/MINCOMMERCE/SG/DAG/SDBMM/SMP Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUEN°07/C/MINCOMMERCE/SG/DAG/SDBMM/SMP DU 05 JUIN 2023 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS D'UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
79	Reference	010/AONO/C-NDOM/CIPM/2023 du 02/06/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°010/AONO/C-NDOM/CIPM/2023 DU 02/06/2023 LANCÉ EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LA CONSTRUCTION D'UN FORAGE PASTORAL A ENERGIE SOLAIRE AU CENTRE ZOOTECHNIQUE DE NDOM, DI L'ARRONDISSEMENT DE NDOM, DEPARTEMENT DE LA SANAGA — MARITIME, REGIOD LITTORAL.FINANCEMENT BIP 2023.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	30-06-2023
80	Reference	011/AONO/DG/DQSE/SDSS/CIPM-SCDP/2023 DU 06/06/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°011AONO/DG/DQSE/SDSS/CIPM-SCDP/2023 DU 06 JUIN 2023 RELATIF AUX TRAVAUX DE MISE EN CONFORMITE DES BOUTONS D'ARRET D'URGENCE DANS LES DEPOTS SCDP DE NSAM ET D'OLEZOA A YAOUNDE ET DE BELABO. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT SCDP 2023
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	04-07-2023

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
81	**Reference**	02(bis)/AONO/C-BIB/ST/CIPM /2023 DU 06/06/2023 Lire
	Titre/objet	DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°02(BIS)/AONO/C-BIB/ST/CIPM /2023 DU 06/06/2023. LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE SALLE D'ALPHABETISATION FONCTONNELLE A L'EP DE MADJOLDE DANS LA COMMUNE DE BIBEMI, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	04-07-2023
82	**Reference**	006266/AONO/MINJUSTICE/CIPM/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCEN°006266/AONO/MINJUSTICE/CIPM/2023 DU 5 JUIN 2023 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA DÉLÉGATION RÉGIONALE DE L'ADMINISTRATION PÉNITENTIAIRE DU CENTREFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC, IMPUTATION N° 57 08 051 01 330005 523112
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	29-06-2023
83	**Reference**	06_/D/ C-ND /SG/ M.O /2023 Lire
	Titre/objet	PORTANT ATTRIBUTION DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT N°_05_/AONO/C/NDIKI/SG/CIPM/2023 DU 10 AVRIL 2023, LANCÉ POUR LES TRAVAUX DECONSTRUCTION DE DEUX FORAGES ÉQUIPÉS CHACUN D'UNE POMPE A MOTRICITÉ HUMAINE EN DEUX LOTS DANS LES LOCALITÉS DE : OUNDJOK (LOT1), NDEKALEND (LOT 2), COMMUNE DE NDIKINIMÉKI, DÉPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, RÉGION DU CENTRE.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A
84	**Reference**	005/CAY5/CIPM/2022_ Lire
	Titre/objet	PORTANT ATTRIBUTION A ETS EDHADU MARCHE PASSE APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/PU/CAY5/CIPM/2023 DU 29 MARS 2023 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES VOIES DE MOBILITE ET DE CONNECTIVITE AU QUARTIER OMNISPORTS (CARREFOUR GARAGE AVION - MABOCK) DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 5, DEPARTEMENT DU MFOUNDI, REGION DU CENTRE
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A
85	**Reference**	08_/D/ C-ND /SG/ M.O /2023 Lire
	Titre/objet	PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT N°_07_/AONO/C/NDIKI/SG/CIPM/2023 DU 10 AVRIL 2023, LANCÉ POUR TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU TRONÇON DE ROUTE NDOKONONONOHO-NDOKBASSABEN REGROUPEMENT (07 KM), COMMUNE DE NDIKINIMÉKI, DÉPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, RÉGION DU CENTRE.
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A
86	**Reference**	12/D/ C-ND /SG/ M.O /2023 Lire
	Titre/objet	DECISION N°12/D/ C-ND /SG/ M.O /2023 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT N°_11_/AONO/C/NDIKI/SG/CIPM/2023 DU 10 AVRIL 2023, LANCÉ POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE CERTAINES ARTÈRES DE LA VOIERIE MUNICIPALE (10 KM), DANS LA COMMUNE DE NDIKINIMÉKI, DÉPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, RÉGION DU CENTRE.
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
87	**Reference**	010/AONO/DG/DQSE/SDSS/CIPM-SCDP/2023 DU 06/06/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°010/AONO/DG/DQSE/SDSS/CIPM-SCDP/2023 DU 06 JUIN 2023 RELATIF À LA MISE EN CONFORMITE DES PARATONNERRES (FOURNITURE, INSTALLATION, ESSAIS ET MISE EN SERVICE DES SYSTEMES DE PROTECTION CONTRE LA FOUDRE) DU DEPOT SCDP DE NSAM A YAOUNDE (PHASE II).FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT SCDP 2023
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	04-07-2023
88	**Reference**	000009/AONO/CAMPOST/CIPM/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°000009/AONCAMPOST/CIPM/2023 DU 02 JUIN 2023 POUR LA FOURNITURE DE TROIS (03) VEHICULES DE SOUVERAINETE POUR LE PCA, DG ET DGA DE LA CAMEROONPOSTAL SERVICES (CAMPOST) FINANCEMENT : BUDGET CAMPOST, EXERCICE 2023
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	19-06-2023
89	**Reference**	ADDITIF No.1 Lire
	Titre/objet	ADDITIF NO.1APPEL D'OFFRES N° 00000007/AONO/MINMIDT/SG/DAG/SDBMM/SMP/2023 DU 15 MAI 2023RELATIF AURECRUTEMENT D'UN CONSULTANT EN VUE DE LA RECHERCHE D'UN INVESTISSEUR POUR LE FINANCEMENT, LA CONSTRUCTION, L'EQUIPEMENT ET DE L'EXPLOITATION DU COMPLEXE INDUSTRIEL AGROALIMENTAIRE DE KAELE DANS LE DEPARTEMENT DU MAYO KANI, REGION DE L'EXTREME-NORD.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A
90	**Reference**	001/2023/C/C-MDLE/SG/ DU 10 MARS 2023 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 001/2023/C/C-MDLE/SG/ DU 10 MARS 2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS RELATIFS AUX AVIS D'APPEL D'OFFRES SUIVANTS : - N°001/AONO/MO/ C-M°DLE/CIPM-MAYO DARLE/2023 DU 01/02/2023 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE BILINGUE DE MAYO-DARLE DANS LA COMMUNE DE MAYO-DARLE DEPARTEMENT DU MAYO-BANYO REGION DE L'ADAMAOUA ;- N°002/AONO/MO/ C-M°DLE/CIPM-MAYO DARLE/2023 DU 01/02/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX LOGEMENTS D'ASTREINTE POUR ENSEIGNANTS A L'ECOLE PUBLIQUE DE MAYO-DINGA, ARRONDISSEMENT DE MAYO-DARLE. DEPARTEMENT DU MAYO-BANYO, REGION DE L'ADAMAOUA;- N° 003/AONO/MO/C-M°DLE/CIPM-MAYO DARLE/2023 DU 01/02/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE ZOOTECHNIQUE ET VETERINAIRE DE HAMOA, DANS LA COMMUNE DE MAYO-DARLE, DEPARTEMENT DU MAYO-BANYO, REGION DE L'ADAMAOUA;- N°004/AONO/MO/C-M°DLE/CIPM-MAYO DARLE/2023 DU 01/02/2023 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE MULTIFONCTIONNEL DE PROMOTION DE LA JEUNESSE DE MAYO-DARLE, DANS U COMMUNE DE MAYO-DARLE, DEPARTEMENT DU MAYO-BANYO, REGION DE L'ADAMAOUA ;- N°005/AONO/MO/ C-M°DLE/CIRM-MAYO DARLE/2023 DU 01/02/2023 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC MATERNITE AU CENTRE MEDICAL D'ARRONDISSEMENT DE MAYO-DARLE, DANS LA COMMUNE DE MAYO-DARLE, DEPARTEMENT DU MAYO-BANYO, REGION DE L'ADAMAOUA ;- N°006/AONO/MO/C-M°DLE/CIPM-MAYO DARLE/2023 DU 01/02/2023 RELATIF AUX TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA CASE COMMUNAUTAIRE DE MAYO DARLE, DANS LA COMMUNE DE MAYO-DARLE, DEPARTEMENT DU MAYO-BANYO, REGION DE L'ADAMAOUA.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

COMMUNE DE NDIKINIMEKI

PORTANT ATTRIBUTION DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT N°_01_/AONO/C/NDIKI/SG/CIPM/2023 DU 10 AVRIL 2023, LANCÉ POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU CENTRE DE SANTÉ INTÉGRÉ DE NDOKOWANEN, COMMUNE DE NDIKINIMÉKI, DÉPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, RÉGION DU CENTRE.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Maire de la Commune de Ndikiniméki, Maitre d'ouvrage ;
Vu La Constitution du Cameroun ;
Vu La Loi 2019/11 du 10 Juillet 2009 portant régime financier des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
Vu La Loi N°2019/012 du 11 Juillet 2019 réservée aux finances de l'Etat et des autres entités publiques ;
Vu La Loi N°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code General des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
Vu Le Décret N°2012/075 du 08 Mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
Vu Le Décret N°2007/17 du 24 Aout 2007 portant création de la Commune de Ndikiniméki ;
Vu Le Décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu Le Décret N°2008/220 du 04 Juillet 2008 portant organisation du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire ;
Vu Le Décret N°2018/449 du 20 Juin 2018 portant organisation du MINDDEVEL ;
Vu Le Décret N°2019/536 du 07 Octobre 2019 portant nomination des Préfets, dans lequel monsieur ABSALOM WOLOA MONONO a été nommé Préfet du Département du Mbam et Inoubou ;
Vu L'Arrêté conjoint N°00000226/MINMAP/MINFI du 06 Aout 2013 fixant le montant des indemnités de session des présidents, membres et secrétaires des commissions de passation des marchés, des présidents, membres et rapporteurs des sous commissions d'analyse des offres, ainsi que celui des indemnités forfaitaires allouées aux personnels du Ministère des marchés publics impliqués dans la passation, le suivi et le contrôle des marchés publics ;
Vu L'Arrêté N°204/A/MINMAP du 02 Juillet 2018 portant création des commissions internes de passation des marchés publics auprès des communautés urbaines, communes et communes d'arrondissement ;
Vu L'Arrêté 027/MINMAP/CAP du 27 Septembre 2018, instituant et organisant les modalités de rémunération et de paiement basés sur la performance de certains acteurs du système des marchés publics ;
Vu L'Arrêté N°000136/A/MINATD du 03 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Commune de Ndikiniméki, Département du Mbam et Inoubou ;
Vu la Circulaire N°00000006/C/MINFI du 30 décembre 2022 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'exercice 2023
Vu l'Avis d'appel d'offre ouvert N°_01_/AONO/C/NDIKI/SG/CIPM/2023 du 10 Avril 2023, lancé pour les travaux de réhabilitation du centre de santé intégré de Ndokowanen dans la Commune de Ndikinimékipour le montant TTC 20.000.000 FCFA.
Considérant les inscriptions budgétaires ;
Considérant les nécessités de service ;
DECIDE
Article 1er : ETS NONI et FILS SARL Yaoundé est attributaire du marché pour les travaux de réhabilitation du centre de santé intégré de Ndokowanen dans la Commune de Ndikinimékipour le montant TTC 19.993.855 FCFA, pour un délai de 03 Mois.
Article 2ème : Le Directeur General de ETS NONI et FILS SARL Yaoundé est invité à se présenter à l'hôtel de ville pour l'établissement du marché correspondant.

NDIKINIMEKI le 1 Juin 2023

Le MAIRE

BESSOUBEL Patrice

MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°00083/AONR/MINHDU/CIPM/2022 DU 01 JUIN 2023 POUR LE CONTROLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES VOIRIES EN TERRE ET/OU REVETUES DANS CERTAINES VILLES DU CAMEROUN (EN PROCEDURE D'URGENCE). LOT 1: NKOTENG ET NANGA-EBOKO; LOT2: NKOLAFAMBA ET LOT 3: MORA.FINANCEMENT : FONDS ROUTIER, EXERCICES 2023 - 2024

FINANCEMENT
FONDS ROUTIER (FR) , N/A

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Le Ministre de l'habitat et du développement Urbain, Maître d'ouvrage et Autorité Contractante, lance, pour le compte de l'Etat du Cameroun, un Appel d'Offres National Restreint pour contrôle et la surveillance des travaux d'entretien des voiries en terre et / ou revêtues dans certaines villes du Cameroun (en procédure d'urgence). Lot 1: Nkoteng et Nanga-Eboko; lot2: Nkolafamba et lot 3: Mora.

2. Consistance des prestations

Les prestations consistent à la réalisation des missions suivantes :
- Mission 1 - EXE : Examen de la conformité au projet et visa des études d'exécution qui seront faites par l'entreprise ;
- Mission 2 – DET- OPC : direction de l'exécution des contrats de travaux, ordonnancement, pilotage et coordination des chantiers,
- Mission 3 - AOR : assistance lors des opérations de réception et pendant la période de garantie.

NB : Les prestations sont définies de manière plus détaillée dans les Termes de Référence.

3. Cout Prévisionnel

N° lots	Région/Villes	Prestations :	Montant Final TTC	Montant Montant tranche Ferme 2023	Montant Montant tranche Conditionnelle 2024
1	CENTRE / YAOUNDE	Contrôle et Surveillance des travaux d'entretien de la voie « Champ de Canne (source)-Bloc 1- Bloc 2- Carrefour Tempête (Grand stade). »	38 103 286	22 000 000	16 103 286
		Contrôle et Surveillance des travaux d'entretien des tronçons : ● Tronçon 1 : Bifogo- gare voyageurs ● Tronçon 2 : Prison-Compagnie Gendarmerie ● Tronçon 3 : Beti Bell- Prison.			
2		Contrôle et Surveillance des travaux d'entretien de la voirie : « Zone libérée entrée de la ville ».	22 831 929	19 000 000	3 831 929
3	EXTREME -NORD	Contrôle et Surveillance des travaux d'entretien de la voie en terre : « Carrefour Hôpital de District de Mora vers maison du part RDPC avec bretelles vers mosquée Wallamise. »	11 264 351	11 264 351	/

4. Allotissement

Les prestations sont regroupées en **trois (03) lots** ainsi qu'il suit :

N° lots	Région/Villes	Prestations :	Linéaire
1	CENTRE / NKOTENG/ NANGA-EBOKO	Contrôle et Surveillance des travaux d'entretien de la voie « Champ de Canne (source)-Bloc 1- Bloc 2- Carrefour Tempête (Grand stade). »	1 600 ml
		Contrôle et Surveillance des travaux d'entretien des tronçons : ● Tronçon 1 : Bifogo- gare voyageurs ● Tronçon 2 : Prison-Compagnie Gendarmerie ● Tronçon 3 : Beti Bell-Prison.	2 720 ml
2	CENTRE / NKOLAFAMBA	Contrôle et Surveillance des travaux d'entretien de la voirie : « Zone libérée entrée de la ville ».	1 157 ml.
3	EXTREME -NORD / MORA	Contrôle et Surveillance des travaux d'entretien de la voie en terre : « Carrefour Hôpital de District de Mora vers maison du part RDPC avec bretelles vers mosquée Wallamise. »	550 ml

5. Participation et origine

La participation à cet appel d'offres est restreinte aux Bureaux d'Etudes Techniques ci-après cités, pré-qualifiés à l'issue de l'Appel à Manifestation d'Intérêt N°00058/E/2/ASMI/MINHDU/2023 du 31 Mars 2023 **pour le recrutement des BETs relatif aux contrôles et la surveillance des travaux d'entretien des voiries en terre et/ou revêtues dans certaines villes du Cameroun lot 1 (Nkoteng et Nanga-Eboko), lot 2 (Nkolafamba) et lot 3 (Mora) en procédure d'urgence.**

- **Pour le Lot 1 : NKOTENG ET NANGA-EBOKO**

N°	*E*NTREPRISES	ADRESSES	TELEPHONES
1	BEM INGENIERING CONSULTING SERVICE	BP : Yaoundé	696 59 87 35 /679 61 78 93
2	Gpt TEAM INTERNATIONAL/WINNER SARL	BP : 5412 Yaoundé	698 86 71 68 / 699 66 19 38
3	MAD CONSULTING CO SARL	BP : Yaoundé	656 22 87 70 / 696 11 33 29

- **Lot 2 : NKOLAFAMBA**

N°	*E*NTREPRISES	ADRESSES	TELEPHONES
1	BEM INGENIERING CONSULTING SERVICE	BP : Yaoundé	696 59 87 35 /679 61 78 93
2	TEAM INTERNATIONAL	BP : Yaoundé	699 66 19 38
3	MAD CONSULTING CO SARL	BP : Yaoundé	656 22 87 70 / 696 11 33 29

Lot 3 : MORA

N°	*E*NTREPRISES	ADRESSES	TELEPHONES
1	BECOR-BTP	BP : 20 822 Yaoundé	677 66 10 66
2	CABINET TWS	BP : 22 Bafoussam	691 80 93 82
3	ETS NODAMBE	BP : Mbouda	691 73 78 48 / 679 38 62 38

NB : Les candidats de la liste restreinte ne peuvent pas s'associer en groupement, ni avec un candidat ne faisant pas partie de ladite liste.

6. Financement

Les prestations objets du présent Appel d'Offres sont financées par le Fonds Routier, exercices 2023 et 2024.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres ***en version physique*** peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction des Affaires Générales / Service des Marchés Publics du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain, sis **au 9e étage porte 02 de l'immeuble Ministériel N° 1** à Yaoundé **et la version électronique sur la plateforme COLEPS aux adresses** **http://www.marchespublics.cm et** http://www.publiccontracts.cmdès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré dès publication du présent avis à la Direction des Affaires Générales du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain (Service des Marchés) sise au 9è étage porte 09T02 de l'immeuble Ministériel N° 1 (en face de la Poste Centrale), sur présentation d'une quittance originale de versement d'une somme non-remboursable de **Cinquante mille (50 000) FCFA** payable au Trésor Public au titre des frais d'acquisition du dossier d'appel d'offres.

9. Remises des offres

Chaque offre, sous peine de rejet, sera rédigée en français ou en anglais, et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, et devra parvenir sous plis fermés, à la Direction des Affaires Générales (Service des Marchés-Bureau des offres) du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain sise 2ème étage de l'immeuble abritant le projet PDVIR/MINHDU, situé derrière la DGSN à LONGKAK-Yaoundé (bâtiment beige aux balcons rouges), au plus tard **le 29 Juin 2023 à 13 heures, heure locale**. Elle devra porter la mention :
AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 00083 /AONR/MINHDU/CIPM /2022 DU 01 JUIN 2023 POUR LE CONTROLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES VOIRIES EN TERRE ET / OU REVETUES DANS CERTAINES VILLES DU CAMEROUN (EN PROCEDURE D'URGENCE). LOT 1: NKOTENG ET NANGA-EBOKO; LOT2: NKOLAFAMBA ET LOT 3: MORA. FINANCEMENT : FONDS ROUTIER, EXERCICES 2023-2024
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »
Pour la soumission en ligne, l'offre devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS au plus tard le [29 Juin 2023] à [13 heures, heure locale]. Une copie de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clé USB devra être transmise sous pli scellé avec l'indication claire et lisible « copie de sauvegarde », en plus de la mention ci-dessus dans les délais impartis.
Les tailles maximales des documents qui vont transiter sur la plateforme et constituant l'offre du soumissionnaire sont les suivantes :
• 5 MO pour l'Offre Administrative ;
• 15 MO pour l'Offre Technique ;
• 5 MO pour l'Offre Financière.
Les formats acceptés sont les suivants :
• Format PDF pour les documents textuels ;
• JPEG pour les images.
Le candidat veillera à utiliser des logiciels de compression afin de réduire éventuellement la taille des fichiers à transmettre.]

10. Delai de Livraison

Le délai d'exécution des prestations est de cinq (05) mois pour le lot 3 et de dix (10) mois pour les lots 1 et 2, soit 5 mois par tranche pour chaque lot.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire délivré par un établissement bancaire de premier ordre ou compagnie d'assurances agréé par le Ministère en charge des Finances, dont le montant est fixé dans le tableau ci-dessous et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres. Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original datant d'au plus trois (03) mois.

N° lots	Montant de la Caution
1	700 000
2	400 000
3	200 000

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou toute autre autorité administrative (Gouverneur, préfet, sous-préfet, …), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être datées d'au plus trois (03) mois ou établies postérieurement à la date de publication de l'avis d'appel d'offres.

13. Ouverture des Plis

Elle se fera en deux temps ainsi qu'il suit :
• L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu **le 29 Juin 2023 au plus tard à 14 heures précises d**ans la salle de réunions de la Commission Interne de Passation des Marchés publics du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain, sise au 2ème étage de l'immeuble abritant le projet PDVIR/MINHDU, situé derrière la DGSN à LONGKAK-Yaoundé (bâtiment beige aux balcons rouges).
• L'ouverture des offres financières sera faite au terme de l'analyse des offres techniques pour les soumissionnaires ayant obtenu une note technique au moins égale à 70 points sur 100 (70/100 points).
Seuls les soumissionnaires concernés peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires
Les critères éliminatoires sont les suivants :
A. Absence de la caution de soumission du dossier administratif ;
B. Non-production au-delà du délai de 48h après l'ouverture des plis ou après constatation dûment notifiée au soumissionné concerné, d'une pièce administrative jugée non conforme ou absente ;
C. Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
D. Absence Déclaration sur l'honneur de non-abandon des marchés publics au cours des trois (03) dernières années ;
E. N'avoir pas présenté un Chef de Mission disposant les qualifications ci-après :
- Formation minimum : BAC+3 en Génie Rural ou Génie Civil et inscrit à l'ordre professionnel;
- Expérience Générale : ayant au moins cinq (05) ans d'expérience ;
- Expérience Spécifique : ayant déjà occupé le poste de chef de mission dans au moins deux projets de contrôle des travaux d'entretien de voiries urbaines.
F. Présence du diplôme et du curriculum vitae d'un fonctionnaire en activité, sans un document justifiant de sa mise en disponibilité signé de son Ministre utilisateur ou du Ministre de son administration d'origine ;
G. Non-conformité du modèle de soumission ;
H. Omission d'une pièce de l'offre financière (Soumission, BPU, DQE ou Décomposition des Prix Forfaitaires) ;
I. Omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU ou DQE ou DPF ;
J. Présence des informations sur le montant de l'offre financière dans l'offre administrative ou technique ;
K. La présentation en nombre insuffisante ou uniquement en copie des offres ;
L. Absence de l'attestation de visite de site signée sur l'honneur par le soumissionnaire, accompagnée du rapport de ladite visite ;
M. Absence de la copie de l'agrément du BET ou projet de contrat de sous-traitance suivant le modèle joint au DAO et dûment rempli, avec un Laboratoire agréé pour l'exécution des prestations géotechniques accompagné d'une copie certifiée de l'agrément du sous-traitant.
2 Critères essentiels
A – Personnel d'encadrement /40
B – Matériel /20
C – Note méthodologique /20
D- Références justifiées du soumissionnaire /20
Seules les soumissions dont les propositions techniques justifient d'une note supérieure ou égale à 70% seront éligibles à l'analyse de leurs offres financières.

15. Attribution

Le consultant sera choisi par **la méthode de sélection qualité – coût (mieux disant)** conformément aux procédures décrites dans le présent DAO.

La note globale finale **N** sera calculée par la combinaison pondérée des notes techniques et financières suivant la formule ci-après :

Ng = 70 x Note technique (Nt) + 30 x Note financière (Nf)

100

La note financière **(Nf)** est obtenue de la façon suivante :

Soit **Fm** le montant de la proposition la moins disante, sa note financière sera prise égale à 100 points. Les notes des autres soumissionnaires calculées à partir de la note financière de la proposition la moins disante sera obtenue par la formule :

Nf = 100 x **Fm**

F

Fm = le montant de la proposition la moins disante

F = le montant de la proposition considérée

Le soumissionnaire présentant la note finale la plus élevée sera déclaré adjudicataire du marché.

N.B : Aucun soumissionnaire ne peut être attributaire de plus d'un lot.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **une durée de 90 jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès de la Direction des Opérations Urbaines du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain, sise au 7è étage-porte 06 de l'immeuble ministériel n°1 (face Poste Centrale – Yaoundé), aux heures ouvrables ou en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses : http://www.marchespublics.cm et http://www.publiccontracts.cm.
Pour toute dénonciation d'acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.
Pour obtenir une assistance technique, en cas de survenance d'un problème lié à l'utilisation de la plateforme, bien vouloir appeler aux numéros (+237) 222 238 155 / 222 235 669 ou écrire à l'adresse email dsi@minmap.cm.
Additif de l'appel d'offres
Des additifs éventuels pourront être apportés au présent DAO en respect de la réglementation en vigueur

YAOUNDE le 1 Juin 2023

Le MINISTRE

COURTES NEE KETCHA CÉLESTINE

AUTORITÉ PORTUAIRE NATIONALE

PORTANT PUBLICATION DE L'ATTRIBUTION DEFINITIVE DE LA LETTRE COMMANDE POUR LA FOURNITURE DU MOBILIER DE BUREAU A L'AUTORITE PORTUAIRE NATIONALE (APN) AU TITRE DE L'EXERCICE BUDGETAIRE 2023.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AUTORITE PORTUAIRE NATIONALE
Vu la Constitution ;
Vu la loi n°2017/010 du 12 juillet 2017 portant Statut Général des Etablissements Publics ;
Vu la loi n°2018/12 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des Autres entités publiques ;
Vu la loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2023 ;
Vu le Décret n°2009/11 du 23 juin 2009 portant nomination de Monsieur GOUNOKO HAOUNAYE, Président du Consei d'Administration de l'Autorité Portuaire Nationale ;
Vu le Décret n°2021/282 du 12 mai 2021 portant nomination de Monsieur EBOUPEKE Louis, au poste de Directeur Général de l'Autorité Portuaire Nationale ;
Vu le Décret n°2021/282 du 12 mai 2021 portant nomination de Madame AYUKETAH Pamela, au poste de Directeur Général Adjoint de l'Autorité Portuaire Nationale ;
Vu le Décret n°2019/172 du 05 avril 2019 portant réorganisation de l'Autorité Portuaire Nationale (APN) ;
Vu le Décret n°77/41 du 03 février 1977 fixant les attributions et l'organisation des contrôles financiers ;
Vu le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu la Circulaire n°00001/PR/MINMAP/CAB/ du 25 avril 2022 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;
Vu la Circulaire portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'exercice 2023 et l'ensemble de son manuel de référence ;
Vu l'Appel d'Offres National Ouvert n°003/AONO/APN/CIPM/2022 du 11 avril 2023 pour la fourniture du mobilier de bureau à l'Autorité Portuaire Nationale au titre de l'exercice budgétaire 2023 ;
Vu la lettre n°022/23/CIPM/APN du 1er juin 2023 du Président de la Commission Interne de Passation des Marchés
auprès de l'APN et l'accord du Directeur Général y relatif.
Considérant les nécessités de service,

D E C I D E :
Article 1er – L'entreprise ci-après, citée est retenue comme adjudicataire de la lettre-commande relative à la consultation susmentionnée. Il s'agit de :

Maître d'Ouvrage	Entreprise	Montants TTC (en FCFA)	Lieu d'exécution	Durée
APN	**ETS AHC & CIE** **BP 1510 Yaoundé** **Tél. 674 33 36 45/652 91 49 22**	**13 546 800**	Yaoundé	30 jours ouvrables et ce, à compter de la date de notification du démarrage des prestations

Article 2 - La dépense afférente sera imputée au Budget Programme de l'Autorité Portuaire Nationale, Exercice 2023,

imputation n° 2023-03-030403-241 180 et mandatée au nom des ETS AHC & CIE BP 1510 Yaoundé, Tél. 674 33 36 45/652 91 49 22.

Article 3 – L'adjudicataire susvisé est invité à se présenter à l'APN pour l'établissement de la lettre-commande

correspondante. La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 5 Juin 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

EBOUPEKE Louis

COMMUNE DE NDIKINIMEKI

DECISION N°09/D/ C-ND /SG/ M.O /2023 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT N°_08_/AONO/C/NDIKI/SG/CIPM/2023 DU 10 AVRIL 2023, LANCÉ POUR TRAVAUX D'OUVERTURE DU TRONÇON DE ROUTE NEFANTE-PIED DE LA MONTAGNE (02 KM), COMMUNE DE NDIKINIMÉKI, DÉPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, RÉGION DU CENTRE.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Maire de la Commune de Ndikiniméki, Maitre d'ouvrage ;

Vu La Constitution du Cameroun ;

Vu La Loi 2019/11 du 10 Juillet 2009 portant régime financier des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu La Loi N°2019/012 du 11 Juillet 2019 réservée aux finances de l'Etat et des autres entités publiques ;

Vu La Loi N°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code General des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu Le Décret N°2012/075 du 08 Mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu Le Décret N°2007/17 du 24 Aout 2007 portant création de la Commune de Ndikiniméki ;

Vu Le Décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu Le Décret N°2008/220 du 04 Juillet 2008 portant organisation du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire ;

Vu Le Décret N°2018/449 du 20 Juin 2018 portant organisation du MINDDEVEL ;

Vu Le Décret N°2019/536 du 07 Octobre 2019 portant nomination des Préfets, dans lequel monsieur ABSALOM WOLOA MONONO a été nommé Préfet du Département du Mbam et Inoubou ;

Vu L'Arrêté conjoint N°00000226/MINMAP/MINFI du 06 Aout 2013 fixant le montant des indemnités de session des présidents, membres et secrétaires des commissions de passation des marchés, des présidents, membres et rapporteurs des sous commissions d'analyse des offres, ainsi que celui des indemnités forfaitaires allouées aux personnels du Ministère des marchés publics impliqués dans la passation, le suivi et le contrôle des marchés publics ;

Vu L'Arrêté N°204/A/MINMAP du 02 Juillet 2018 portant création des commissions internes de passation des marchés publics auprès des communautés urbaines, communes et communes d'arrondissement ;

Vu L'Arrêté 027/MINMAP/CAP du 27 Septembre 2018, instituant et organisant les modalités de rémunération et de paiement basés sur la performance de certains acteurs du système des marchés publics ;

Vu L'Arrêté N°000136/A/MINATD du 03 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Commune de Ndikiniméki, Département du Mbam et Inoubou ;

Vu la Circulaire N°00000006/C/MINFI du 30 décembre 2022 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'exercice 2023

Vu l'Avis d'appel d'offre **ouvert N°_08_/AONO/C/NDIKI/SG/CIPM/2023 du 10 Avril 2023, lancé pour travaux d'ouverture du tronçon de route Nefante-Pied de la montagne (02 km), Commune de Ndikiniméki, Département du Mbam et Inoubou, Région du Centre, de** montant TTC 10.000.000 FCFA.

Considérant les inscriptions budgétaires ;

Considérant les nécessités de service ;

DECIDE

Article 1er : ETS Afric Copy Centre Yaoundé est attributaire du marché pour les **travaux d'ouverture du tronçon de route Nefante-Pied de la montagne (02 km), Commune de Ndikiniméki, Département du Mbam et Inoubou, Région du Centre,** pour le montant TTC 10.000.000 FCFA, pour un délai de 03 Mois.

Article 2ème : Le Directeur General de Ets Afric Copy Center est invité à se présenter à l'hôtel de ville pour l'établissement du marché correspondant.

NDIKINIMEKI le 1 Juin 2023

Le MAIRE

BESSOUBEL Patrice

COMMUNE DE LAGDO

COMMUNIQUE RADIO PORTANT ADDITIF A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°008/AONO/C/CLDO/CIPM/2023

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1	Remises des offres
	Au lieu de ... Chaque Offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires dont un (01), l'original et six(06) copies** , devra parvenir au Service des marchés de la Commune de Lagdo au **plus tard le 09 Juin 2023 à 10 heures, heure locale**. Les plis contenant les soumissions seront placés dans une grande enveloppe anonyme portant la mention : **AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°08/AONO/C/LDO/CIPM/2023 DU 10 MAI 2023 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC MATERNEL BILINGUE DANS CERTAINES ECOLES MATERNELLES BILINGUES DE LA COMMUNE DE LAGDO, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD. EN DEUX LOTS** **"A n 'ouvrir qu 'en séance de dépouillement "**
	Lire plutot Chaque Offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires dont un (01), l'original et six(06) copies** , devra parvenir au Service des marchés de la Commune de Lagdo au **plus tard le 23 Juin 2023 à 10 heures, heure locale**. Les plis contenant les soumissions seront placés dans une grande enveloppe anonyme portant la mention : **AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°08/AONO/C/LDO/CIPM/2023 DU 10 MAI 2023 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC MATERNEL BILINGUE DANS CERTAINES ECOLES MATERNELLES BILINGUES DE LA COMMUNE DE LAGDO, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD. EN DEUX LOTS** **"A n 'ouvrir qu 'en séance de dépouillement "**

2	Ouverture des Plis
	Au lieu de ... **L'ouverture des plis se fera en un temps** à savoir l''ouvermre des pièces administratives, des offres techniques et financières qui aura lieu le **09 Juin 2023 à 11 heures** dans la salle des conférences du BEM de la Commune de Lagdo. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d''ouverture ou s''y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.
	Lire plutot **L'ouverture des plis se fera en un temps** à savoir l''ouvermre des pièces administratives, des offres techniques et financières qui aura lieu le **23 Juin 2023 à 11 heures** dans la salle des conférences du BEM de la Commune de Lagdo. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d''ouverture ou s''y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

LAGDO le 1 Juin 2023

Le MAIRE

HAROUNA DAMATAL PAPAHITO

MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE

DECISION N° 000230/D/MINAT/2023 DU 29 MAI 2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À L'ACQUISITION D'UN (01) KIT COMPLET POUR LA PRODUCTION DES CARTES PROFESSIONNELLES.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE MINISTRE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE,
Vu la Constitution ;
Vu la loi n°2018/011 du 11 juillet 2018 portant code de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques au Cameroun ;
Vu la loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'État et des autres entités Publiques ;
Vu la loi n°2022/017 du 27 décembre 2022 portant loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2023;
Vu le décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics modifié et complété par le décret N°
2012/076du 8 mars 2012 ;
Vu le décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
Vu le décret N°2018/190 du 02 mars 2018 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
Vu le décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu le décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;
Vu le décret n° 2019/030 du 23 janvier 2019 portant organisation du Ministère de l'Administration Territoriale ;
Vu la Circulaire n°00000006/C/MINFI du 30 novembre 2022 portant Instructions relatives à l'exécution des lois de Finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2023 ;
Considérant l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence n°00001139/AONOPU/MINAT/CIPM/2023 du 11 avril 2023 relatif à l'acquisition d'un (01) kit complet pour la production des cartes professionnelles;
Considérant l'offre formulée par le soumissionnaire ETS AMIBRA;
Considérant les nécessités de service,

D E C I D E

Article 1er. Est, à compter de la date de signature de la présente décision, attribuée à l'entreprise **ETSAMIBRA,** La Lettre-Commande relative à l'acquisition d'un (01) kit complet pour la production des cartes professionnelles, pour un montant de **douze millions huit cent dix-neuf mille trois cent soixante-quinze (12 819 375) francs CFA, TTC**.

Article 2 .-La prestation de référence sera exécutée dans un délai de **trois(03) mois** , à compter de la date de notification de l'Ordre de Service prescrivant le démarrage des prestations.

Article 3.-La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera. / -

YAOUNDE le 29 Mai 2023

Le MINISTRE

ATANGA NJI PAUL

PROJET DE RELANCE ET DE DÉVELOPPEMENT DE LA RÉGION DU LAC TCHAD

COMMUNIQUE N°021/C/MINEPAT/PROLAC/UMOP/SPM/2023 DU 31 MAI 2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/MINEPAT/PROLAC/UMOP/CSPM/2023 DU 03 MARS 2023 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN DEBARCADERE A IVIE, DANS LA COMMUNE DE ZINA, DANS LA COMMUNE DE HILÉ ALIFA, DÉPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI, RÉGION DE L'EXTRÊME NORD.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le **Coordonnateur National du Projet de Relance et de Développement de la Région du Lac Tchad** communique :

Conformément au Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) édition de juillet 2016, révision de novembre 2017 et août 2018, les résultats de l'Appel d'Offres ci-dessus référencé se présentent comme suit :

Nom du Projet :	Projet de Relance et de Développement de la Région du Lac Tchad
Numéro du Crédit :	IDA 6643 - CM
Description du Marché :	Travaux de construction d'un débarcadère à Ivié dans la commune de Zina, Département du Logone et Chari, Région de l'Extrême Nord

Délai d'exécution **:** cent cinquante (150) jours

SOUMISSIONNAIRE RETENU

NOM	**Ets BANDA ET FILS**
ADRESSE	**Tel :** 674 77 94 17/694 61 62 78, **Courriel :** , **BP :** 130 kousseri
MONTANT DE L'OFFRE LU PUBLIQUEMENT	**140 000 000 FCFA TTC**
MONTANT DE L'OFFRE EVALUEE	**140 000 000 FCFA TTC**
MONTANT DU MARCHE (Montant TTC)	**140 000 000 FCFA TTC**

Le présent communiqué, qui tient lieu de main levée de la garantie de soumission pour les soumissionnaires non retenus, sera enregistré et publié partout où besoin sera.

KOUSSERI le 31 Mai 2023

Le COORDONNATEUR

ABICHO MAHAMAT

COMMUNE D'AKOEMAN

PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE À L'EP D'AKOM DANS LA COMMUNE D'AKOÉMAN, DÉPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, RÉGION DU CENTRE. OBJET DE L'APPEL D'OFFREN°004/AONO/C-AKOEMAN/CIPM/2023, DU 13/04/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE ;

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'AKOEMAN
(Autorité Contractante)
Vu la Constitution ;
Vu le décret N° 2012/074 du 08 mars 2018 portant création, organisation et fonctionnement des commissions de passation des marchés publics, modifié et complété par le décret n° 2013/271 du 05 août 2013 ;
Vu l'arrêté N° 038/CAB/PM du 15 mai 2014 mettant en vigueur les dossiers d'Appel d'Offres types pour la passation des marchés publics ;
Vu le décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;
Vu la décision N° 00157/CAB/MINMAP du 15 mars 2019 portant nomination des Présidents de Commissions Internes de passation des Marchés Publics auprès des Communes et Communes d'Arrondissements ;
Vu la Décision Municipal N° 008/DM/C/AKO/SG/ du 12/04/2019 constatant la Commission Interne de passation des Marchés Publics dans la Commune d'AKOEMAN ;
Vu l'Appel **N°004/AONO/C-AKOEMAN/CIPM/2023, du 13/04/2023 en procédure d'urgence pour *les travaux de construction d'un bloc de deux salles de classe à l'EP d'Akom dans la Commune d'Akoéman, Département du Nyong et So'o, Région du Centre.***
Vu la proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune d'AKOEMAN transmise le 01/06/2023,
Considérant les nécessités de service
DECIDE
Article 1er : **ETS PHOENIX-SERVICES, BP : Yaoundé Tél 692 169 482, est déclarée adjudicataire de** la lettre commande objet de l'appel d'Offre National Ouvert **N°004/AONO/C-AKOEMAN/CIPM/2023 DU 13/04/2023, POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE D'AKOM DANS LA COMMUNE D'AKOEMAN, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE.**
Aux conditions ci-après :
Montant TTC la lettre commande : ***17 998 420 (dix-sept millions neuf cent quatre-vingt-dix-huit mille quatre cent vingt francs) CFA***
Délai d'exécution : **Six (06) mois**.
Article 2 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera. /.

AKOEMAN le 6 Juin 2023

Le MAIRE

MBARGA MBIDA JOSEPH

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

DECISION N°037/D/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 058/AONO/CUD/CIPM/2022 DU 15 DÉCEMBRE 2022 APPROVISIONNEMENT EN MATERIAUX ROUTIERS (POUZZOLANE, CONCASSES, ET EMULSION DE BITUME ET EMULSIFIANTS, LATERITE) A LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA POUR LES TRAVAUX EN REGIE

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Maire de la Ville de Douala,
Autorité Contractante,
Vu la Constitution ;
Vu La Loi n° 2022/020 du 27 Décembre 2022 portant loi de Finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2023 ;
Vu La Loi n° 2019/024 du 24 décembre 2019 portant code Général des collectivités territoriales décentralisées ;
Vu le Décret n° 87/1366 du 24 septembre 1987 portant création de la Communauté Urbaine de Douala ;
Vu Le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics et ses différents textes d'applications;
Vu Le Décret n° 2001/048 du 23 Février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (et ses différents textes d'application) modifié et complété par le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 ;
Vu L'Arrêté n° 000166/A/MINDDEVEL du 05 Mars 2020 constatant l'élection de Monsieur MBASSA NDINE Roger, Maire de la Ville de Douala, à l'issue du scrutin municipal du 09 Février 2020 dans la Communauté Urbaine de Douala, Département du Wouri, Région du Littoral ;
Vu L'Arrêté n° 0204/A/MINMAP du 03 Juillet 2018 portant création des Commissions internes de passation des marchés auprès des Communautés
Urbaines, Communes et Communes d'Arrondissement ;
Vu La Circulaire n° 00000006/C/MINFI du 30 Décembre 2022 portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'exercice 2023 ;
Considérant le Dossier d'Appel d'Offres n° 058/AONO/CUD/CIPM/2022 du 15 Décembre 2022 pour l'approvisionnement en matériaux routiers (pouzzolane, concassés, et émulsion de bitume et émulsifiants, latérite) à la Communauté Urbaine de Douala pour les travaux en régie ;
Considérant le procès-verbal de la séance du 03 Aout 2022 de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala ;
Considérant le rapport d'analyse des offres administratives techniques et financières du 15 Février 2023 de la sous-commission d'analyse des Offres ;
Considérant le procès-verbal de la séance du 02 Février 2023 de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala ;
Considérant la proposition d'attribution N°010/EMH/EWCO/CIPM/CUD/2023 du 15 Février 2023 ;
Considérant le Communiqué de la Publication des résultats de l'Appel d'Offres susvisé ;

DECIDE :

Article 1er : Les entreprises ci-après sont déclarées attributaires du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionnée pour les montants et délais ci-après :

Lot	Soumissionnaire	Montant (FCFA TTC)	Délai (en mois)
1	INFRUCTUEUX		
2	**GROUPEMENT NET SERVICES** *BP : 12 530 Douala ;* *Tél. : (237) 233 431 737/ 699 517 200*	**Cent soixante-neuf millions neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix-huit** **(169 999 998)**	**12**
3	**JZ SERVICES** *BP : 2218 Douala ;* *Tél. : (237) 677 915 364*	**Cent quatre-vingt-sept millions (187 000 000)**	**12**

Article 2 : La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

DOUALA le 5 Juin 2023

Le MAIRE

MBASSA NDINE Roger

HOPITAL GENERAL DE YAOUNDE

PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE PASSE APRES L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°003/AOIO/HGY/CIPM/23 DU 06 AVRIL 2023, EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION D'EQUIPEMENTS DE LABORATOIRE A L'HÔPITAL GENERAL DE YAOUNDE

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'HOPITAL GENERAL DE YAOUNDE, MAITRE D'OUVRAGE,
-Vu la Constitution ;
-Vu la Loi N°2017/010 du 12 Juillet 2017 portant statut général des établissements publics ;
-Vu la loi N° 2022/020 du 27 décembre 2022 portant loi des finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2023 ;
Vu la loi N°2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et autres entités publiques
-Vu la lettre-circulaire N°005/LC/MINMAP/CAB du 03 juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature et à l'application du décret n ° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
- Vu le décret n° 2007/268 du 7 septembre 2007 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n° 2004/320 du 8 décembre 2004 portant organisation du Gouvernement ;
- Vu le décret N° 2019/001 du 04 janvier 2019 portant nomination du Premier Ministre Chef du Gouvernement ;
- Vu le décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;
-Vu décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP
-Vu le décret N° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des commissions de passation des marchés publics ;
-Vu le décret N° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
- Vu le Décret N° 2018/506 du 20 septembre 2018 portant réorganisation de l'Hôpital Général de Yaoundé ;
-Vu le Décret N° 2018/382 du 02 juillet 2018 portant nomination du Monsieur DJIENTCHEU NGUEMALEU Vincent de Paul au poste de Directeur Général de l'Hôpital Général de Yaoundé ;
-Vu le Décret N° 2017/567 du 13 novembre 2017 portant nomination de M. ESSOMBA ASSE Auguste comme Président du Conseil D'Administration de l'Hôpital Général de Yaoundé ;
-Vu la circulaire N° 002/CAB/PM du 31 janvier 2011 relative à l'amélioration de la performance du système des marchés publics
-Vu la circulaire N° 00000006/C/MINFI du 30 décembre 2022 portant Instructions Relatives à l'Exécution des Lois des Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'exercice 2023
-Vu la lettre N°0140/023/L/MSP/HGY/CIPM/PDT/WMm/23 du 30 mai 2023 portant proposition d'attribution ;
-Vu **L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°003/AOIO/HGY/CIPM/23 DU 06 AVRIL 2023, EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION D'EQUIPEMENTS DE LABORATOIRE A L'HÔPITAL GENERAL DE YAOUNDE**
Considérant les nécessités du service
DECIDE :
Article 1er : **La Société PRETTIS CORPORATION SARL** est attributaire du marché passé après APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°003/AOIO/HGY/CIPM/23 DU 06 AVRIL 2023, EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION D'EQUIPEMENTS DE LABORATOIRE A L'HÔPITAL GENERAL DE YAOUNDEpour **un montant TTC de 233 714 277 FCFA *(Deux cents trente-trois millions, sept cent quatorze mille, deux cents soixante-dix-sept) Francs,* avec un délai d'exécution de trois (03) mois, dès notification de l'Ordre de service de commencer les travaux.**
Article 2 : Le Directeur Général de ladite société est invité à se présenter à la Direction des Affaires Administratives et Financières (DAAF) de l'Hôpital Général de Yaoundé pour établissement des marchés correspondants.

YAOUNDE le 31 Mai 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

DJIENTCHEU VINCENT DE PAUL

COMMUNE DE NDIKINIMEKI

DECISION N°13/D/ C-ND /SG/ M.O /2023 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT N°12/AONO/C/NDIKI/SG/CIPM/2023 DU 10 AVRIL 2023, LANCÉ POUR LES TRAVAUX D'ÉCLAIRAGE PUBLIC EN ÉNERGIE SOLAIRE, DANS LA COMMUNE DE NDIKINIMÉKI, DÉPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, RÉGION DU CENTRE.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Maire de la Commune de Ndikiniméki, Maitre d'ouvrage ;
Vu La Constitution du Cameroun ;
Vu La Loi 2019/11 du 10 Juillet 2009 portant régime financier des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
Vu La Loi N°2019/012 du 11 Juillet 2019 réservée aux finances de l'Etat et des autres entités publiques ;
Vu La Loi N°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code General des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
Vu Le Décret N°2012/075 du 08 Mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
Vu Le Décret N°2007/17 du 24 Aout 2007 portant création de la Commune de Ndikiniméki ;
Vu Le Décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu Le Décret N°2008/220 du 04 Juillet 2008 portant organisation du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire ;
Vu Le Décret N°2018/449 du 20 Juin 2018 portant organisation du MINDDEVEL ;
Vu Le Décret N°2019/536 du 07 Octobre 2019 portant nomination des Préfets, dans lequel monsieur ABSALOM WOLOA MONONO a été nommé Préfet du Département du Mbam et Inoubou ;
Vu L'Arrêté conjoint N°00000226/MINMAP/MINFI du 06 Aout 2013 fixant le montant des indemnités de session des présidents, membres et secrétaires des commissions de passation des marchés, des présidents, membres et rapporteurs des sous commissions d'analyse des offres, ainsi que celui des indemnités forfaitaires allouées aux personnels du Ministère des marchés publics impliqués dans la passation, le suivi et le contrôle des marchés publics ;
Vu L'Arrêté N°204/A/MINMAP du 02 Juillet 2018 portant création des commissions internes de passation des marchés publics auprès des communautés urbaines, communes et communes d'arrondissement ;
Vu L'Arrêté 027/MINMAP/CAP du 27 Septembre 2018, instituant et organisant les modalités de rémunération et de paiement basés sur la performance de certains acteurs du système des marchés publics ;
Vu L'Arrêté N°000136/A/MINATD du 03 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Commune de Ndikiniméki, Département du Mbam et Inoubou ;
Vu la Circulaire N°00000006/C/MINFI du 30 décembre 2022 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'exercice 2023
Vu l'Avis d'appel d'offre **ouvert N°_12_/AONO/C/NDIKI/SG/CIPM/2023 du 10 Avril 2023, lancé pour les travaux d'éclairage public en énergie solaire, dans la Commune de Ndikiniméki, Département du Mbam et Inoubou, Région du Centre, de** montant TTC 70.537.190 FCFA.
Considérant les inscriptions budgétaires ;
Considérant les nécessités de service ;
DECIDE
Article 1er : **Groupement NANGA et Cie Sarl et Gradel Electrons** est attributaire du marché **pour les travaux d'éclairage public en énergie solaire, dans la Commune de Ndikiniméki, Département du Mbam et Inoubou, Région du Centre, de** montant TTC 70.537.190 FCFA, pour un délai de 03 Mois.
Article 2ème : Le Directeur General de **Groupement NANGA et Cie Sarl et Gradel Electrons** est invité à se présenter à l'hôtel de ville pour l'établissement du marché correspondant.

NDIKINIMEKI le 1 Juin 2023

Le MAIRE

BESSOUBEL Patrice

COMMUNE DE ROUA

ADDITIF N°005 /A/CR/REN/DMT/C-ROUA/CIPM/TBEC/2023 AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 15/AONO/C-ROUA/CIPM/TBEC/2023 DU 11/05/2023 LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DOUZE LOGEMENTS DE TYPE T2 ET T3, DANS LA COMMUNE DE SOULEDÉ DE ROUA, ARRONDISSEMENT DE SOULED" ROUA, DÉPARTEMENT DU MAYO-TSANAGA, RÉGION DE 'EXTRÊME-NORD.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1	**Remises des offres**
	Au lieu de ... Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **sept (07) exemplaires** dont un (01) original et six (06) copies lisibles marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès du service des Marchés des Projets et Programme de Partenariat à la Direction des Projets et Programme de Partenariat (DPPP), Immeuble FEICOM à MIMBOMAN Yaoudéde, au plus tard le 08 **/05/2023** à **10 heures**, heure locale et devra porter la mention: **DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°015/AONO/SG/C.ROUA/CIPM-TBEC/2023 DU 11/05/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DOUZE (12) LOGEMENTS DE TYPE T2 ET T3 DANS LA COMMUNE DE SOULEDE ROUA, DEPARTEMENT DU MAYO-TSANAGA, REGION DE L'EXTRÊME -NORD.**
	Lire plutot **LIRE PLUTOT:** Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **sept (07) exemplaires** dont un (01) original et six (06) copies lisibles marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès du service des Marchés des Projets et Programme de Partenariat à la Direction des Projets et Programme de Partenariat (DPPP), Immeuble FEICOM à MIMBOMAN Yaoudéde, au plus tard le **20/05/2023** à **10 heures**, heure locale et devra porter la mention: **DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°015/AONO/SG/C.ROUA/CIPM-TBEC/2023 DU 11/05/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DOUZE (12) LOGEMENTS DE TYPE T2 ET T3 DANS LA COMMUNE DE SOULEDE ROUA, DEPARTEMENT DU MAYO-TSANAGA, REGION DE L'EXTRÊME -NORD.**

2	**Ouverture des Plis**
	Au lieu de ... L'ouverture des plis se fera en **un (01) temps le 08/05/2023** à **15 heures** précises dans la salle de réunions de la commission interne de passation des marchés auprès du Programme de Construction des Citées Municipales (PCCM) au siège du FEICOM à yaoudé. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.
	Lire plutot L'ouverture des plis se fera en **un (01) temps le 20/05/2023** à **15 heures** précises dans la salle de réunions de la commission interne de passation des marchés auprès du Programme de Construction des Citées Municipales (PCCM) au siège du FEICOM à yaoudé.

ROUA le 31 Mai 2023

Le MAIRE

BADAMA Paul

MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE

COMMUNIQUE N° 000022/C/MINAT/2023 DU 29 MAI 2023 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 00001142/AONOPU/MINAT/CIPM/2023 DU 11 AVRIL 2023 POUR LA SÉLECTION D'UN CABINET, BUREAU D'ÉTUDES OU ENTREPRISE EN VUE DE LA REFONTE DU SITE WEB DU MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Ministre de l'Administration Territoriale communique :

L'entreprise ci-après désignée, soumissionnaire à l'Avis d'Appel d'Offres susvisé, est déclarée adjudicataire de la Lettre-Commande afférente audit Avis d'Appel d'Offres, après délibération de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès du Ministère de l'Administration Territoriale.

Il s'agit de :

PROJET	ADJUDICATAIRE	MONTANT F CFA T.T.C	DELAI DES PRESTATIONS
Refonte du site web du Ministère de l'Administration Territoriale	SPRINT-PAY CAMEROON S.A, 675134037/636604070, BP: 1342 Yaoundé	Dix-neuf millions sept cent trente-cinq-mille huit cent soixante-quinze (19 735 875) francs CFA, TTC	Trois (03) mois

Ladite entreprise est par conséquent invitée à se présenter, dès publication du présent communiqué, à la Direction des Ressources Financières et Matérielles du Ministère de l'Administration Territoriale, Service des Marchés Publics, 2eme étage, porte 214, tél.222.22.66.01, pour les formalités d'élaboration de la Lettre-Commande y relative.

Le présent Communiqué portant publication des résultats, tient lieu de mainlevée de la caution de soumission./-

YAOUNDE le 29 Mai 2023

Le MINISTRE

ATANGA NJI PAUL

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

ADDITIF N°01 DEMANDE DE PROPOSITIONS N° 001/DP/CUD/SG/DSGP/SDPMAP/2023 RELATIVE AU DEVELOPPEMENT ET MISE EN PLACE D'UNE PLATEFORME DE PARTAGE ET D'ECHANGE DE DONNEES DE L'INFRASTRUCTURE DE DONNEES GEOGRAPHIQUES (IDG) (COMPOSANTE 1) ET D'UN SYSTEME D'INFORMATION GEOGRAPHIQUE COMMUNAL (SIG METIERS) (COMPOSANTE 2) A LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1	**Remises des offres**
	Au lieu de ... Chaque offre rédigée en français, devra être déposée en neuf (09) exemplaires dont un (01) original, sept (07) copies papiers et une (01) copie informatique (01 clé USB pour l'offre technique et 01 clé USB pour l'offre financière) marqués comme tels, contre récépissé à l'adresse mentionnée ci-dessus au plus tard le **17 MAI 2023 à 13 heures**, heure locale, et devra porter à l'exclusion de toute autre indication la mention : **DEMANDE DE PROPOSITION N° 001/DP/CUD/SG/DSGP/SDPMAP/2023** **RELATIVE AU DEVELOPPEMENT ET MISE EN PLACE D'UNE PLATEFORME DE PARTAGE ET D'ECHANGE DE DONNEES DE L'INFRASTRUCTURE DE DONNEES GEOGRAPHIQUES (IDG) (COMPOSANTE 1) ET D'UN SYSTEME D'INFORMATION GEOGRAPHIQUE COMMUNAL (SIG METIERS) (COMPOSANTE 2) A LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA** **A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement**
	Lire plutot Chaque offre rédigée en français, devra être déposée en neuf (09) exemplaires dont un (01) original, sept (07) copies papiers et une (01) copie informatique (01 clé USB pour l'offre technique et 01 clé USB pour l'offre financière) marqués comme tels, contre récépissé à l'adresse mentionnée ci-dessus au plus tard le **07 juin 2023 à 13 heures**, heure locale, et devra porter à l'exclusion de toute autre indication la mention : **DEMANDE DE PROPOSITION N° 001/DP/CUD/SG/DSGP/SDPMAP/2023** **RELATIVE AU DEVELOPPEMENT ET MISE EN PLACE D'UNE PLATEFORME DE PARTAGE ET D'ECHANGE DE DONNEES DE L'INFRASTRUCTURE DE DONNEES GEOGRAPHIQUES (IDG) (COMPOSANTE 1) ET D'UN SYSTEME D'INFORMATION GEOGRAPHIQUE COMMUNAL (SIG METIERS) (COMPOSANTE 2) A LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA** **A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement**

2	**Ouverture des Plis**
	Au lieu de ... L'ouverture des plis sera effectuée le **17 MAI 2023 à 14 heures**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala, dans sa salle de réunions sise au sous-sol du Cercle Municipal et Multimédia de Douala 1er à Bonanjo en présence des soumissionnaires qui le désirent ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance des offres. **N.B. : Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.**

2	Ouverture des Plis
	Lire plutot L'ouverture des plis sera effectuée le **07 juin 2023 à 14 heures**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala, dans sa salle de réunions sise au sous-sol du Cercle Municipal et Multimédia de Douala 1er à Bonanjo en présence des soumissionnaires qui le désirent ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance des offres. **N.B. : Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.**

DOUALA le 5 Juin 2023

Le MAIRE

MBASSA NDINE Roger

MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE

COMMUNIQUE N° 000019/C/MINAT/2023 DU 29 MAI 2023 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 001200/ACDCPU/MINAT/CIPM/2023 DU 11 AVRIL 2023 RELATIF À L'ACQUISITION DU MATÉRIEL INFORMATIQUE POUR LA PASSATION DES MARCHÉS EN LIGNE AU MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Ministre de l'Administration Territoriale communique :

L'entreprise ci-après désignée, soumissionnaire à l'Avis de Consultation susvisé, est déclarée adjudicataire de la Lettre-Commande afférente audit Avis de Consultation, après délibération de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès du Ministère de l'Administration Territoriale.

Il s'agit de :

PROJET	ADJUDICATAIRE	MONTANT F CFA T.T.C	DELAI DES PRESTATIONS
Acquisition du matériel de passation des marchés en ligne au Ministère de l'Administration Territoriale.	ETS EMERAUDE Tel: 677 60 28 03	Quatorze millions quatre-cent vingt-six mille huit cent soixante-cinq(14 426 865) francs CFA, TTC	Trois(03) mois

Ladite entreprise est par conséquent invitée à se présenter, dès publication du présent communiqué, à la Direction des Ressources Financières et Matérielles du Ministère de l'Administration Territoriale, Service des Marchés Publics, 2eme étage, porte 214, tél.222.22.66.01, pour les formalités d'élaboration de la Lettre-Commande y relative.

Le présent Communiqué portant publication des résultats, tient lieu de mainlevée de la caution de soumission./-

YAOUNDE le 29 Mai 2023

Le MINISTRE

ATANGA NJI PAUL

COMMUNE DE NDIKINIMEKI

COMMUNIQUE N°013/C/M.O/C-ND/2023 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT N°_12_/AONO/C/NDIKI/SG/CIPM/2023 DU 10 AVRIL 2023, LANCÉ POUR LES TRAVAUX D'ÉCLAIRAGE PUBLIC EN ÉNERGIE SOLAIRE, DANS LA COMMUNE DE NDIKINIMÉKI, DÉPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, RÉGION DU CENTRE.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Maire de la Commune de Ndikiniméki, Maitre d'ouvrage communique.
Par Décision **N°_013_/D/ C-ND /SG/ M.O /2023**, **NANGA Cie II Sarl et Gradel Electrons**, a été retenu **pour les travaux d'éclairage public en énergie solaire, dans la Commune de Ndikiniméki, Département du Mbam et Inoubou, Région du Centre.**
Le Directeur General de ladite société est invité à se présenter dès diffusion du présent communiqué à l'hôtel de ville de Ndikiniméki pour recevoir notification de la décision muni du projet de marché correspondant en 15 exemplaires.
Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès publication du présent communiqué, à l'exception de l'exemplaire destiné à l'ARMP. Passé ce délai, ces offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.
Le présent communiqué tient lieu d'attribution et de main levée de la caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus.

NDIKINIMEKI le 1 Juin 2023

Le MAIRE

BESSOUBEL Patrice

COMMUNE DE BIKOK

PORTANT PUBLICATION DE LA DECISION D'ATTRIBUTION DU MARCHE OBJET DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°006/AONO/C-BIKOK/CIPM-PCCM/2023 DU 03/04/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE SIX (06) LOGEMENTS DE TYPE T2 ET T3 DANS LA COMMUNE DE BIKOK, DEPARTEMENT DE LA MEFOU-ET-AKONO, REGION DU CENTRE

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BIKOK, AUTORITE CONTRACTANTE,
Communique :
Par décision N° 006 /DA/C-BIKOK/SG/2023, le marché objet du dossier d'appel d'offres national ouvert en procédure d'urgence **N°006/AONO/C-BIKOK/CIPM-PCCM/2023 DU 03/04/2023,** pour les travaux de construction de six (06) logements de type T2 et T3 dans la Commune de Bikok, département de la Mefou-Et-Akono, Région du Centre, est attribué selon le détail ci-après :

ADJUDICATAIRE	PROPOSITION FINANCIERE TTC (FCFA)	DELAI D'EXECUTION
ETS MV SERVICES BTP **BP: 15139 Yaoundé;** **Tél: 696 28 20 39/677 62 78 61**	**CENT HUIT MILLIONS (108 000 000) FRANCS CFA TTC**	**SEPT (07) MOIS A COMPTER DE LA DATE DE NOTIFICATION DE COMMENCER LES TRAVAUX**

Le Responsable de ladite entreprise est invité dès publication du présent communiqué, à la Commune de Bikok, dans un délai de sept (07) jours, à compter de la publication de la présente Décision pour les modalités d'établissement du marché y afférant.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer au FEICOM, pour retirer leurs offres sous quinzaine dès parution du présent communiqué, à l'exception de l'exemplaire destiné à l'ARMP.

Passé ce délai, ces offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation

BIKOK le 2 Juin 2023

Le MAIRE

OTTOU Crescence Odette

COMMUNE DE NDIKINIMEKI

PORTANT ATTRIBUTION DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT N°_03_/AONO/C/NDIKI/SG/CIPM/2023 DU 10 AVRIL 2023, LANCÉ POUR TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU CENTRE DE SANTÉ INTÉGRÉ DE BOUTOUROU, COMMUNE DE NDIKINIMÉKI, DÉPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, RÉGION DU CENTRE.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Maire de la Commune de Ndikiniméki, Maitre d'ouvrage ;
Vu La Constitution du Cameroun ;
Vu La Loi 2019/11 du 10 Juillet 2009 portant régime financier des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
Vu La Loi N°2019/012 du 11 Juillet 2019 réservée aux finances de l'Etat et des autres entités publiques ;
Vu La Loi N°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code General des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
Vu Le Décret N°2012/075 du 08 Mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
Vu Le Décret N°2007/17 du 24 Aout 2007 portant création de la Commune de Ndikiniméki ;
Vu Le Décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu Le Décret N°2008/220 du 04 Juillet 2008 portant organisation du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire ;
Vu Le Décret N°2018/449 du 20 Juin 2018 portant organisation du MINDDEVEL ;
Vu Le Décret N°2019/536 du 07 Octobre 2019 portant nomination des Préfets, dans lequel monsieur ABSALOM WOLOA MONONO a été nommé Préfet du Département du Mbam et Inoubou ;
Vu L'Arrêté conjoint N°00000226/MINMAP/MINFI du 06 Aout 2013 fixant le montant des indemnités de session des présidents, membres et secrétaires des commissions de passation des marchés, des présidents, membres et rapporteurs des sous commissions d'analyse des offres, ainsi que celui des indemnités forfaitaires allouées aux personnels du Ministère des marchés publics impliqués dans la passation, le suivi et le contrôle des marchés publics ;
Vu L'Arrêté N°204/A/MINMAP du 02 Juillet 2018 portant création des commissions internes de passation des marchés publics auprès des communautés urbaines, communes et communes d'arrondissement ;
Vu L'Arrêté 027/MINMAP/CAP du 27 Septembre 2018, instituant et organisant les modalités de rémunération et de paiement basés sur la performance de certains acteurs du système des marchés publics ;
Vu L'Arrêté N°000136/A/MINATD du 03 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Commune de Ndikiniméki, Département du Mbam et Inoubou ;
Vu la Circulaire N°00000006/C/MINFI du 30 décembre 2022 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'exercice 2023
Vu l'Avis d'appel d'offre ouvert N°_03_/AONO/C/NDIKI/SG/CIPM/2023 du 10 Avril 2023, lancé pour les travaux de réhabilitation du centre de santé intégré de Boutourou dans la commune de Ndikinimékipour le montant TTC 15.000.000 FCFA.
Considérant les inscriptions budgétaires ;
Considérant les nécessités de service ;
DECIDE
Article 1er : ETS Beaux-Arts (Alassa) BP 01 Ndikinimeki est attributaire du marché pour les travaux de réhabilitation du centre de santé intégré de Boutourou dans la Commune de Ndikinimékipour le montant TTC 14.978.993 FCFA pour un délai de 03 Mois.
Article 2ème : Le Directeur General de ETS Beaux-Arts (Alassa) BP 01 Ndikinimeki est invité à se présenter à l'hôtel de ville pour l'établissement du marché correspondant.

NDIKINIMEKI le 1 Juin 2023

Le MAIRE

BESSOUBEL Patrice

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU CACAO

DECISION N°002/D/SODECAO/DG/DAAF/SDAA/CSM/CSMA/23 PORTANTATTRIBUTIONDEL'APPELD'OFFRESNATIONALOUVERTN°002/AONO/SODECAO/CIPM/2023DU24AVRIL2023 POUR LA FOURNITUREDECENTTRENTE-HUITMILLESIXCENTVINGTSEPT(138627)LITRESDEPRODUITSPÉTROLIERSENVRACÀ

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LEDIRECTEURGENERALDELASODECAO

Vu la Constitution ;

Vu la loi n° 2017/010 du 12 juillet 2017 portant statut général des établissements publics ;

Vu la loi n° 2018/12 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et les autres Entités publiques ;

Vu la loi n° 2022/020 du 27 décembre 2022 portant loi de Finances de la République du Cameroun, pour l'exercice 2023;

Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics au Cameroun;

Vu la circulaire n°00000006/C/MINFI du 30 décembre 2022 portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat, et des autres entités publiques pour l'exercice 2023;

Vu la circulaire n°00001/PR/MINMAP/CAB du 25 avril 2022 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

Vu le Dossier d'Appel d'Offres n°002/DAO/SODECAO/CIPM/2023 du 24 avril 2023 pour la fourniture de cent trente-huit mille six cent vingt-sept (138 627) litres de produits pétroliers en vrac, en procédure d'urgence ;

Vu la proposition d'attribution n°014/L/SODECAO/CIPM/SC/2023 du 30 mai 2023 de la Commission Interne de Passation des Marchés ;

Vu d'autres textes spécifiques au domaine concerné par le Marché ;

Considérant les nécessités de service ;

D E C I D E :

Article1er: La Société TRADEX S.A. BP : 1468 Douala est retenue comme attributaire de l'Appel d'Offres National Ouvert relatif au Marché susmentionné selon les conditions dont les modalités d'exécution sont reprises dans le tableau ci-après :

ObjetduMarché	Arrondissement	Lieu de livraison	Attributaire	Montants FCFA/TTC	Délai de livraison
Fourniture de cent trente-huit mille six cent vingt-sept (138 627) litres de produits pétroliers en vrac à la SODECAO, en procédure d'urgence.	Yaoundé IV	Ndamvout	TRADEX S.A. BP : 1468 Douala	**99.999.972,72**	Quarante-cinq (45) jours

Article2. La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-.

MINISTERE DU COMMERCE

DECISION N°023/D/MINCOMMERCE/SG/DAG/SDBMM/SMP DU05 JUIN 2023 PORTANT ADJUDICATION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE RELATIF À L'AMÉNAGEMENT DE LA VITRINE « MADE IN CAMEROON » DANS L'AÉROPORT DE YAOUNDÉ-NSIMALEN.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE MINISTRE DU COMMERCE,
Vu la Constitution ;
Vu la loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'État et des autres Entités publiques ;
Vu la loi N° 2022/020 du 21 décembre 2022 portant loi de Finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2023 ;
Vu le Décret N°041 du 03 février 1977 fixant les attributions et l'organisation des contrôles financiers ;
Vu le Décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu le Décret N°2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du gouvernement ;
Vu le Décret N°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;
Vu le Décret N°2012/513 du 12 novembre 2012 portant organisation du Ministère du Commerce ;
Vu le Décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
Vu le Décret n°2018/190 du 02 mars 2018 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
Vu le Décret N° 2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement
Vu l'Arrêté N°005/MINFI du 19 septembre 2018 portant nomination des responsables au Ministère des Finances ;
Vu l'Arrêté N°00000210/MINFI du 11 juin 2020, portant création d'une Paierie Générale et des Paieries Spécialisées auprès de certains Départements ministériels ;
Vu la Décision N°00000432/CAB/MINMAP/ du 18 juin 2019 portant nomination de Présidents des Commissions Internes de Passation des Marchés Publics placées auprès des Départements ministériels ;
Vu la Décision N°0235/MINCOMMERCE/DAG du 12 juillet 2019 portant constatation de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès du Ministère du Commerce ;
Vu la Circulaire N°00000006/C/MINFI du 30 décembre 2022 Portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat, et des Autres Entités Publiques pour l'exercice 2023 ;
Considérant les nécessités de service.
DECIDE :
Article 1er. - Le soumissionnaire ci-après est déclaré adjudicataire de l'Appel d'Offres National Ouvert suivant :

N° DE L'AVIS	OBJET	ATTRIBUTAIRE	MONTANT TTC(en chiffres)	DELAI DE LIVRAISON
N°0005/AONO-PU/MINCOMMERCE/CIPM/2023 DU 14 MARS 2023	AMENAGEMENT DE LA VITRINE «MADE IN CAMEROON»DANS L'AEROPORT DE YAOUNDE-NSIMALEN	GPSM 2023 SARL	13 836 816 FCFA	30 jours

Article 2.- Le soumissionnaire attributaire est invité à se présenter, dès publication de la présente Décision, à la Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics (porte 106), pour l'élaboration du projet de Lettre-Commande.

Article 3.- La présente Décision sera communiquée et publiée partout où besoin sera. /-

COMMUNE DE NDIKINIMEKI

DECISION N°05/D/ C-ND /SG/ M.O /2023 PORTANT ATTRIBUTION DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT N°_04_/AONO/C/NDIKI/SG/CIPM/2023 DU 10 AVRIL 2023, LANCÉ POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE L'ÉCOLE MATERNELLE PUBLIQUE DE NDIKINIMÉKI, COMMUNE DE NDIKINIMÉKI, DÉPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, RÉGION DU CENTRE.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Maire de la Commune de Ndikiniméki, Maitre d'ouvrage ;
Vu La Constitution du Cameroun ;
Vu La Loi 2019/11 du 10 Juillet 2009 portant régime financier des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
Vu La Loi N°2019/012 du 11 Juillet 2019 réservée aux finances de l'Etat et des autres entités publiques ;
Vu La Loi N°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code General des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
Vu Le Décret N°2012/075 du 08 Mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
Vu Le Décret N°2007/17 du 24 Aout 2007 portant création de la Commune de Ndikiniméki ;
Vu Le Décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu Le Décret N°2008/220 du 04 Juillet 2008 portant organisation du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire ;
Vu Le Décret N°2018/449 du 20 Juin 2018 portant organisation du MINDDEVEL ;
Vu Le Décret N°2019/536 du 07 Octobre 2019 portant nomination des Préfets, dans lequel monsieur ABSALOM WOLOA MONONO a été nommé Préfet du Département du Mbam et Inoubou ;
Vu L'Arrêté conjoint N°00000226/MINMAP/MINFI du 06 Aout 2013 fixant le montant des indemnités de session des présidents, membres et secrétaires des commissions de passation des marchés, des présidents, membres et rapporteurs des sous commissions d'analyse des offres, ainsi que celui des indemnités forfaitaires allouées aux personnels du Ministère des marchés publics impliqués dans la passation, le suivi et le contrôle des marchés publics ;
Vu L'Arrêté N°204/A/MINMAP du 02 Juillet 2018 portant création des commissions internes de passation des marchés publics auprès des communautés urbaines, communes et communes d'arrondissement ;
Vu L'Arrêté 027/MINMAP/CAP du 27 Septembre 2018, instituant et organisant les modalités de rémunération et de paiement basés sur la performance de certains acteurs du système des marchés publics ;
Vu L'Arrêté N°000136/A/MINATD du 03 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Commune de Ndikiniméki, Département du Mbam et Inoubou ;
Vu la Circulaire N°00000006/C/MINFI du 30 décembre 2022 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'exercice 2023
Vu l'Avis d'appel d'offre ouvert N°_04_/AONO/C/NDIKI/SG/CIPM/2023 du 10 Avril 2023, lancé pour les travaux de réhabilitation de l'école maternelle publique de Ndikinimeki dans la commune de Ndikinimékipour le montant TTC 15.000.000 FCFA.
Considérant les inscriptions budgétaires ;
Considérant les nécessités de service ;
DECIDE
Article 1er : ETS Afric Copy Center est attributaire du marché pour travaux les travaux de réhabilitation de l'école maternelle publique de Ndikiniméki dans la commune de Ndikinimékipour le montant TTC 15.000.000 FCFA pour un délai de 03 Mois.
Article 2ème : Le Directeur General de ETS Afric Copy Center est invité à se présenter à l'hôtel de ville pour l'établissement du marché correspondant.

NDIKINIMEKI le 1 Juin 2023

Le MAIRE

BESSOUBEL Patrice

COMMUNE DE BIKOK

PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE OBJET DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°006/AONO/C-BIKOK/CIPM-PCCM/2023 DU 03/04/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE SIX (06) LOGEMENTS DE TYPE T2 ET T3 DANS LA COMMUNE DE BIKOK, DEPARTEMENT DE LA MEFOU-ET-AKONO, REGION DU CENTRE

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

VU la constitution ;
Vu la loi n°2018/011 du 11 juillet 2018, portant code de transparence de bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques au Cameroun ;
Vu la loi n°2018/012 du 11 juillet 2018, portant régime financier de l'état et des autres entités publiques ;
Vu la loi n°2022/020 du 27 décembre 20222 portant loi des finances de la république du Cameroun pour l'exercice 2023 ;
Vu la loi n°2002/003 du 19 avril 2002 portant Code Général des Impôts ;
Vu la loi n°2000/09 du 13 juillet 2000 fixant l'organisation et les modalités de l'exercice de la profession d'Ingénieur du Génie Civil ;
Vu le décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics, modifié et complété par le décret 2012/076 du 08 mars 2012 ;
Vu le décret n°2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Publics ;
Vu le décret 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics et ses textes d'application ;
Vu le décret n°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
Vu l'arrêté N° 000120/A/MINEDDEVEL du 03 mars 2020 constatant l'élection du Maire et des adjoints au Maire de la Commune de BIKOK, Département de la Mefou-Et-Akono, Région du Centre ;
Vu l'arrêté n°093/CAB/PM du 05 novembre 2002 fixant les montants de la caution de soumission et les frais d'achat du DAO ;
Vu l'arrêté n°143/CAB/PM du 29 août 2007 mettant en vigueur les DTAO pour la passation des marchés ;
Vu l'arrêté n°022/CAB/PM du 02 février 2011 fixant les modalités de recrutement des consultants individuels ;
Vu l'arrêté n°005/A/MINMAP/SG/DAJ du 20 mars 2013 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès de certaines Collectivités Territoriales Décentralisées ;
Vu l'arrêté n°033/CAB/PM du 13 février 2007 fixant les dispositions du cahier des clauses administratives générales applicables aux marchés publics de travaux ;
Vu l'arrêté n°0096/A/MINMAP du 05 mars 2016 portant création d'une Commission interne de passation des marchés auprès du Programme de Construction des Cités Municipales ;
Vu la circulaire n°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;
Vu la circulaire n°00001/PR/MINMAP/CAB du 25 avril 2022 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;
Vu Circulaire n°0000006/C/MINFI du 30 décembre 2022 *portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État, des Entreprises et Établissements Publics, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres Organismes Subventionnés, pour l'Exercice 2023* ;
Vu la circulaire 002/CAB/PM du 31 janvier 2011 relative à l'amélioration de la performance du système des marchés publics ;
Vu la circulaire n°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;
Vu les textes régissant les corps de métiers des prestations objet du présent marché ;
Vu les textes généraux sur la protection de l'environnement et notamment la loi-cadre n°96/12 du 05 août 1996 relatives à la gestion de l'environnement au Cameroun et ses textes subséquents ;
Vu la Convention de Financement entre le FEICOM et la Commune, signée et enregistrée marquant la garantie du financement du projet à réaliser
Vu D'autres textes spécifiques au domaine concerné par le marché.
Considérant la correspondance 23N° /L/FEICOM/DG/DPPP/SDATA/SMPP du ayant pour objet la proposition d'attribution du marché pour les travaux de construction de six (06) logements de type T2 et T3 dans la Commune de Bikok, Département de la Mefou-Et-Akono, Région du Centre.
Considérant le DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE **N°006/AONO/C-BIKOK/CIPM-PCCM/2023 DU 03/04/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE SIX (06) LOGEMENTS DE TYPE T2 ET T3 DANS LA COMMUNE DE BIKOK, DEPARTEMENT DE LA MEFOU-ET-AKONO, REGION DU CENTRE**

D E C I D E:
Article 1er : Le marché objet de l'appel d'offres national ouvert en procédure d'urgence **N°006/AONO/C-BIKOK/CIPM-PCCM/2023 DU 03/04/2023**, pour les travaux de construction de six (06) logements de type T2 et T3 dans la Commune de Bikok, département de la Mefou-Et-Akono, Région du Centre, **est attribué** à l'établissement **MV SERVICES BTP, BP : 15139 Yaoundé, Tél : 696 28 20 39/677 62 78 61,** pour un montant de **cent huit millions FCFA TTC (108 000 000) et un délai d'exécution de sept (07) mois**.
Article 2 : Le Responsable de ladite entreprise est invité à se présenter à la Commune dans un délai de sept (07) jours à compter de la publication de la présente Décision pour les modalités de l'établissement du marché y afférent.
Article 3 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera

BIKOK le 2 Juin 2023

Le MAIRE

OTTOU Crescence Odette

MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE

COMMUNIQUE N° 000021/C/MINAT/2023 DU 29 MAI 2023 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 001202/ACDCPU/MINAT/CIPM/2023 DU 11 AVRIL 2023 RELATIF À L'ACQUISITION DU MATÉRIEL DE MAINTENANCE POUR LA DIRECTION DES RESSOURCES FINANCIÈRES ET MATÉRIELLES.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Ministre de l'Administration Territoriale communique :

L'entreprise ci-après désignée, soumissionnaire à l'Avis de Consultation susvisé, est déclarée adjudicataire de la Lettre-Commande afférente audit Avis de Consultation, après délibération de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès du Ministère de l'Administration Territoriale.

Il s'agit de :

PROJET	ADJUDICATAIRE	MONTANT T.T.C	DELAI DES PRESTATIONS
Acquisition du matériel de maintenance pour la Direction des Ressources Financières et Matérielles.	ETS COMEBGA Tél :694 59 07 13	Neuf millions neuf cent vingt-neuf mille huit cent vingt (9 929 820) francs CFA, TTC	Deux (02) mois

Ladite entreprise est par conséquent invitée à se présenter, dès publication du présent communiqué, à la Direction des Ressources Financières et Matérielles du Ministère de l'Administration Territoriale, Service des Marchés Publics, 2eme étage, porte 214, tél.222.22.66.01, pour les formalités d'élaboration de la Lettre-Commande y relative.

Le présent Communiqué portant publication des résultats, tient lieu de mainlevée de la caution de soumission./-

YAOUNDE le 29 Mai 2023

Le MINISTRE

ATANGA NJI PAUL

COMMUNE DE NDIKINIMEKI

DECISION N°10/D/ C-ND /SG/ M.O /2023 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT N°09/AONO/C/NDIKI/SG/CIPM/2023 DU 10 AVRIL 2023, LANCÉ POUR LES TRAVAUX D'OUVERTURE DE LA PISTE AGRICOLE NDOKOHOK-MANON (07 KM) , COMMUNE DE NDIKINIMÉKI, DÉPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, RÉGION DU CENTRE.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Maire de la Commune de Ndikiniméki, Maitre d'ouvrage ;
Vu La Constitution du Cameroun ;
Vu La Loi 2019/11 du 10 Juillet 2009 portant régime financier des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
Vu La Loi N°2019/012 du 11 Juillet 2019 réservée aux finances de l'Etat et des autres entités publiques ;
Vu La Loi N°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code General des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
Vu Le Décret N°2012/075 du 08 Mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
Vu Le Décret N°2007/17 du 24 Aout 2007 portant création de la Commune de Ndikiniméki ;
Vu Le Décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu Le Décret N°2008/220 du 04 Juillet 2008 portant organisation du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire ;
Vu Le Décret N°2018/449 du 20 Juin 2018 portant organisation du MINDDEVEL ;
Vu Le Décret N°2019/536 du 07 Octobre 2019 portant nomination des Préfets, dans lequel monsieur ABSALOM WOLOA MONONO a été nommé Préfet du Département du Mbam et Inoubou ;
Vu L'Arrêté conjoint N°00000226/MINMAP/MINFI du 06 Aout 2013 fixant le montant des indemnités de session des présidents, membres et secrétaires des commissions de passation des marchés, des présidents, membres et rapporteurs des sous commissions d'analyse des offres, ainsi que celui des indemnités forfaitaires allouées aux personnels du Ministère des marchés publics impliqués dans la passation, le suivi et le contrôle des marchés publics ;
Vu L'Arrêté N°204/A/MINMAP du 02 Juillet 2018 portant création des commissions internes de passation des marchés publics auprès des communautés urbaines, communes et communes d'arrondissement ;
Vu L'Arrêté 027/MINMAP/CAP du 27 Septembre 2018, instituant et organisant les modalités de rémunération et de paiement basés sur la performance de certains acteurs du système des marchés publics ;
Vu L'Arrêté N°000136/A/MINATD du 03 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Commune de Ndikiniméki, Département du Mbam et Inoubou ;
Vu la Circulaire N°00000006/C/MINFI du 30 décembre 2022 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'exercice 2023
Vu l'Avis d'appel d'offre **ouvert N°_09_/AONO/C/NDIKI/SG/CIPM/2023 du 10 Avril 2023, lancé pour les travaux d'ouverture de la piste agricole Ndokohok-Manon (07 km) , Commune de Ndikiniméki, Département du Mbam et Inoubou, Région du Centre, de** montant TTC 50.000.000 FCFA.
Considérant les inscriptions budgétaires ;
Considérant les nécessités de service ;
DECIDE
Article 1er : Société BOSSANGO SARL est attributaire du marché pour les **travaux d'ouverture de la piste agricole Ndokohok-Manon (07 km) , Commune de Ndikiniméki, Département du Mbam et Inoubou, Région du Centre, de** montant TTC 50.000.000 FCFA, pour un délai de 03 Mois.
Article 2ème : Le Directeur General de Société BOSSANGO SARL est invité à se présenter à l'hôtel de ville pour l'établissement du marché correspondant.

NDIKINIMEKI le 1 Juin 2023

Le MAIRE

BESSOUBEL Patrice

HÔPITAL GYNÉCO-OBSTÉTRIQUE ET PÉDIATRIQUE DE YAOUNDÉ

ADDITIF N°002 AU DAO N°005/AONO/HGOPY/CIPM/2023 DU 27/04/2023 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION EN PROCEDURE D'URGENCE DES ECHOGRAPHES AU SERVICE DE RADIOLOGIE ET IMAGERIE MEDICALE DE L'HÔPITAL GYNECO OBSTETRIQUE ET PEDIATRIQUE DE YAOUNDE (HGOPY), LOTS 1, 2 ET 3

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1	**Autres**
	Au lieu de ... N/A
	Lire plutot **REGLEMENT PARTICULIER DE L'APPEL D'OFFRES (RPAO)** 1.5. (Nouveau) Au lieu de : La date de dépôt des offres est fixée au mercredi 07 juin 2023 à 13 heures. La date d'ouverture des offres est fixée au mercredi 07 juin 2023 à 14 heures. Lire : La date de dépôt des offres est fixée au vendredi 09 juin 2023 à 13 heures. La date d'ouverture des offres est fixée au vendredi 09 juin 2023 à 14 heures.

YAOUNDE le 29 Mai 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MBU ROBINSON ENOW

HÔPITAL GYNÉCO-OBSTÉTRIQUE ET PÉDIATRIQUE DE YAOUNDÉ

ADDITIF N°002 AU DAO N°004/AONO/HGOPY/CIPM/2023 DU 27/04/2023 RELATIF A LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION EN PROCEDURE D'URGENCE D'UN MAMMOGRAPHE NUMERIQUE AU SERVICE DE RADIOLOGIE ET IMAGERIE MEDICALE DE L'HÔPITAL GYNECO OBSTETRIQUE ET PEDIATRIQUE DE YAOUNDE (HGOPY)

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1	**Autres**
	Au lieu de ... N/A
	Lire plutot **Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO)** 1.5. (Nouveau) Au lieu de : La date de dépôt des offres est fixée au mardi 06 juin 2023 à 13 heures. La date d'ouverture des offres est fixée au mardi 06 juin 2023 à 14 heures. Lire : La date de dépôt des offres est fixée au jeudi 08 juin 2023 à 13 heures. La date d'ouverture des offres est fixée au jeudi 08 juin 2023 à 14 heures

YAOUNDE le 29 Mai 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MBU ROBINSON ENOW

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°021/AONO/CUD/CIPM/2023 DU 05/06/2023 POUR LES TRAVAUX D'ALIMENTATION DES BATIMENTS DE LA CUD EN ENERGIE SOLAIRE (HOTEL POCHARD ET AUTRES)FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2023 & SUIVANTS

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Le Maire de la Ville de Douala, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour les Travaux d'alimentation des bâtiments de la CUD en énergie solaire (hôtel pochard et autres).

2. Consistance des prestations

Les travaux consisteront en la fourniture, la pose, la mise en marche des équipements solaires pour l'alimentation de certains bâtiments en un lot unique.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de **Cent Quatrevingt Cinq Millions (185 000 000) FCFA**

4. Allotissement

Les travaux décrits dans le présent Appel d'Offres, feront l'objet d'un (01) lot.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises camerounaises spécialisées dans les travaux en énergie solaire.

6. Financement

Les travaux objets du présent appel d'offres sont financés par le budget de la Communauté Urbaine de Douala de l'exercice 2023 et suivant sur la ligne d'imputation budgétaire n°**222 170 : Matériel service d'eau et d'électricité** - Tâche : **23081**.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine/ Sous-Direction de la Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise à 1.049 Rue Pasteur, 210, immeuble SCI Bonanjo, au 5ème étage, à côté de la Délégation Régionale des Eaux et Forêt B.P : 43 Douala, Tél : 233 42 15 09 Douala- Cameroun, Email : villededouala@yahoo.fr, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine, Sous-Direction de la Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise à 1.049 Rue Pasteur, 210, immeuble SCI Bonanjo, 5ième étage, à côté de la Délégation Régionale des Eaux et Forêt, B.P : 43 Douala, Tél : 233 42 15 09 Douala- Cameroun, de **cent quatre-vingt mille (180 000) FCFA**, au compte Spécial **CAS-ARMP N° 33598800001-89** ouvert auprès des agences BICEC (Yaoundé agence centrale, Douala Bonanjo, Buéa, Ebolowa, Dschang, Ngaoundéré, Maroua, Limbé, Bafoussam, Bamenda, Garoua, Bertoua). Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant de l'Entreprise ou groupement d'entreprises désireuse(s) de participer à l'Appel d'Offres.

9. Remises des offres

Chaque Offre rédigée en français et/ou en anglais et en Huit (08) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies + une (01) copie numérique marqués comme tels, devra parvenir contre récépissé à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine/Sous-Direction de la Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise à 1.049 Rue Pasteur, 210, immeuble SCI Bonanjo, au 5ème étage, à côté de la Délégation Régionale de la Faune et de la Forêt B.P : 43 Douala, Tél : 233 42 15 09 Douala- Cameroun, au plus tard le **06/07/2023** à **12h00**, **heure locale** et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°021/AONR/CUD/CIPM/2023 DU 05/06/2023
POUR LES TRAVAUX D'ALIMENTATION DES BATIMENTS DE LA CUD EN ENERGIE SOLAIRE (HOTEL POCHARD ET AUTRES)
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de six **(06) mois.**

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **trois millions sept cent mille (3 700 000) FCFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet, ...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.
Elles doivent être datées de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.
Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le **06/07/2023 à 13h00** à la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala, dans la salle de réunion de ladite Commission, sise au sous-sol du Cercle Municipal et Multimédia de Douala 1er à Bonanjo.
Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires :

- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
- Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif 48 heures après l'ouverture des plis ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- Non-respect de deux (02) critères essentiels ;
- Absence des fiches techniques et de l'autorisation du fabricant des panneaux solaires, des batteries et des onduleurs ;
- Non-conformité aux spécifications techniques majeures des fournitures dans le tableau récapitulatif des caractéristiques des fournitures.
- Non-respect du critère sur les références et sur le matériel et logistique
- Présence dans la liste des entreprises défaillantes établie par le MINMAP.

Critères essentiels :

- Les critères relatifs à la qualification des candidats
- porteront sur :
- Le Chiffre d'affaires oui/non
- Capacité financière oui/non
- L'expérience du personnel d'encadrementoui/non
- Les références de l'Entreprise Oui/non
- Matériels et logistiques oui/non
- Méthodologie d'exécution Oui/non
- Preuve d'acceptation des conditions du marché Oui/non

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'offres et disposant des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les remises proposées, motivées et écrites en lettres et en chiffres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90)** jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction des Services Généraux du Patrimoine/Sous-Direction de la Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise à 1.049 Rue Pasteur, 210, immeuble SCI Bonanjo, 5ième étage, à côté de la Délégation Régionale de la Faune et de la Forêt B.P : 43 Douala, Tél : 233 42 15 09 Douala- Cameroun, email : villededouala@yahoo.fr.
Le Maire de la Ville de Douala, Autorité Contractante, se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure utile au présent Avis d'Appel d'Offres.

Dénonciation de cas de corruption

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48 ou par écrit au Maitre d'Ouvrage et au Président de la Commission de Passation des Marchés ou encore aux numéros suivants : 695 29 81 15 / 679 88 80 26 de la cellule anti-corruption (IGS) de la Communauté Urbaine de Douala

DOUALA le 5 Juin 2023

Le MAIRE

MBASSA NDINE Roger

COMMUNE DE MAYO-OULO

AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATIONN"000.1/AC/RN/D42/CWO/CIPM/SIGAMP/2023 DU 05/06/2023POUR LA FOURNITURE DU MATÉRIEL

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
57 15 10202641525464 201 426

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Dans le cadre de rexécution du projet cité en référence, le Maire de la Commune de Mayo-Oalo, Maître d'Ouvrage lance un avis de consultation en procédure d'urgence, Pour la fourniture du matériel

2. Consistance des prestations

La prestation du présent marché comprend la fourniture du matériel pédagogique(paquet minimom) à iAEB de Mayo- Oulo.
Les spécifications techniques dudit paquet minimum sont détaillées dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières inclus dans le présent Dossier de demande de cotation.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel du projet est de : Vingt-deux millions(22 000 000)F CFA

4. Allotissement

LOT UNIQUE

5. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte aux Entreprises de droit camerounais.

6. Financement

Le financement est assuré par le Budget de fonctionnement du MINEDUB 2023.
IMPUTATRION :57 15 10202641525 464 201 426
AUTORISATION DE DEPENSE: UF00306

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de Mayo-Oalo dès Publication de l'avis de consultation.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être retiré à la Structure interne de gestion administrative des Marchés publique (SIGAMP) du Mayo - Oulo dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de quarante cinq mille (45000) francs CFA, payable au guichet de la recette communale de Mayo Oulo.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six(06) copies marquées comme telles, devra parvenir a la structure interne de gestion administrative des marchés publics(SIGAMP)du Mayo-Oulo, au plus tard le 03/07/2023 à 10 Heures.
Les plis contenant les soumissions seront placés dans une grande enveloppe anonyme portant la mention :

Demande de Cotation
N° 01/DC/RN/D42 CWO/CIPM/SIGAMP/2023 du 05/06/2023
Pour la fourniture du matériel pédagogique(paquet minimum)à l'IAEB de Mayo - Oulo
Financement:Budget fonctionnement MINEDUB 2023
« À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le maître d'ouvrage pour la réalisation des prestations objet de la présente demande de cotation est d'un[01)mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances, d'un montant de quatre cent quarante quatre mille(440 000) FCFA valable pendant une période de trente(30)jours au-delà de la date originelle de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances, d'un montant de quatre cent quarante quatre mille(440 000) FCFA valable pendant une période de trente(30)jours au-delà de la date originelle de validité des offres. Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être Impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,).
Elles devront obligatoirement dater de moins de trois(03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis de consultation.
Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier de Demande de Cotation sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier de demande de cotation, entraînera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps à savoir l'ouverture des pièces administratives, techniques et financières qui aura lieu le 03/07/2023 à 11 heures au plus tard dans la salle de la CIPM sise à la Commune de Mayo Oalo.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires ;
- Pièces administratives Incomplètes après 48 heures accordées aux soumissionnaires pour se conformer;

Fausses déclarations ou pièces falsifiées;
- Absence de la caution de soumission ;
- Insuffisance de capacité technique(nombre de oui inférieur à 70%)
- Omission d'un prix quantifié dans la DC.

15. Attribution

La Commission Interne de Passation des Marchés proposera au Maître d'ouvrage, d'attribuer le Marché au soumissionnaire dont l'offre sera conforme aux prescriptions du Dossier de Consultation, et présentant l'Offre financière évaluée la moins-disante (Hors Taxes) et remplissant les capacités techniques et financières requises résultant des critères dits essentiels et éliminatoires.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant un délai de quatre- vingt dix (90) jours à compter de la date de remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la structure interne de gestion administrative des marchés publics (SIGAMP) de la Commune de Mayo Oalo.

GAROUA le 5 Juin 2023

Le MAIRE

BOUBAKARI DJIDDA

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

ADDITIF 4 N°05075/23/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/DU 05/06/2023 PORTANT SUR LA MODIFICATION DE LA DATE DE RECEVABILITE ET D'OUVERTURE DES SOUMISSIONS RELATIVES A LA DEMANDE DE COTATION N°13/23/DCO/SDCC/CIPM DU 27/04/2023 POUR U FOURNITURE D'UN LOT DE COMPOSANTS HYDRAULIQUES POUR PRESSE 20"X41" BOURGOGNE BHDC+6V A LA SODECOTON. LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA SODECOTON PORTE À LA CONNAISSANCE DES SOUMISSIONNAIRES QUE LA DATE DE RECEVABILITÉ ET D'OUVERTURE DES SOUMISSIONS RELATIVES À LA DEMANDE DE COTATION POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE COMPOSANTS HYDRAULIQUES POUR PRESSE 20"X41' BOURGOGNE BHDC+GV À LA SODECOTON, PRÉVUE LE 06/06/2023 EST À NOUVEAU REPORTÉE AU 20/06/2023. LE RESTE SANS CHANGEMENT

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1	Remises des offres
	Au lieu de ... Les soumissions seront établies en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies et parviendront au plus tard le **06/06/2023 à 15 heures,** au Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua, sous enveloppe anonyme portant la mention: **AVIS DE DEMANDE DE COTATION N°13/23/DCO/SDCC/CIPM DU 27/04/2023 POUR LA FOURNITURE D"UN LOT DE COMPOSANTS HYDRAULIQUES POUR PRESSE 20"X41" BOURGOGNE BHDC+GV A LA SODECOTON** **« A N"OUVRIR QU"EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».**
	Lire plutot Les soumissions seront établies en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies et parviendront au plus tard le **20/06/2023 à 15 heures,** au Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua, sous enveloppe anonyme portant la mention: **AVIS DE DEMANDE DE COTATION N°13/23/DCO/SDCC/CIPM DU 27/04/2023 POUR LA FOURNITURE D"UN LOT DE COMPOSANTS HYDRAULIQUES POUR PRESSE 20"X41" BOURGOGNE BHDC+GV A LA SODECOTON** **« A N"OUVRIR QU"EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».**

2	Ouverture des Plis
	Au lieu de ... Les offres seront dépouillées le **06/06/2023 à partir de 16 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés, dans sa salle de réunion sise à la Direction Générale de la SODECOTON.
	Lire plutot Les offres seront dépouillées le **20/06/2023 à partir de 16 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés, dans sa salle de réunion sise à la Direction Générale de la SODECOTON.

GAROUA le 5 Juin 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOURRAIN Henri Pierre

MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTEN PROCEDURE D'URGENCE N° 001814/AONOPU/MINAT/CIPM/2023 DU 29 MAI 2023 RELATIF A L'ACQUISITION DE VEHICULES 4X4AU PROFIT DES AUTORITES ADMINISTRATIVES

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
57 07 164 01 340020 524311

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Le Ministre de l'Administration Territoriale, Maître d'Ouvrage, lance, pour le compte du Gouvernement de la République du Cameroun, un Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence relatif à l'acquisition de véhicules 4X4 immatriculés (carte grise et plaque CEMAC) au profit des Autorités Administratives.

2. Consistance des prestations

La prestation, objet du présent Appel d'Offres, consiste en la livraison au Ministère de l'Administration Territoriale de véhicules 4X4 immatriculés (carte grise et plaque CEMAC) au profit des Autorités Administratives dont les caractéristiques techniques sont listées à la pièce N°5 du Dossier d'Appel d'Offres.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel du projet est de **cent cinquante millions (150.000.000) de francs CFA** , Toutes Taxes Comprises.

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte, à égalité de conditions, aux concessionnaires automobiles installés au Cameroun, en règle avec l'administration fiscale et non exclues de la commande publique.

5. Financement

La fourniture, objet du présent Appel d'Offres, est financée par le Budget d'Investissement Public du Ministère de l'Administration Territoriale, exercice2023, imputation **57 07 164 01 340020 524311.**

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté dès publication du présent avis, aux heures ouvrables, auprès du Ministère de l'Administration Territoriale, Direction des ressources Financières et Matérielles, Sous-direction du budget, Service des Marchés, 2eme étage, Porte 214, tel : 222 22 66 01 et la version électronique disponible sur la plateforme COLEPS aux adresses http://www.marchespublics.cm et http://www.publiccontracts.cm, dès publication du présent avis par voie de presse écrite, voie d'affichage dans les locaux du Ministère de l'Administration Territoriale, ainsi que dans le Journal des Marchés de l'ARMP et sur la plateforme COLEPS disponible aux adresses http://www.marchespublics.cm et http://www.publiccontracts.cm .

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu, dès publication du présent avis par voie de presse écrite ou par voie d'affichage, dans les locaux du Ministère de l'Administration Territoriale, Direction des Ressources Financières et Matérielles, Sous-direction du budget, Service des Marchés sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **cent mille (100 000) francs CFA,** payable au Trésor Public et représentant les frais d'achat du dossier.
Il est également possible d'obtenir le DAO par téléchargement gratuit sur la plateforme COLEPS disponible aux adresses sus indiquées pour la version électronique. Toutefois, la soumission en ligne est conditionnée par le payement des frais d'achat du DAO.

8. Remises des offres

Pour la soumission en ligne, les tailles maximales des documents qui vont transiter sur la plateforme et constituant l'offre du soumissionnaire sont les suivantes :
5 MO pour l'Offre Administrative ;
15 MO pour l'Offre Technique ;
5 MO pour l'Offre Financière.
Les formats acceptés sont les suivants :
Format PDF pour les documents textuels ;
JPEG pour les images.
Le soumissionnaire candidat veillera à utiliser des logiciels de compression afin de réduire éventuellement la taille des fichiers à transmettre.
Les offres, rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devront être déposées sous pli fermé et contre récépissé au Ministère de l'Administration Territoriale, Direction des Ressources Financières et Matérielles, Sous-Direction du Budget, Service des Marchés Publics, deuxième (2ème) étage, porte 214, tél : 222 22 66 01, au plus tard le **19 juin 2023** à **14 H 00**, heure locale, portant les mentions suivantes :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 001814/AONOPU/MINAT//CIPM/2023 DU 29 MAI 2023 RELATIF A L'ACQUISITION DE VEHICULES 4X4 AU PROFIT DES AUTORITES ADMINISTRATIVES.
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

Pour la soumission en ligne, l'offre devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS au plus tard le **19 juin 2023 à 14 heures précises**. Une copie de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clé USB ou CD/DVD devra être transmise sous pli scellé avec l'indication claire et lisible « copie de sauvegarde », en plus de la mention ci-dessus dans les délais impartis.

9. Delai de Livraison

Le délai de livraison est de **soixante (60) jours**, à compter de la date de notification de l'ordre de service prescrivant le démarrage des prestations.

10. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission d'un montant de **deux millions (2.000.000) de francs CFA.**
Cette caution sera délivrée par une banque de premier ordre ou par un établissement financier agréé (e) par le Ministère en charge des Finances.
La validité de cette caution est de trente (30) jours, à compter de la date limite de dépôt des offres.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente et conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03)mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.
Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en une phase, le **19 juin 2023** à **15H.00**, heure locale, dans la Salle de Conférences du Ministère de l'Administration Territoriale, par la Commission Interne de Passation des Marchés du ministère siégeant en présence des soumissionnaires qui le désireront ou de leurs représentants dûment mandatés.
Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires
Il s'agit notamment des critères suivants:
- absence de la caution de soumission ;
- dossier administratif incomplet ou non conforme en cas de non régularisation dans un délai de quarante-huit heures accordé aux soumissionnaires ;
- fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- absence de déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire certifie n'avoir pas abandonné de Marché au cours des trois (03) dernières années, mais aussi, qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le Ministère des Marchés Publics (MINMAP);
- absence de prospectus ou fiche technique accompagnée des photos en couleur des véhicules proposés ;
- non-conformité aux spécifications techniques majeures de la fourniture ;
- non-conformité du modèle de soumission ;
- absence de l'agrément ou de l'autorisation du fabricant, le cas échéant ;
- omission d'un prix unitaire quantifié dans le bordereau des prix unitaires;
- absence de certificat d'origine et de garantie du fabricant des véhicules à fournir ;
- offre n'ayant pas satisfait à au **moins soixante-dixpourcent (70%)** de l'ensemble des critères essentiels ;
- non-respect du format de fichier des offres ;
- absence de la copie de sauvegarde en cas de dysfonctionnement de la plateforme COLEPS.
- absence de la copie de sauvegarde en cas de dysfonctionnement de la plateforme COLEPS.
- non-respect de l'un des **critères majeurs** suivants :

- Garde au sol : ? 279 mm ;
- Puissance fiscale : ? 09 CV ;
- Empattement : ? 2745 mm ;
- Type de moteur : en ligne (2.8L Comfort 6- Manuel;
- Source d'énergie : DIESEL ;
- Cylindrée : ? 2755 CC.

2. Critères essentiels
Les offres techniques seront évaluées suivant le système de notation binaire et suivant les critères essentiels détaillés dans la grille d'évaluation. Ces critères essentiels portent sur les éléments ci-après :
ü la présentation des offres ;
ü l'expérience du fournisseur ;
ü les caractéristiques techniques des équipements proposés ;
ü le délai de livraison ;
ü la capacité financière ou solvabilité bancaire, supérieure ou égale à **soixante-quinze millions (75.000.000) de francs FCFA**.
Seules les offres ayant obtenu, à l'issue de l'évaluation technique, une note supérieure ou égale à soixante-dix pourcent (70%) des critères essentiels seront retenues pour la suite de la procédure.

14. Attribution

Le Maitre d'Ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire ayant présenté une offre remplissant les critères de qualification technique et financière requis et dont l'offre sera évaluée la moins-disante.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de trente (30) jours, à compter de la date de dépôt de celles-ci.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Ministère de l'Administration Territoriale, Direction des Ressources Financières et Matérielles, Sous-Direction du Budget, Service des Marchés Publics, deuxième (2ème) étage, porte 214, tél : **222 22 66 01**.
Pour obtenir une assistance technique, en cas de survenance d'un problème lié à l'utilisation de la plateforme, bien vouloir appeler aux numéros **(+237) 222 238 155 / 222 235 669** ou écrire à l'adresse e-mail **dsi@minmap.cm.**
Pour toute dénonciation des pratiques, faits ou actes de corruption, bien vouloir contacter la Commission Nationale Anti-Corruption (CONAC) au numéro 1517 ou l'Autorité chargée des Marchés Publics(MINMAP) par SMS ou appel aux numéros **673 20 57 25 et 699 37 07 48**./-

YAOUNDE le 29 Mai 2023

Le MINISTRE

ATANGA NJI PAUL

COMMUNE DE NDIKINIMEKI

COMMUNIQUE N°012/C/M.O/C-ND/2023 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT N°_11_/AONO/C/NDIKI/SG/CIPM/2023 DU 10 AVRIL 2023, LANCÉ POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE CERTAINES ARTÈRES DE LA VOIERIE MUNICIPALE (10 KM), DANS LA COMMUNE DE NDIKINIMÉKI, DÉPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, RÉGION DU CENTRE.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Maire de la Commune de Ndikiniméki, Maitre d'ouvrage communique.
Par Décision **N°_012_/D/ C-ND /SG/ M.O /2023**, **Groupement Ets Maitrise et Golden et Cie**, a été retenu **pour les travaux de réhabilitation de certaines artères de la voierie municipale (10 Km), dans la Commune de Ndikiniméki, Département du Mbam et Inoubou, Région du Centre.**
Le Directeur General de ladite société est invité à se présenter dès diffusion du présent communiqué à l'hôtel de ville de Ndikiniméki pour recevoir notification de la décision muni du projet de marché correspondant en 15 exemplaires.
Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès publication du présent communiqué, à l'exception de l'exemplaire destiné à l'ARMP. Passé ce délai, ces offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.
Le présent communiqué tient lieu d'attribution et de main levée de la caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus.

NDIKINIMEKI le 1 Juin 2023

Le MAIRE

BESSOUBEL Patrice

MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE

COMMUNIQUE N° 000017/C/MINAT/2023 DU 29 MAI 2023 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 001347/AONOPU/MINAT/CIPM/2023 DU 20 AVRIL 2023 POUR L'ACQUISITION DU MATÉRIEL DE REPROGRAPHIE AU MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE EN DEUX (02) LOTS. LOT 1 : ACQUISITION DE CINQUANTE (50) COPIEURS POUR LES SERVICES LOCAUX.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Ministre de l'Administration Territoriale communique :

Les entreprises ci-après désignées, soumissionnaires à l'Avis d'Appel d'Offres susvisé, sont déclarées adjudicataires des contrats afférents aux différents lots dudit Avis d'Appel d'Offres, après délibération de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès du Ministère de l'Administration Territoriale.

Il s'agit de :

LOTS	PROJETS	ADJUDICATAIRES	MONTANTS T.T.C	DELAIS DES PRESTATIONS
Lot 1	Acquisition de cinquante (50) copieurs pour les services locaux.	MEDICIS Sarl, Tél: 697 86 74 63 // 657 67 89 74; BP:1158 Yaoundé	Soixante-treize millions quarante mille six cent vingt-cinq (73 040 625) francs CFA, TTC	Deux (02) mois
Lot 2	Acquisition de dix (10) copieurs pour les services centraux.	ETS SAWABA, Tel : 677 33 98 24	Quatorze millions neuf cent quatre-vingt-neuf mille sept cent vingt-cinq (14 989 725) francs CFA, TTC	Deux (02) mois

Lesdites entreprises sont par conséquent invitées à se présenter, dès publication du présent communiqué, à la Direction des Ressources Financières et Matérielles du Ministère de l'Administration Territoriale, Service des Marchés Publics, 2eme étage porte 214, tél.222.22.66.01, pour les formalités d'élaboration des projets de contrats y relatifs.

Le présent Communiqué portant publication des résultats, tient lieu de mainlevée de la caution de soumission./-

YAOUNDE le 29 Mai 2023

Le MINISTRE

ATANGA NJI PAUL

MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE

COMMUNIQUE N° 000023/C/MINAT/2023 DU 29 MAI 2023 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°00001140/AONOPU/MINAT/CIPM/2023 DU 11 AVRIL 2023 POUR LA SÉLECTION D'UN CABINET, BUREAU D'ÉTUDES OU ENTREPRISE EN VUE DE LA CONCEPTION ET DE LA PRODUCTION DES DOCUMENTS SÉCURISÉS SUR LES ARMES ET MUNITIONS EN DEUX (02) LOTS.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Ministre de l'Administration Territoriale communique :

Les entreprises ci-après désignées, soumissionnaires à l'Avis d'Appel d'Offres susvisé, sont déclarées adjudicataires des contra afférents aux différents lots dudit Avis d'Appel d'Offres, après délibération de la Commission Interne de Passation des March placée auprès du Ministère de l'Administration Territoriale.

Il s'agit de :

LOTS	PROJET	ADJUDICATAIRE	MONTANT F CFA T.T.C	DELAI DES PRESTATIO
Lot 1	Sécurisation des documents sur les armes (autorisation d'acquisition d'armes, autorisation d'achat des cartouches)	SPRINT-PAY CAMEROON S.A, 675134037 // 636604070, BP: 1342 Yaoundé	Vingt-trois millions huit cent sept mille quatre cent quatre-vingt-dix-neuf (23 807 499) franc CFA TTC	Trois (03) mo
Lot 2	Acquisition d'un kit complet de cartes PVC	SPRINT-PAY CAMEROON S.A, 675134037 // 636604070, BP: 1342 Yaoundé	Treize millions cinq cent trois mille sept cent seize (13 503 716) francs CFA, TTC	Un (01) mois

Lesdites entreprises sont par conséquent invitées à se présenter, dès publication du présent communiqué, à la Direction d Ressources Financières et Matérielles du Ministère de l'Administration Territoriale, Service des Marchés Publics, 2eme étag porte 214, tél.222.22.66.01, pour les formalités d'élaboration des projets de contrats y relatifs.

Le présent Communiqué portant publication des résultats, tient lieu de mainlevée de la caution de soumission./-

YAOUNDE le 29 Mai 2023

Le MINISTRE

ATANGA NJI PAUL

MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE

COMMUNIQUE N° 000018/C/MINAT/2023 DU 29 MAI 2023 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 00001139/AONOPU/MINAT/CIPM/2023 DU 11 AVRIL 2023 RELATIF À L'ACQUISITION D'UN (1) KIT COMPLET POUR LA PRODUCTION DES CARTES PROFESSIONNELLES.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Ministre de l'Administration Territoriale communique :

L'entreprise ci-après désignée, soumissionnaire à l'Avis d'Appel d'Offres susvisé, est déclarée adjudicataire de la Lettre-Commande afférente audit Avis d'Appel d'Offres, après délibération de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès du Ministère de l'Administration Territoriale.

Il s'agit de :

PROJET	ADJUDICATAIRE	MONTANT T.T.C	DELAI DES PRESTATIONS
Acquisition d'un kit complet pour la production des cartes professionnelles	ETS AMIBRA BP : 7668 Tél :699 27 65 65//677 23 07 83	Douze millions huit cent dix-neuf mille trois cent soixante-quinze (12 819 375) francs CFA, TTC	Trois (03) mois

Ladite entreprise est par conséquent invitée à se présenter, dès publication du présent communiqué, à la Direction des Ressources Financières et Matérielles du Ministère de l'Administration Territoriale, Service des Marchés Publics, 2eme étage porte 214, tél.222.22.66.01, pour les formalités d'élaboration de la Lettre-Commande y relative.

Le présent Communiqué portant publication des résultats, tient lieu de mainlevée de la caution de soumission./-

YAOUNDE le 29 Mai 2023

Le MINISTRE

ATANGA NJI PAUL

COMMUNE DE BIKOK

PORTANT PUBLICATION DE LA DECISION D'ATTRIBUTION DU MARCHE OBJET DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°006/AONO/C-BIKOK/CIPM-PCCM/2023 DU 03/04/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE SIX (06) LOGEMENTS DE TYPE T2 ET T3 DANS LA COMMUNE DE BIKOK, DEPARTEMENT DE LA MEFOU-ET-AKONO, REGION DU CENTRE

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BIKOK, AUTORITE CONTRACTANTE,
Communique :
Par décision N° 006 /DA/C-BIKOK/SG/2023, le marché objet du dossier d'appel d'offres national ouvert en procédure d'urgence **N°006/AONO/C-BIKOK/CIPM-PCCM/2023 DU 03/04/2023,** pour les travaux de construction de six (06) logements de type T2 et T3 dans la Commune de Bikok, département de la Mefou-Et-Akono, Région du Centre, est attribué selon le détail ci-après :

ADJUDICATAIRE	PROPOSITION FINANCIERE TTC (FCFA)	DELAI D'EXECUTION
ETS MV SERVICES BTP **BP: 15139 Yaoundé;** **Tél: 696 28 20 39/677 62 78 61**	**CENT HUIT MILLIONS (108 000 000) FRANCS CFA TTC**	**SEPT (07) MOIS A COMPTER DE LA DATE DE NOTIFICATION DE COMMENCER LES TRAVAUX**

Le Responsable de ladite entreprise est invité dès publication du présent communiqué, à la Commune de Bikok, dans un délai de sept (07) jours, à compter de la publication de la présente Décision pour les modalités d'établissement du marché y afférant.
Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer au FEICOM, pour retirer leurs offres sous quinzaine dès parution du présent communiqué, à l'exception de l'exemplaire destiné à l'ARMP.
Passé ce délai, ces offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation

BIKOK le 5 Juin 2023

Le MAIRE

ABAH ATANESIUS FANG

HOPITAL GENERAL DE YAOUNDE

PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°003/AOIO/HGY/CIPM/23 DU 06 AVRIL 2023, EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION D'EQUIPEMENTS DE LABORATOIRE A L'HÔPITAL GENERAL DE YAOUNDE

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Directeur général de l'Hôpital Général de Yaoundé,
Maître d'Ouvrage communique :
Le soumissionnaire ci-après désigné est adjudicataire du marché inscrit dans le tableau ci-dessous

SOUMISSIONNAIRE	MONTANT TTC	DELAI D'EXECUTION EN MOIS
PRETTIS CORPORATION SARL	**233 714 277 FCFA**	**03 MOIS**

Le Directeur Général de la société **PRETTIS CORPORATION SARL** attributaire de ce marché ci-dessus, est invité à se présenter dès publication du présent communiqué, à la Direction des Affaires Administratives et Financières (DAAF) de l'Hôpital Général de Yaoundé pour l'établissement des projets de marché.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de la caution de soumission

YAOUNDE le 31 Mai 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

DJIENTCHEU VINCENT DE PAUL

CAMEROON CIVIL AVIATION AUTHORITY

COMMUNIQUE

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Directeur Général de la Cameroon Civil Aviation Authority (CCAA) communique :

Les soumissionnaires concernés par la Consultation de fournisseurs N° 0144 bis/DC/CCAA/DG/PDST/SPM/03-2023, pour la fourniture de tables bancs, de bureaux et chaises en bois dur dans les écoles primaires et secondaires riveraines à l'Aéroport International de Yaoundé Nsimalen en un lot unique, sont informés que l'appel d'offres est déclaré infructueux.

YAOUNDE le 6 Juin 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

ASSOUMOU KOKI Paule

PROJET DE RELANCE ET DE DÉVELOPPEMENT DE LA RÉGION DU LAC TCHAD

COMMUNIQUE N°020/C/MINEPAT/PROLAC/UMOP/SPM/2023 DU 31 MAI 2023 PORTANT REPORT DE DEPOT DES MANIFESTATIONS D'INTERET.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Coordonnateur National du projet de Relance et Développement de la Région du Lac Tchad communique :

Le dépôt des manifestations d'intérêt relatives à l'Avis de sollicitation à manifestation d'Intérêt N°008/ASMI/MINEPAT/PROLAC/UMOP/SPM/2023 DU 12 MAI 2023 pour le recrutement d'un (e) Consultant (e) individuel(le), Spécialiste des Questions de Développement Social, aspects sécuritaires au sein de l'Unité de Mise en Œuvre du Projet de Relance et de Développement de la Région du Lac Tchad (PROLAC) initialement prévu le **02 juin 2023 est reporté au 14 juin 2023.**

Le présent communiqué sera enregistré et publié partout où besoin sera.

KOUSSERI le 31 Mai 2023

Le COORDONNATEUR

ABICHO MAHAMAT

MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE

DECISION N° 000231/D/MINAT/2023 DU 29 MAI 2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À L'ACQUISITION DU MATÉRIEL INFORMATIQUE POUR LA PASSATION DES MARCHÉS EN LIGNE AU MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE MINISTRE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE,
Vu la Constitution ;
Vu la loi n°2018/011 du 11 juillet 2018 portant code de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques au Cameroun ;
Vu la loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'État et des autres entités Publiques ;
Vu la loi n°2022/017 du 27 décembre 2022 portant loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2023;
Vu le décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics modifié et complété par le décret N° 2012/076du 8 mars 2012 ;
Vu le décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
Vu le décret N°2018/190 du 02 mars 2018 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
Vu le décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu le décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;
Vu le décret n° 2019/030 du 23 janvier 2019 portant organisation du Ministère de l'Administration Territoriale ;
Vu la Circulaire n°00000006/C/MINFI du 30 novembre 2022 portant Instructions relatives à l'exécution des lois de Finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2023 ;
Considérant l'Avis de Consultation pour la Demande de Cotation en Procédure d'Urgence n°001202/ACDCPU/MINAT/CIPM/2023 du 11 avril 2023 relatif à l'acquisition du matériel informatique pour la passation des marchés en ligne au Ministère de l'Administration Territoriale;
Considérant l'offre formulée par le soumissionnaire ETS EMERAUDE;
Considérant les nécessités de service,

D E C I D E

Article 1er. Est, à compter de la date de signature de la présente décision, attribuée à l'entreprise **ETS EMERAUDE, Tel : 677 60 28 03**, la Lettre-Commande relative à l'acquisition du matériel informatique pour la passation des marchés en ligne au Ministère de l'Administration Territoriale, pour un montant de **quatorze millions quatre cent vingt-six mille huit cent soixante-cinq (14 426 865) francs CFA, TTC.**

Article 2 .-La prestation de référence sera exécutée dans un délai de **trois(03) mois** , à compter de la date de notification de l'Ordre de Service prescrivant le démarrage des prestations.

Article 3.-La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera. / -

YAOUNDE le 29 Mai 2024

Le MINISTRE

ATANGA NJI PAUL

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°023/AONO/CUD/CIPM/2023 DU 06/06/2023 EN VUE DU SUPPORT ET HEBERGEMENT DU NUMERO COURT ET SMSFINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA – EXERCICE 2023

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Afin de finaliser le processus de dématérialisation des actes d'urbanisme, le Maire de la Ville de Douala, Autorité contractante, lance le dossier d'Appel d'Offres National Ouvert en support et hébergement du numéro court et sms.

2. Consistance des prestations

- Les prestations objet du présent Appel d'Offres consistent à l'acquisition des SMS pour la communication avec les usagers ;
- la mise en place du dispositif d'envoi des SMS ;
- la mise à disposition des statistiques requises ;
- l'assurance de la permanence des services et du support en cas d'incidents ;
- le support du numéro court de la CUD et son serveur vocal interactif ;
- la formation des utilisateurs et administrateurs.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **Dix millions (10 000 000) FCFA**.

4. Allotissement

Les prestations sont constituées en un lot.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises locales de droit Camerounais.

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Budget de la CUD de l'exercice 2023 et suivants la ligne d'imputation n° **222190** : matériel informatique.

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables, dès publication du présent avis, à l'adresse ci-après : Communauté Urbaine de Douala Direction des Services Généraux et du Patrimoine/Sous-Direction de la Passation des Marchés Publics Sise à 1.049 de la Rue Pasteur, 210, Immeuble SCI Bonanjo, 5è étage, à côté de la Délégation Régionale de la Forêt et de la Faune. BP : 43 Douala, Tél. : 23 42 15 09. Site web: www.douala.cm Email: Cudcabmaire.ps@douala.cm

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré aux heures ouvrables, dès publication du présent avis, à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 4ème étage de l'immeuble SCI-Bonanjo situé à l'angle du 1.049 de la rue Pasteur à Bonanjo, BP 43 Douala – Cameroun ; Tél. : (237) 233 421 509 / Fax : (237) 233 426 950 contre présentation d'un reçu de versement de la somme non remboursable de **Trente mille (30 000) FCFA** payable au compte de CAS-ARMP N° 33598800001-89 ouvert auprès des agences BICEC des Chefs-lieux des Régions et des Villes de Dschang et Limbé. Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant de l'entreprise ou désireuse de participer à l'Appel d'Offres.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français et/ou en anglais en **neuf (09) exemplaires** dont une (01) version numérique (01) originale, sept (07) copies et une offre financière témoin marquées comme tels, devra parvenir contre récépissé à la DSGP/Sous-direction de la Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 5ème étage de l'immeuble SCI-Bonanjo situé à l'angle du 1.049 de la Rue Pasteur à Bonanjo, BP 43 Douala – Cameroun ; Tél. : (237) 233 421 509 / Fax : (237) 233 426 950, au plus tard le **04/07/2023** à **12h00 précises, heure locale** et devra porter la mention suivante :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°023/AONO/CUD/CIPM/2023 DU 06/06/2023

EN VUE DU SUPPORT ET HEBERGEMENT DU NUMERO COURT ET SMS

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent Appel d'Offres est de deux (02) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances (voir pièce n° 11) d'un montant de **deux cent mille (200 000) FCFA** valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.
Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.
Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps.
L'ouverture des enveloppes contenant les pièces administratives, techniques et financières aura lieu au plus tard le **04/07/2023** à **13 heures,** heure locale, par la **Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala**, dans sa salle de réunions sise au sous-sol du Cercle Municipal et Multimédia de Douala 1er à Bonanjo.
L'absence de l'offre financière témoin entraine l'irrecevabilité des offres.
Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dument mandatée et ayant une parfaite connaissance de l'offre.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation du dossier se fera sur la base des critères éliminatoires et essentiels ci-après :

Critères éliminatoires

Ces critères entraînent le rejet de l'offre du soumissionnaire :

- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
- Absence ou non-conformité au terme d'une période de 48 h d'une pièce du dossier administratif après l'ouverture des plis ;
- Fausses déclarations ou falsification des pièces administratives ;

- Absence de référence en hébergement des numéros ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- Note obtenue à l'évaluation des critères essentiels inférieure à 70 points sur 100 ;
- Absence de l'offre financière témoin à l'ouverture des plis ;
- Présence sur le répertoire des entreprises défaillantes publiées par le MINMAP.

Critères essentiels

Les offres techniques seront évaluées sur cent (100) points selon les critères suivants :

Critères	Notations
Présentation générale de l'offre	10 pts
Chiffre d'affaires	20 pts
Références du Soumissionnaire	20 pts
Délai d'exécution	20 pts
Personnel à mobiliser	20 pts
Preuve d'acceptation des conditions du contrat	10 pts

La note technique minimale requise est de soixante-dix (70) points sur 100.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre aura été reconnue conforme pour l'essentiel aux stipulations du Dossier d'Appel d'Offres, disposant de capacités technique et financière requises pour exécuter le marché de façon satisfaisante et dont l'offre aura été évaluée la **mieux-disante** en incluant le cas échéant, les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à l'adresse ci-après :
Communauté Urbaine de Douala Direction des Services Généraux et du Patrimoine/Sous-Direction de la Passation des Marchés Publics
Sise à 1.049 de la Rue Pasteur, 210, Immeuble SCI Bonanjo, 5è étage, à côté de la Délégation Régionale des Forêts et de la Faune. BP : 43 Douala, Tél. : 23 42 15 09. Site web: www.douala.cm Email: Cudcabmaire.ps@douala.cm Avec copie Guichet Unique, Sise au 302 rue Victoria, Hôtel Pochard, Bonanjo
Dénonciation en cas de corruption
Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un « SMS » aux numéros suivants : 673 205 725 / 699 370 748. La Cellule de Lutte anti-corruption de la Communauté Urbaine de Douala pourrait aussi être contacté aux numéros suivants : 695 29 81 15 / 679 88 80 26.

DOUALA le 6 Juin 2023

Le MAIRE

MBASSA NDINE Roger

COMMUNE DE YAOUNDE V

PORTANT ATTRIBUTION A ETS EDHADU MARCHE PASSE APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/PU/CAY5/CIPM/2023 DU 29 MARS 2023 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES VOIES DE MOBILITE ET DE CONNECTIVITE AU QUARTIER OMNISPORTS (CARREFOUR GARAGE AVION - MABOCK) DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 5, DEPARTEMENT DU MFOUNDI, REGION DU CENTRE

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE V,
Vu la Constitution ;
Vu la Loi n°2018/011 du 11 Juillet 2018 portant Code de Transparence et de Bonne Gouvernance dans la gestion des Finances Publiques au Cameroun ;
Vu la loi n°2018/012 du 11 Juillet 2018 portant régime financier de l'Etat ;
Vu la Loi n°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Décentralisées ;
Vu la Loi n°2022/020 du 27 Décembre 2022 portant Loi des Finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2023 ;
Vu le Décret n°2010/1734/PM du 1er Juin 2010 fixant le plan comptable sectoriel des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
Vu le Décret n°2010/1735/PM du 1er Juin 2010 fixant nomenclature budgétaire des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
Vu le Décret n°2012/074 du 08 Mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics, modifié et complété par le Décret n°2013/271 du 05 Août 2013 ;
Vu le Décret n°2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n°2001/048 du 23 Février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
Vu le Décret n°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu le Décret n°93/321 du 25 Novembre 1993 portant création des Communes Urbaines et Rurales ;
Vu l'Arrêté n°000292/A/MINDDEVEL du 06 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 Février 2020 dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 5, Département du Mfoundi, Région du Centre ;
Vu la Circulaire n°005/C/MINMAP/CAB du 03 Juillet 2018 relative à l'application du nouveau Code des Marchés Publics ;
Vu la Circulaire n°00000006/C/MINFI du 30 Décembre 2022 portant instructions relatives à l'exécution de la Loi des Finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2023 ;
Vu les conclusions du Procès-Verbal d'analyse des Offres administratives, techniques et financières du Soumissionnaire à la consultation d'objet, élaboré par la Sous-Commission d'Analyse ;
Considérant les nécessités de Service,
DECIDE :
Article 1er : Le Marché pass2 après Appel d'Offres National Ouvert N°003/AONO/PU/CAY5/CIPM/2023 du 29 Mars 2023 pour les travaux d'aménagement des voies de mobilité et de connectivité au quartier OMNISPORTS (CARREFOUR GARAGE AVION - MABOCK) dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 5, Département du Mfoundi, Région du Centre, est attribué à **ETS EDHA**, pour un montant de **Cent millions trois cent quarante-et-un mille sept cent vingt (100 341 720) francs CFA TTC** et un délai de livraison de **trois (03) mois**.
Article 2 : La présente Décision, qui prend effet à compter de sa date de signature, sera enregistrée, puis publiée par insertion dans le Journal des Marchés de l'ARMP, et partout où besoin sera.

YAOUNDE le 29 Mai 2023

Le MAIRE

BALA Augustin

COMMUNE DE NDIKINIMEKI

DECISION N°12/D/ C-ND /SG/ M.O /2023 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT N°_11_/AONO/C/NDIKI/SG/CIPM/2023 DU 10 AVRIL 2023, LANCÉ POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE CERTAINES ARTÈRES DE LA VOIERIE MUNICIPALE (10 KM), DANS LA COMMUNE DE NDIKINIMÉKI, DÉPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, RÉGION DU CENTRE.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Maire de la Commune de Ndikiniméki, Maitre d'ouvrage ;
Vu La Constitution du Cameroun ;
Vu La Loi 2019/11 du 10 Juillet 2009 portant régime financier des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
Vu La Loi N°2019/012 du 11 Juillet 2019 réservée aux finances de l'Etat et des autres entités publiques ;
Vu La Loi N°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code General des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
Vu Le Décret N°2012/075 du 08 Mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
Vu Le Décret N°2007/17 du 24 Aout 2007 portant création de la Commune de Ndikiniméki ;
Vu Le Décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu Le Décret N°2008/220 du 04 Juillet 2008 portant organisation du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire ;
Vu Le Décret N°2018/449 du 20 Juin 2018 portant organisation du MINDDEVEL ;
Vu Le Décret N°2019/536 du 07 Octobre 2019 portant nomination des Préfets, dans lequel monsieur ABSALOM WOLOA MONONO a été nommé Préfet du Département du Mbam et Inoubou ;
Vu L'Arrêté conjoint N°00000226/MINMAP/MINFI du 06 Aout 2013 fixant le montant des indemnités de session des présidents, membres et secrétaires des commissions de passation des marchés, des présidents, membres et rapporteurs des sous commissions d'analyse des offres, ainsi que celui des indemnités forfaitaires allouées aux personnels du Ministère des marchés publics impliqués dans la passation, le suivi et le contrôle des marchés publics ;
Vu L'Arrêté N°204/A/MINMAP du 02 Juillet 2018 portant création des commissions internes de passation des marchés publics auprès des communautés urbaines, communes et communes d'arrondissement ;
Vu L'Arrêté 027/MINMAP/CAP du 27 Septembre 2018, instituant et organisant les modalités de rémunération et de paiement basés sur la performance de certains acteurs du système des marchés publics ;
Vu L'Arrêté N°000136/A/MINATD du 03 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Commune de Ndikiniméki, Département du Mbam et Inoubou ;
Vu la Circulaire N°00000006/C/MINFI du 30 décembre 2022 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'exercice 2023
Vu l'Avis d'appel d'offre **ouvert N°_11_/AONO/C/NDIKI/SG/CIPM/2023 du 10 Avril 2023, lancé pour les travaux de réhabilitation de certaines artères de la voierie municipale (10 Km), dans la Commune de Ndikiniméki, Département du Mbam et Inoubou, Région du Centre, de** montant TTC 40.000.000 FCFA.
Considérant les inscriptions budgétaires ;
Considérant les nécessités de service ;
DECIDE
Article 1er : **Groupement Ets Maitrise et Golden et Cie** est attributaire du marché **pour les travaux de réhabilitation de certaines artères de la voierie municipale (10 Km), Commune de Ndikiniméki, Département du Mbam et Inoubou, Région du Centre, de** montant TTC 40.000.000 FCFA, pour un délai de 03 Mois.
Article 2ème : Le Directeur General de **Groupement Ets Maitrise et Golden et Cie** est invité à se présenter à l'hôtel de ville pour l'établissement du marché correspondant.

NDIKINIMEKI le 1 Juin 2023

Le MAIRE

BESSOUBEL Patrice

MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE

DECISION N°00238/D/MINAT/2023 DU 29 MAI 2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À LA SÉCURISATION DES DOCUMENTS SUR LES ARMES (AUTORISATION D'ACQUISITION D'ARMES, AUTORISATION D'ACHAT DES CARTOUCHES)

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE MINISTRE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE,
Vu la Constitution ;
Vu la loi n°2018/011 du 11 juillet 2018 portant code de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques au Cameroun ;
Vu la loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'État et des autres entités Publiques ;
Vu la loi n°2022/017 du 27 décembre 2022 portant loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2023;
Vu le décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics modifié et complété par le décret N°2012/076du 8 mars 2012 ;
Vu le décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
Vu le décret N°2018/190 du 02 mars 2018 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
Vu le décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu le décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;
Vu le décret n° 2019/030 du 23 janvier 2019 portant organisation du Ministère de l'Administration Territoriale ;
Vu la Circulaire n°00000006/C/MINFI du 30 novembre 2022 portant Instructions relatives à l'exécution des lois de Finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2023 ;
Considérant l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence n°00001140/AONOPU/MINAT/CIPM/2023 du 11 avril 2023 pour la sélection d'un cabinet, bureau d'études ou entreprise en vue de la conception et de la production des documents sécurisés sur les armes et munitions en deux (02) lots ;
Considérant l'offre formulée par le soumissionnaire SPRINT-PAY CAMEROON S.A;
Considérant les nécessités de service,

D E C I D E

Article 1er. Il est, à compter de la date de signature de la présente décision, attribuée à l'entreprise **SPRINT-PAY CAMEROON S.A, Tél:675134037//636604070; BP:1342 Yaoundé** , la Lettre-Commande relative à l'acquisition d'un kit complet de cartes PVC, pour un montant de **vingt-trois millions huit cent sept mille quatre cent quatre-vingt-dix-neuf (23 807 499) francs CFA, TTC**.

Article 2 .-La prestation de référence sera exécutée dans un délai de **trois(03) mois** , à compter de la date de notification de l'Ordre de Service prescrivant le démarrage des prestations.

Article 3.-La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera. / -

YAOUNDE le 29 Mai 2023

Le MINISTRE

ATANGA NJI PAUL

MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE

DECISION N° 000229/D/MINAT/2023 DU 29 MAI 2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À L'ACQUISITION DE DIX (10) COPIEURS POUR LES SERVICES CENTRAUX.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE MINISTRE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE,
Vu la Constitution ;
Vu la loi n°2018/011 du 11 juillet 2018 portant code de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques au Cameroun ;
Vu la loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'État et des autres entités Publiques ;
Vu la loi n°2022/017 du 27 décembre 2022 portant loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2023;
Vu le décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics modifié et complété par le décret N° 2012/076du 8 mars 2012 ;
Vu le décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
Vu le décret N°2018/190 du 02 mars 2018 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
Vu le décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu le décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;
Vu le décret n° 2019/030 du 23 janvier 2019 portant organisation du Ministère de l'Administration Territoriale ;
Vu la Circulaire n°00000006/C/MINFI du 30 novembre 2022 portant Instructions relatives à l'exécution des lois de Finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2023.
Considérant l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence n° 00001347/AONOPU/MINAT/CIPM/2023 du 20 avril 2023 relatif à l'acquisition du matériel de reprographie au Ministère de l'Administration Territoriale en deux (02) lots ;
Considérant l'offre formulée par le soumissionnaire ETS SAWABA;
Considérant les nécessités de service,

D E C I D E

Article 1er. Est, à compter de la date de signature de la présente décision, attribuée à l'entreprise **ETSSAWABA, Tél : 677 33 98 24** la Lettre-Commande relative à l'acquisition de dix (10) copieurs pour les services centraux, pour un montant de **quatorze millions neuf cent quatre-vingt-neuf mille deux cent soixante-quinze (14 989 275)francs CFA, TTC**.

Article 2 .-La prestation de référence sera exécutée dans un délai de **deux (02) mois** , à compter de la date de notification de l'Ordre de Service prescrivant le démarrage des prestations.

Article 3.-La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera. / -

YAOUNDE le 29 Mai 2023

Le MINISTRE

ATANGA NJI PAUL

PRÉFECTURE DU MBAM ET KIM

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/J11/SAEF/CDPM-MK/2023 DU 05 JUIN 2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'ACHEVEMENT DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA DELEGATION DEPARTEMENTALE DES AFFAIRES SOCIALES ET LOGEMENT D'ASTREINTE DU MBAM ET KIM, ARRONDISSEMENT DE NTUI, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE (PHASE IV) MAÎTRE D'OUVRAGE : DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DES AFFAIRES SOCIALES DU MBAM ET KIM

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Le Préfet du Département du Mbam et Kim, Autorité Contractante, lance pour le compte du Ministère des Affaires Sociales, un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour les travaux de construction de la Délégation Départementale des Affaires Sociales et du logement d'astreinte du Mbam et Kim, Arrondissement de Ntui, Département du Mbam et Kim, Région du Centre (Phase IV).

2. Consistance des prestations

Les prestations comprennent les opérations suivantes :
- Dallage du sol
- Revêtement
- La charpente – couverture ;
- La menuiserie bois ;
- La menuiserie métallique et vitrerie ;
- La peinture ;
- L'électricité ;
- La plomberie sanitaire ;
- VRD.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de **Quinze-cinq millions (15 000 000) de francs.**

4. Allotissement

Les travaux font l'objet d'un lot unique

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises des travaux publics de droit camerounais installées au Cameroun et spécialisées dans l'exécution des travaux de bâtiments et travaux publics.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations **authentiques** qui permettront de retenir celle (s) pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget du Ministère des Affaires Sociales suivant Imputation 57 42 179 01 451120 523112 712

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et obtenu auprès de l'Autorité Contractante (Préfecture de Ntui – Service des Affaires Economiques et Financières) sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de vingt-cinq mille (25.000) francs CFA au Trésor Public (Recette des Finances de Ntui).

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et obtenu auprès de l'Autorité Contractante (Préfecture de Ntui – Service des Affaires Economiques et Financières) sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de vingt-cinq mille (25.000) francs CFA au Trésor Public (Recette des Finances de Ntui).
Présentation des offres :
Les documents constituant l'offre sont répartis en trois volumes ci -après contenus dans une enveloppe fermée et scellée dont :
? L'enveloppe A contenant les pièces administratives (Volume 1) ;
? L'enveloppe B contenant l'offre technique (Volume 2) ;
? L'enveloppe C contenant l'offre financière (Volume 3).
Les offres ainsi présentées seront placées sous simple enveloppe, fermée et scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause. Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de même couleur.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (7) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels devront parvenir dans les Services de l'Autorité Contractante (Préfecture de Ntui – Service des Affaires Economiques et Financières) à Ntui au plus tard le **29 Juin 2023 à 14 heures** précises et devra porter la mention :
AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/J11/SAEF/CDPM-MK/2023 DU 23 JUIN 2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'ACHEVEMENT DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA DELEGATION DEPARTEMENTALE DES AFFAIRES SOCIALES ET DU LOGEMENT D'ASTREINTE DU MBAM ET KIM, ARRONDISSEMENT DE NTUI, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE (PHASE IV)
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage Délégué pour la réalisation des travaux est de **quatre (04) mois calendaires**. Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (garantie bancaire de soumission) établi, selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire ou une compagnie d'assurance agrée par le ministère des Finances et d'un montant égal à **trois cent mille (300 000) francs CFA**.
L'absence du cautionnement provisoire ou sa non-conformité au modèle joint dans le Dossier d'Appel d'Offres entraîne à l'ouverture, le rejet systématique de l'offre.
Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard trente (30) jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire de la lettre commande, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originale ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet, …) conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.
Elles doivent être datées de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.
Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère en charge des finances.

13. Ouverture des Plis

La Commission Départementale de passation des marchés procèdera à l'ouverture des plis en un temps et en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent y assister, le **29 Juin 2023 à 15 heures** précises dans la salle de conférences de la préfecture de Ntui. Les représentants des soumissionnaires qui sont présents signeront une feuille attestant leur présence.

Délai de réponse des soumissionnaires

Pour cet Appel d'Offres, le délai de réponse est fixé à **vingt (20) jours** calendaires aux entreprises désireuses d'y participer à compter de la date de publication de l'Avis d'Appel d'Offres.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en **trois (03) étapes** :
1ère étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
2e étape : Évaluation technique des offres administrativement conformes.
3e étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.
Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

15.1- Critères éliminatoires

15.1.1 : **Pièces administratives**

a) Dossier incomplet ou pièces non conformes, **sous réserve des dispositions du point I.1 de la Circulaire N°002/CAB/PM du 31 Janvier 2011 relative à l'amélioration de la performance du système des marchés publics** ;
b) Pièce falsifiée (la Commission Départementale de Passation des Marchés et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux).
c) Absence d'un cautionnement provisoire ou sa non-conformité.
d) Absence d'une capacité financière au montant demandé.

15.1.2 : Offre technique

a) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;
b) Absence dans l'offre technique de la rubrique « méthodologie d'exécution du projet » ;
c) Non satisfaction, au moins, à **75%** des critères essentiels.

15.1.3 : **Offre financière**

a) Offre financière incomplète ;
b) Modification d'une quantité du devis ;
c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
d) Absence d'un sous-détail de prix.

15.2 : Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base de **25 critères essentiels** ci-dessous :
a) Connaissance du site sur **03 critères** ;
b) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur **10 critères** ;
c) Les références techniques et capacité financière sur **04 critères** ;
d) Les moyens techniques et matériels sur **02 critères** ;
e) La méthodologie d'exécution sur **06 critères**.

15. Attribution

Le Préfet du Département du Mbam et Kim, Autorité Contractante attribuera la Lettre-Commande au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée **la moins-disante** après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus tous les jours aux heures ouvrables auprès de la Préfecture de Ntui – Service des Affaires Economiques et Financières.

YAOUNDE le 5 Juin 2023

Le PRÉFET

GALIM NGONG IRENÉE

ELECTIONS CAMEROON

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 0004/AONO/ELECAM/DGE/CIPM-2023 DU 02 JUIN 2023 RELATIF À L'ÉQUIPEMENT DES DÉMEMBREMENTS TERRITORIAUX D'ELECTIONS CAMEROON EN MOBILIER DE BUREAU.FINANCEMENT : BIP ELECAM 2023

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
222 103

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Le Directeur Général des Elections ; Maitre d'ouvrage, lance un appel d'offres national ouverten procédure d'urgence relatif **à** l'équipement des Démembrements Territoriaux d'Elections Cameroon en mobilier de bureau.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent appel d'offres consistent à l'équipement des Démembrements Territoriaux d'Elections Cameroonrégions de (Ouest, Nord et Sud-Ouest) en mobilier de bureau (des tables de bureau avec trois tiroirs, des fauteuils en bois bibolo, Landa ou Iroko)

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel total de l'opération à l'issue des études préalables est de **Quarante-neuf millions trois cent cinquante-huit mille (49 358 000) Francs CFArépartis comme suit :**
- Lot : 1 enveloppe prévisionnelle 19 000 000 FCFA ;
- Lot : 2 enveloppe prévisionnelle 18 000 000 FCFA ;
- Lot : 3 enveloppe prévisionnelle 12 358 000 FCFA.

4. Allotissement

Lot 1 : Délégation Régionale de l'Ouest : - enveloppe prévisionnelle : **19 000 000 FCFA**
- 40 tables de bureau en bois massif ;
- 40 fauteuils de bureau en bois massif avec accoudoir en bois habillés en simili cuir noir.

Lot 2 : **Délégation Régionale du Nord**:- enveloppe prévisionnelle : **18 000 000 FCFA**
- 37 tables de bureau en bois massif
- 37 fauteuils de bureau en bois massif avec accoudoir en bois habillés en simili cuir noir

Lot 3 : Délégation Régionale du Sud-Ouest:- enveloppe prévisionnelle : **12 358 000 FCFA**
- 25 tables de bureau en bois massif ;
- 25 fauteuils de bureau en bois massif avec accoudoir en bois habillés en simili cuir noir.

5. Participation et origine

La participationau présent appel d'offresNational concerne les entreprises de droit camerounais.

6. Financement

Les prestations objet du présent appeld'offres sontfinancéespar le Budget d'investissement public d'Elections Cameroon pour l'exercice 2023 surla ligne d'imputation budgétaire n° 222 103

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction Générale des Elections (SIGAMP) porte N° 307 (B), téléphones 699 32 85 02 / 676 52 56 36, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Direction Générale des Elections (SIGAMP), porte N° 307 (B) téléphones699 32 85 02 / 676 52 56 36, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **25 000 FCFA** *(vingt-cinq mille francs) par lot,* payable dans le compte intitulé « Compte d'Affectation Spécial CAS-ARMP » ouvert dans les Agences BICEC : Agence Centrale de Yaoundé, Limbe, Dschang, Garoua, Douala-Bonanjo, Ebolowa, Bamenda, Maroua, Buea, Bafoussam, Ngaoundéré, Bertoua.

9. Remises des offres

Chaque Offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir à la Direction Générale des Elections, porte N°307, téléphone699 32 85 02 / 676 52 56 36, au plus tard le **04 juillet 2023** à **14 heures**, heure locale et devra porter la mention :

« Avis d'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence N° 0004/AONO/ELECAM/DGE/CIPM-2023 du 02 Juin 2023 relatif à l'équipement des Démembrements Territoriaux d'Elections Cameroon en mobilier de bureau.
Financement : BIP ELECAM 2023
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Directeur Général des Elections pour la livraison des fournitures objet du présent appel d'offres est de deux (02) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumissionétablie par une banque de premier ordre ou un établissement financier agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 10 du DAO d'un montant de :
- Lot : 1, Caution Trois cent quatre-vingt mille (380 000) FCFA
- Lot : 2, Caution Trois cent soixante mille (360 000) FCFA
- Lot : 3, Caution Deux cent quarante-sept mille cent soixante (247 160) FCFA

Et valable trente (30) jours après la date (limite) de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente ; conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent être datées de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.
Toute offre non conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable ; notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un établissement financier agréé par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps.
L'ouverturedes plis se fera en un temps le **04 juillet 2023** à 15heures dans la salle de conférences du 4ème étage de la Direction Générale des Elections par la commission interne de passation des marchés. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires

1. Absence ou non-conformité d'une pièce administrative non régularisée 48 heures après l'ouverture des offres ;
2. Absence de la caution de soumission ;
3. Fausses déclarations ou pièce falsifiée ;
4. N'avoir pas obtenu 80% des critères essentiels ;
5. Non-respect d'un critère des spécifications techniques
6. Absence des prospectus en couleur des différents mobiliers à fournir ;

2. Critères essentiels
L'évaluation des offres techniques sera faite selon le système binaire (oui/non) sur la base des critères essentiels ci-dessous :

1. Présentation des offres ;
2. Le service après-vente ;
3. Planning et délai de livraison.
4. Organisation de la structure et méthodologie ;
5. La conformité des caractéristiques du mobilier de bureau proposé aux spécifications du DAO
6. un technicien en menuiserie et ébénisterie : niveau bac
7. un technicien dans le domaine
8. Références antérieures de l'entreprise ;

15. Attribution

Le Marché sera attribué au soumissionnaire qui présente les critères de qualification administrative, technique et financière requises et dont l'Offre est la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant trente (*30) jours à* compter de la date limite de remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction Générale, (SIGAMP) porte 307, téléphone 699328502 / 676 52 56 36
Pour tout acte de corruption avérée, bien vouloir contacter la Commission Nationale Anticorruption (CONAC), numéro vert 1517/651649194/658262682.

YAOUNDE le 2 Juin 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

ESSOUSSE ERIK

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA PROTECTION ...

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00005/AONO/MINEPDED/SG/DAG/SDBMM/SM/2023 DU 23 MAI 2023 POUR LA FOURNITURE EN PROCEDURE D'URGENCE, D'UN VEHICULE PICK-UP 4X4 DOUBLE CABINE POUR LE COMPTE DU PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES POUR LA GESTION DURABLE DE L'ECOSYSTEME FORESTIER EN REPUBLIQUE DU CAMEROUN (PROGEF)FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC, EXERCICE 2023.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public pour l'exercice 2023, le Ministre de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable lance, en procédure d'urgence, un Appel d'Offres National Ouvert pour la fourniture d'un véhicule pick-up 4X4 double pour le compte du PROGEF.

2. Consistance des prestations

La prestation objet du présent appel d'offres comprend la fourniture d'un véhicule pick-up 4x4 double cabine.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est trente millions (30 000 000) de francs CFA toutes taxes comprises.

4. Allotissement

La fourniture du véhicule objet de l'appel d'offres se fera en un lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises installées au Cameroun et remplissant les conditions d'accès à la commande publique, conformément à la règlementation en vigueur.

6. Financement

La prestation objet, du présent appel d'offres, est financée par le Budget d'Investissement Public du MINEPDED, exercice 2023.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable sis à l'Immeuble Ministériel N°2, 7ème étage, porte 704 ou 708 dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable sis à l'Immeuble Ministériel N°2, 7ème étage, portes 704 ou 708 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de vingt-cinq mille (25 000) Francs CFA, payable au Trésor Public.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires, dont un (01) original et six (06) copies, marquée comme tel, devra parvenir au Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable sis à l'Immeuble Ministériel N°2, 7ème étage, portes 704 ou 708, au plus tard **le 21 juin 2023 à 14 heures précises** et devra porter la mention suivante :
AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00005/AONO/MINEPDED/CIPM/2023 DU 23 MAI 2023 POUR LA FOURNITURE EN PROCEDURE D'URGENCE, D'UN VEHICULE PICK-UP 4X4 DOUBLE CABINE POUR LE COMPTE DU PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES POUR LA GESTION DURABLE DE L'ECOSYSTEME FORESTIER EN REPUBLIQUE DU CAMEROUN (PROGEF)
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Delai de Livraison

Le délai de livraison maximum prévu par le Maître d'ouvrage pour la livraison du véhicule objet du présent appel d'offres est de trente (30) jours dès notification de l'ordre de service de démarrage.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO d'un montant de six cent mille (**600 000**) francs CFA.

Cette caution doit être valable pendant quatre-vingt-dix (90) jours au-delà de la date limite fixée pour la remise des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (3) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres et être en cours de validité.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières se fera, en une seule étape, **le 21 juin 2023** à 15 heures, par la Commission Interne de Passation des Marchés siégeant à l'occasion, dans la salle de conférence de la Brigade des Inspections Environnementales sis à la montée Ane Rouge.

Seuls les Soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

a. Critères éliminatoires
- Absence ou non-conformité d'une pièce administrative après le délai de 48 heures accordé par la commission ;
- Absence de la caution de soumission ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Note (critères essentiels) : avoir au moins 2 oui sur 3 ;
- Non satisfaction à au moins : 43/48
- Absence de prospectus et des fiches techniques du fabricant,
- Absence de la déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières années ;
- Non-conformité aux spécifications techniques majeures de la fourniture, notamment : La cylindrée, la puissance, la garde au sol, le nombre de porte, l'airbag, les ceintures de sécurité deuxième rangée, la projection antibrouillard et l'ABS.

b. Critères essentiels
- Disponibilité d'un service après-vente ;
- Disponibilité des pièces de rechange ;
- Respect du délai de livraison.

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres, qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante, en incluant le cas échéant les rabais et remises proposées.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrées au Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable sis à l'Immeuble Ministériel N°2, 7ème étage, portes 704 ou 708.

YAOUNDE le 23 Mai 2023

Le MINISTRE

HELE Pierre

COMMUNE DE NDOM

AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DENIANDE DE COTATION EN PROCEDURE NORMALE CONSULTATION N°001/DC/C-NDOM/CIPM/2023 DU 02/06/2023 ACQUISITION DU MATERIEL AUTOMOBILE DE TRANSPORT EN VUE DE LA REHABILITATION DU PART D'ENGINS DE LA COMMUNE DE NDON1 DANS L'ARRONDISSEMENT DE NDOM, DEPARTEMENT DE IA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution des projets cites en références, le Maire de la Commune de NDOM, Autorite Contractante lance pour le compte de la Commune de NDOM, une demande de cotation pour les Approvisionnements généraux dans l'Arrondissement de NDOM, Département de la SANAGA MARITIME, Region du LITTORAL. **Acquisition du materiel automobile de transport en vue de la rehabilitation du pare d'engins de la commune de NDOM.**

2. Consistance des prestations

Les prestations pour la fourniture du materiel automobile de transport (Moteur, boite de vitesse, cloixions cardans flexibles, roues etc.) **en vue de la réhabilitation du parc d'engins de la commune de NDOM ;** objet de la presente consultation est un lot unique.

3. Cout Prévisionnel

Les travaux objet du present Appel dd'offres sont financés par le Budget d'Investissement Public (BIP) de l'exercice 2023. Imputations : ..... Pour l'Acquisition du matériel automobile de transport en vue de la réhabilitation du parc d'engins de la commune de NDOM.

4. Allotissement

Lesdites fournitures font l'objet d'un lot unique ci-apres defini :

N°	Départ	Arr	Intitulé du projet	Lot	Montant	Imputation
1	**Sanaga Maritime**	Ndom	Acquisition du matériel automobile de transport en vue de la réhabilitation Du pare d'engins de la commune de NDOM	Unique	**20 000 000**	-
TOTAL					**20 000 000**	

5. Participation et origine

La participation à la présente consultation est reservée aux Entreprises de droit Camerounais jouissant des capacites juridiques

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'offres sont finances par le Budget d'Investissement Public (BIP) de l'exercice 2023. Montar

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables a la Commune de NDOM, B.P : 04 NDOM, Tel : (237) 699 14 00 51 / 695 52

8. Acquisition du Dossier

L

9. Remises des offres

Les offres redittees en francais ou en anglais, en sept (07) exemplaires (dont un original et six copies marques comme tels), ser

Acquisition du materiel automobile de trans

10. Delai de Livraison

Le délai de livraison objet de cette consultation est de Soixante (60) jours.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces Administratives, une caution de soumission établie par une banque de pren
réhabilitation du parc d'engins de la commune de NDOM, valable pendant trente (30) jours au dela de la date originate de validit

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conf
Le dossier Administratif devra comporter les pièces suivante (originaux ou les copies certifiées conformes par les émetteurs con

1. La declaration d'intention de soumissionner datee, timbree (Fiscal et Communal) et signee (suivant modele joint) datant de
2. Une attestation de non-faillite etablie par le Tribunal de Premiere Instance datant de moins de trois (03) mois precedant la
3. Une attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire, delivree par une banque de premier ordre agreee par le Min
4. La quittance d'achat du Dossier d'Appel d'Offres;
5. Les cautions de soumission (suivant modele joint) d'un montant de 400 000 (Quatre Cent mille) de Francs CFA pour l'Acq
6. Une attestation de non exclusion des marches publics delivree par l'autorite competente de l'organisme chargee de la regu
7. Une attestation delivree par la Caisse Nationale de Prevoyance Sociale certifiant que le soumissionnaire a satisfait a ses c
8. Une attestation delivree par Pautorite competente de ('administration fiscale datant de moins de trois mois, certifiant que le

- Carte de Contribuable ;

- Non redevance fiscale tenant lieu de certificat d'imposition.

1. Registre de Commerce ;
2. Plan de localisation.

L'Offre Technico - Financiere devra comporter entre autres les Bevis descriptif, quantitatif et estimatif conformement aux modele

Les offres devront etre chiffrees hors taxes sur la valeur ajoutee (/1TVA) et toutes taxes comprises (TTC) t accompagnees de la

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le **30/06/2023 à 11 Heure**s par la Commission Interne-de Passation des /Larches aupres de la C
L'ouverture des plis se fera en un temps.

14. Critères d'évaluation

PRINCIPAUX CRITERES ELIMINIATOIRES

- Absence de la caution de soumission, d'un Cheque Certifie ou d'un Cheque-Banque dans les pieces Administratives ;
- Fausse declaration ou piece falsifide ;
- Absence de la declaration sur l'honneur du soumissionnaire de non abandon d'un marche et non appartenance a la liste d
- Absence d'un prix unitaire quantifie ;
- Non-conformite au modele de soumission ;
- Absence du Fichier Numerique World des offres techniques et financieres (Cle USB) ;
- Absence de la production d'une piece administrative jugee non conforme a l'ouverture des plis dans les 48h.

15. Attribution

Sous reserve du respect des conditions dc conformite des offres, (a) l'attribution des marches de tra fourniture et de services qu

16. Durée Validité des Offres

Sous reserve du respect des conditions dc conformite des offres, (a)]'attribution des marches de tra fourniture et de services qu

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complementaires peuvent etre obtenus aux heures ouvrables a la Commune NDOM, 13.P : 04 NDOM, Tel
CORRUPTION DANS LES MARCHES PUBLICS
Pour tout acte de corruption ou acte de mauvaise pratique, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS a MINMAP aux numeros su

MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 00085 /AONR/MINHDU/CIPM /2022 DU 01 JUIN 2023 POUR LE CONTROLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES VOIRIES EN TERRE ET/OU REVETUES DANS CERTAINES VILLES DU CAMEROUN, (EN PROCEDURE D'URGENCE) LOT 1 : (VILLE DE BAFANG ET DE PENKA MICHEL), LOT 2 : (VILLE D'EBOLOWA 2EME ET DE SANGMELIMA). LOT 3 : (VILLE DE BUEA).FINANCEMENT : FONDS ROUTIER, EXERCICES 2023 - 2024

FINANCEMENT
FONDS ROUTIER (FR) , N/A

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Le Ministre de l'habitat et du développement Urbain, Maître d'ouvrage et Autorité Contractante, lance, pour le compte de l'Etat du Cameroun, un Appel d'Offres National Restreint pour le **contrôle et la surveillance des travaux d'entretien des voiries en terre et/ou revêtues dans certaines villes du Cameroun, (en procédure d'urgence) en trois lots. Lot 1 : (ville de Bafang et de Penka Michel), lot 2 : (ville d'Ebolowa 2eme et de Sangmélima), lot 3 : (ville de Buea).**

2. Consistance des prestations

Les prestations consistent à la réalisation des missions suivantes :
- Mission 1 - EXE : Examen de la conformité au projet et visa des études d'exécution qui seront faites par l'entreprise ;
- Mission 2 – DET- OPC : direction de l'exécution des contrats de travaux, ordonnancement, pilotage et coordination des chantiers,
- Mission 3 - AOR : assistance lors des opérations de réception et pendant la période de garantie.

NB : Les prestations sont définies de manière plus détaillée dans les Termes de Référence.

3. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel des prestations est résumé dans le tableau ci-dessous :

N° lot	Région	Villes	Prestation :	Budget total/Projet	Crédits de Paiement (CP) exercice 2023	Crédits de Paiement (CP) exercice 2024
1	Ouest	Bafang	Contrôle et surveillance de la voie « Chapelle Saint Luc – Dernier poteau et Agence ENEO-Carrefour quartier Haoussa. 1 030 ml »;	31 802 128	31 802 128	0
		Penka-michel	Contrôle et surveillance de la voie : Carrefour Badjulah-Marché Mussang-Eglise catholique de Badjeghang-Centre de santé de Latchouet Badjerang-Carrefour Ndengue. 4 000 ml.			
2	Sud	Ebolowa 2ème	Contrôle et surveillance de la route communale de Nkolandom. 3 500 ml ;	55 694 355	38 686 642	17 007 713
		Sangmélima	Contrôle et surveillance de la voie « Entrée Quartier Bissono – Eglise Catholique Bissono » 600 ml dans la ville de Sangmelima.			
3	Sud-Ouest	Buea	Contrôle et surveillance des travaux d'entretien de la voie : West extension Layout-Suppo et bretelles	10 000 000	10 000 000	0

4. Participation et origine

La participation à cet appel d'offres est restreinte aux Bureaux d'Etudes Techniques ci-après cités, pré-qualifiés à l'issue de l'Appel à Manifestation d'Intérêt N°00056/ASMI/MINHDU/2023 du 31 Mars 2023 en vue du recrutement des BET pour le contrôle et la surveillance des travaux d'entretien des voiries en terre et/ ou revêtues dans certaines villes du Cameroun (en procédure d'urgence). lot1: villes (Bafang, Penka-Michel), lot2 : (ville d'Ebolowa 2eme et Sangmélima), lot3 : (Ville de Buea) ; Il s'agit de :

● **Pour le Lot 1 : (Bafang et Penka-Michel)**.

N°	ENTREPRISES	ADRESSES	TELEPHONES
1	BEC LA ROUTIERE	BP : 13 704 Yaoundé	222 22 35 64 / 222 23 53 03
2	INTEGC Sarl	BP : 11 088 Yaoundé	242 73 86 37 / 699 92 48 95
3	PRISMA Sarl	BP : 15 553 Yaoundé	222 232 599 / 693 04 00 56

● **Pour le Lot 2 (Ebolowa 2eme et Sangmélima)**

N°	ENTREPRISES	ADRESSES	TELEPHONES
1	BEM INGENIERING CONSULTING	BP : Yaoundé	696 598 735 / 679 617 895
2	DCE	BP : 17 021 Yaoundé	677 621 422 / 694 503 456
3	INGENIERIE CONSEIL	BP : Yaoundé	675 160 884

● **Pour le Lot 3 : (Buea)**

N°	ENTREPRISES	ADRESSES	TELEPHONES
1	BAMBUY ENGINEERING SERVICES & TECHNIQUE	BP : 425 Bamenda	677 936 926 / 661 126 126
2	ETS FAIRCHILD ENTERPRISE	BP : 201 Bamenda	676 093 445 / 697 274 540
3	UNIVERSAL CONSULT	BP : 978 Bamenda	675 09 28 32

NB : Les candidats de la liste restreinte ne peuvent pas s'associer en groupement, ni avec un candidat ne faisant pas partie de ladite liste.

5. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Fonds Routier, exercices 2023-2024.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres en version physique peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction des Affaires Générales / Service des Marchés Publics du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain, sis au 9e étage porte 02 de l'immeuble Ministériel N° 1 à Yaoundé et la version électronique sur la plateforme COLEPS aux adresses http://www.marchespublics.cm et http://www.publiccontracts.cm dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré dès publication du présent avis à la Direction des Affaires Générales du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain (Service des Marchés) sise au 9è étage porte 09T02 de l'immeuble Ministériel N° 1 (en face de la Poste Centrale), sur présentation d'une quittance originale de versement d'une somme non-remboursable de **cinquante mille (50 000) FCFA** payable au Trésor Public au titre des frais d'acquisition du dossier d'appel d'offres.

8. Remises des offres

Chaque offre, sous peine de rejet, sera rédigée en français ou en anglais, et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, et devra parvenir sous plis fermés, à la Direction des Affaires Générales (Service des Marchés-Bureau des offres) du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain sise 2ème étage de l'immeuble abritant le projet PDVIR/MINHDU, situé derrière la DGSN à LONGKAK-Yaoundé (bâtiment beige aux balcons rouges), au plus tard **le 29 Juin 2023 à 13 heures, heure locale.** Elle devra porter la mention :
AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°00085/AONR/MINHDU/CIPM /2022 DU 01 JUIN 2023 POUR LE CONTROLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES VOIRIES EN TERRE ET/OU REVETUES DANS CERTAINES VILLES DU CAMEROUN, (EN PROCEDURE D'URGENCE) LOT 1 : (VILLE DE BAFANG ET DE PENKA MICHEL), LOT 2 : (VILLE D'EBOLOWA 2EME ET DE SANGMELIMA), LOT 3 : (VILLE DE BUEA).
FINANCEMENT : Fonds Routier, Exercices 2023-2024
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »
Pour la soumission en ligne, l'offre devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS au plus tard le [29 Juin 2023] à [13 heures, heure locale]. Une copie de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clé USB devra être transmise sous pli scellé avec l'indication claire et lisible « copie de sauvegarde », en plus de la mention ci-dessus dans les délais impartis.
Les tailles maximales des documents qui vont transiter sur la plateforme et constituant l'offre du soumissionnaire sont les suivantes :
• 5 MO pour l'Offre Administrative ;
• 15 MO pour l'Offre Technique ;
• 5 MO pour l'Offre Financière.
Les formats acceptés sont les suivants :
• Format PDF pour les documents textuels ;
• JPEG pour les images.
Le candidat veillera à utiliser des logiciels de compression afin de réduire éventuellement la taille des fichiers à transmettre.]

9. Delai de Livraison

Le délai d'exécution des prestations est de 05 mois pour les lots 1 et 3 et de 10 mois pour le lot 2, soit 5 mois par tranche.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire délivré par un établissement bancaire de premier ordre ou compagnie d'assurances agréé par le Ministère en charge des Finances, dont le montant est fixé dans le tableau ci-dessous et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres. Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original datant d'au plus trois (03) mois.

N° lot	Montant de la Caution
1	630 000
2	1 130 000
3	200 000

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou toute autre autorité administrative (Gouverneur, préfet, sous-préfet, …), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être datées d'au plus trois (03) mois ou établies postérieurement à la date de publication de l'avis d'appel d'offres.

12. Ouverture des Plis

Elle se fera en deux temps ainsi qu'il suit :
• L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le 29 Juin 2023 au plus tard à 14 heures précises dans la salle de réunions de la Commission Interne de Passation des Marchés publics du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain, sise au 2ème étage de l'immeuble abritant le projet PDVIR/MINHDU, situé derrière la DGSN à LONGKAK-Yaoundé (bâtiment beige aux balcons rouges).
• L'ouverture des offres financières sera faite au terme de l'analyse des offres techniques pour les soumissionnaires ayant obtenu une note technique au moins égale à 70 points sur 100 (70/100 points).
Seuls les soumissionnaires concernés peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

13. Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires
Les critères éliminatoires sont les suivants :
A. Absence de la caution de soumission du dossier administratif ;
B. Non-production au-delà du délai de 48h après l'ouverture des plis ou après constatation dûment notifiée au soumissionné concerné, d'une pièce administrative jugée non conforme ou absente ;
C. Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
D. Absence Déclaration sur l'honneur de non-abandon des marchés publics au cours des trois (03) dernières années ;
E. Absence de l'attestation de visite de site signée sur l'honneur par le soumissionnaire, accompagnée du rapport de ladite visite.
F. absence de la copie de l'Agrément du BET ou projet de contrat de sous-traitance suivant le modèle joint au DAO et dûment rempli, avec un Laboratoire agréé pour l'exécution des prestations géotechniques accompagné d'une copie certifiée de l'agrément du sous-traitant ;
G. N'avoir pas présenté un Chef de Mission disposant les qualifications ci-après :
- Formation minimum : BAC+3 en Génie Rural ou Génie Civil et inscrit à l'ordre professionnel ;
- Expérience Générale : ayant au moins cinq (05) ans d'expérience ;
- Expérience Spécifique : ayant déjà occupé le poste de chef de mission dans au moins deux projets de contrôle des travaux d'entretien de voiries urbaines.
H. Présence du diplôme et du curriculum vitae d'un fonctionnaire en activité, sans un document justifiant de sa mise en disponibilité signé de son Ministre utilisateur ou du Ministre de son administration d'origine ;
I. Non-conformité du modèle de soumission ;
J. Omission d'une pièce de l'offre financière (Soumission, BPU, DQE ou Décomposition des Prix Forfaitaires) ;
K. Omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU ou DQE ou DPF ;
L. Présence des informations sur le montant de l'offre financière dans l'offre administrative ou technique ;
M. La présentation en nombre insuffisante ou uniquement en copie des offres.
2 Critères essentiels
A – Personnel d'encadrement /40
B – Matériel /24
C – Note méthodologique /16
D- Références justifiées du soumissionnaire /20
Seules les soumissions dont les propositions techniques justifient d'une note supérieure ou égale à soixante-dix points sur cent (70/100) seront éligibles à l'analyse des offres financières.

14. Attribution

Le consultant sera choisi par **la méthode de sélection qualité – coût (mieux disant)** conformément aux procédures décrites dans le présent DAO.

La note globale finale **N** sera calculée par la combinaison pondérée des notes techniques et financières suivant la formule ci-après :

Ng = 70 x Note technique (Nt) + 30 x Note financière (Nf)

100

La note financière **(Nf)** est obtenue de la façon suivante :

Soit **Fm** le montant de la proposition la moins disante, sa note financière sera prise égale à 100 points. Les notes des autres soumissionnaires calculées à partir de la note financière de la proposition la moins disante sera obtenue par la formule :

Nf = 100 x **Fm**

F

Fm = le montant de la proposition la moins disante

F = le montant de la proposition considérée

Le soumissionnaire présentant la note finale la plus élevée sera déclaré adjudicataire du marché.

N.B : Aucun soumissionnaire ne peut être attributaire de plus d'un lot.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **une durée de 90 jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès de la Direction des Opérations Urbaines du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain, sise au 7è étage-porte 06 de l'immeuble ministériel n°1 (face Poste Centrale – Yaoundé), aux heures ouvrables ou en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses : http://www.marchespublics.cm et http://www.publiccontracts.cm.
Pour toute dénonciation d'acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.
Pour obtenir une assistance technique, en cas de survenance d'un problème lié à l'utilisation de la plateforme, bien vouloir appeler aux numéros (+237) 222 238 155 / 222 235 669 ou écrire à l'adresse email dsi@minmap.cm.
Additif de l'appel d'offres
Des additifs éventuels pourront être apportés au présent DAO en respect de la réglementation en vigueur

YAOUNDE le 1 Juin 2023

Le MINISTRE

COURTES NEE KETCHA CÉLESTINE

PROJET DE DEVELOPPEMENT DES CHAINES DE VALEUR DE L' ELEVAGE ET DE LA PISCICULTURE

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN°003 /AONO/MINEPIA/CSPM-PDCVEP/UCP/SPM/2023 DU 31/05/2023POUR ACQUISITION DU MATÉRIEL INFORMATIQUE ET ÉQUIPEMENT DE COLLECTE À L'APPUI DU RECENSEMENT GÉNÉRAL DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE ET AUX STATISTIQUES DE L'ELEVAGE ET DE LA PISCICULTURE DANS LE CADRE DU PROJET DE DÉVELOPPEMENT DES CHAÎNES DE VALEUR D'ELEVAGE ET DE LA PISCICULTURE (PD CVEP) EN DEUX LOTS : LOT 1: FOURNITURE MATÉRIEL INFORMATIQUE; LOT 2 : EQUIPEMENTS DE COLLECTE.FINANCEMENT : ACCORD DE PRET BAD N° 2000200003001 DU 03 AVRIL 2020REPUBLIQUE DU CAMEROUN, EXERCICE 2023 ET SUIVANTS

FINANCEMENT
BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT (BAD)
IMPUTATION
2000200003001

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Dans le cadre de l'acquisition du matériel informatique et équipement de collecte à l'appui du Recensement Général de l'Agriculture et de l'Elevage (RGAE) et aux statistiques de l'Elevage et de la Pisciculture dans le cadre du Projet de Développement des Chaînes de Valeur d'Elevage et de la Pisciculture (PD CVEP) sous financement Banque Africaine de Développement, le Coordonnateur National, lance pour le compte du RGAE un Appel d'Offres National Ouvert pour la réalisation des prestations sus-citées.

2. Consistance des prestations

Les prestations du présent Appel d'Offres consistent à l'acquisition du matériel informatique et équipement de collecte à l'appui du Recensement Général de l'Agriculture et de l'Elevage (RGAE) et aux statistiques de l'Elevage et de la Pisciculture dans le cadre du Projet de Développement des Chaînes de Valeur d'Elevage et de la Pisciculture (PD CVEP) en deux (02) lots : Lot 1: Fourniture matériel informatique; Lot 2 : Equipements de collecte dont les caractéristiques sont détaillées dans le Descriptif de la Fourniture.

3. Cout Prévisionnel

Le budget prévisionnel de réalisation de la fourniture du matériel pour le RGAE est de 415 156 950 FCFA TTC et repart comme suit :

N° lots	Désignations	Budget Prévisionnel TTC	Délai de Livraison (jours)
Lot 1	Fourniture matériel informatique	77 679 450	45
Lot 2	Equipements de collecte	337 477 500	45
	COUT TOTAL DU PROJET	415 156 950	

4. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les Entreprises de droit camerounais fournisseurs de biens et de services.

5. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres Ouvert, sont financées par Accord de Prêt BAD : 2000200003001 du 03 Avril 2020 et le Budget de la République du Cameroun de l'Exercice 2023 et suivants.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables, à l'Unité de Coordination du Projet de Développement des Chaînes de Valeurs d'Elevage et de la Pisciculture (PD CVEP), située à Stone Building au Quartier Golf, 105, Avenue Rosa Park, façade latérale de l'Ambassade des Etats Unis, Yaoundé ; République du Cameroun dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu, à l'Unité de Coordination du Projet de Développement des Chaînes de Valeurs d'Elevage et de la Pisciculture (PD CVEP), située à Stone Building au Quartier Golf, 105, Avenue Rosa Park, façade latérale de l'Ambassade des Etats Unis, Yaoundé ; République du Cameroun, contre versement d'une somme non remboursable de cent mille (100 000) Francs CFA payable au Trésor Public au titre des frais d'achat du dossier contre remise d'une quittance.
Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant le prestataire désireux de participer à la consultation.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en anglais ou en français, en sept (07) exemplaires, dont un (01) original et six (06) copies (avec 01 copie marquée ARMP) marqués comme tels, devra être déposée à l'Unité de Coordination du Projet de Développement des Chaînes de Valeurs d'Elevage et de la Pisciculture (PD CVEP), située à Stone Building au Quartier Golf, 105, Avenue Rosa Park, façade latérale de l'Ambassade des Etats Unis, Yaoundé ; République du Cameroun, au plus tard le 20/06/2023 à 11 heures, heure locale et devra porter la mention :
Appel d'Offres National Ouvert
N° 003/AONO/MINEPIA/CSPM-PDCVEP/UCP/SPM/2023 du 31/05/2023

pour acquisition du matériel informatique et équipement de collecte à l'appui du Recensement Général de l'Agriculture et de l'Elevage et aux statistiques de l'Elevage et de la Pisciculture dans le cadre du Projet de Développement des Chaînes de Valeur d'Elevage et de la Pisciculture (PD CVEP) en deux (02) lots : Lot 1: Fourniture matériel informatique; Lot 2 : Equipements de collecte .

Financement : ACCORD DE PRET BAD N° 2000200003001 DU 03 AVRIL 2020
REPUBLIQUE DU CAMEROUN, EXERCICE 2023 ET SUIVANTS
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

9. Delai de Livraison

Le délai de livraison est de quarante cinq (45) jours calendaires.

10. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées, d'un cautionnement provisoire (garantie bancaire de soumission) d'une durée de validité de quatre vingt dix (90) jours, établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministre en charge des finances.

Le montant en FCFA de la garantie de soumission pour chaque lot est mentionné dans le tableau ci-après :

Lots	Montant de la Caution de soumission (FCFA)
Lot 1	1 165 192
Lot 2	5 062 163

L'absence du cautionnement provisoire dans le Dossier d'Appel d'Offres entraine à l'ouverture le rejet systématique de l'offre et sa non-conformité accorde au soumissionnaire un délai maximum de quarante-huit heures (48h) pour la rendre conforme.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du Marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

11. Recevabilité des Offres

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt des offres ou celles ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière du dossier administratif et l'offre technique seront irrecevables.
Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.
Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.
Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant tel présenté ci-haut, établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans le DAO. Cette caution entrera en vigueur dès la date limite de soumission et restera valable jusqu'au trentième (30ième) jour inclus après le délai de validité des offres.
Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu le 20/06/2023 dès 12 heures dans la salle des réunions de la Commission Spéciale de Passation des Marches auprès du Projet de Développement des Chaînes de Valeurs d'Elevage et de la Pisciculture située à Stone Building au Quartier Golf, 105, Avenue Rosa Park, façade latérale de l'Ambassade des Etats Unis, Yaoundé ; République du Cameroun.
.
L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois étapes :
- 1iere étape : Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1),
- 2ieme étape : Ouverture de l'enveloppe B contenant les offres techniques (volume 2)
- 3iéme étape : Ouverture de l'enveloppe C contenant les offres financières (volume 3).

Seuls les soumissionnaires assistent à cette séance d'ouverture ou peuvent s'y faire représenter par une seule personne de leur choix dûment mandatée ayant une bonne connaissance du dossier.

13- Présentation des offres
Les documents constituant l'offres sont repartis en trois volumes ci-après contenus dans une enveloppe fermée et scellée dont :
Ø L'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1) ;
Ø L'enveloppe B contenant l'offre technique (volume 2) ;
Ø L'enveloppe C contenant l'offre financière (volume 3).
Les trois enveloppes ainsi présentées seront ensuite placées sous pli dans une simple enveloppe unique, fermée et scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause.
Les différentes pièces de chaque offres seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de même couleur (autre que la couleur blanche).

13. Critères d'évaluation

14.1- Critères éliminatoires

a) Pièces administratives incomplètes pour

Ø Absence ou non-conformitéé de original du cautionnement provisoire (caution de soumission);
Ø Absence ou non-conformité 48 heures après l'ouverture, d'au moins une des pièces du dossier administratif à exception de la caution de soumission.

b) Offre technique incomplète pour ou non-conformité de l'une des pièces suivantes :
Ø La déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières années, et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes établies par le MINMAP;
Ø Absence des fiches techniques des fabricants;
Ø Absence d'engagement formel par une attestation de garantie signée du soumissionnaire pour assistance technique durant la période de garantie ressortant la liste ou le descriptif des pièces de rechange et la fréquence d'intervention sur le site ;
Ø Non validation d'une fourniture (du pourcentage minimum de caractéristiques à respecter) tel que détaillé dans le « Descriptif de la fourniture » ;
Ø Non-respect des 100% des critères majeures des (13) équipements. (Une note technique inferieure à 5/6 de « OUI »);

c) Offre financière incomplète pour :

Ø Absence de la lettre de soumission timbrée et signée ;
Ø Absence du bordereau des prix unitaires (BPU) ;
Ø Absence du détail quantitatif et estimatif (DQE) et sous-détails des prix ;
Ø Omission dans l'offre financière (Bordereaux de Prix, DQE et Sous-détail des prix) d'un prix quantifié.
Ø Capacité financière du soumissionnaire : La capacité financière est de soixante dix huit millions (78 000 000) FCFA pour le lot 1 et Trois cent cinquante millions (350 000 000) FCFA pour le lot 2.

d) Omission d'un prix quantifié ;
a) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ou non authentique ;
b) N'avoir pas obtenu au moins un total de 05 critères sur l'ensemble des 06 critères essentiels.
14.2 : Critères essentiels
La notation des critères essentiels ci-après, dont le détail est contenu dans la grille d'évaluation, se fera suivant le mode binaire en attribuant à chaque critère la valeur positive (oui) ou la valeur négative (non) :
- Présentation sur 01 critère ;
- Planning de livraison sur 01 critère ;
- Garantie sur 01 critère ;
- Service après-vente sur 01 critère ;
- Acceptation des conditions du DAO (CCAP, Descriptif de la Fourniture (DF) paraphé à chaque page, signé, daté et cacheté à la dernière page avec la mention « lu et approuve ») sur 01 critère ;
- Référence du soumissionnaire sur 01 critère.
N.B Seuls les soumissionnaires qui auront satisfait à tous les critères éliminatoires seront éligibles à l'évaluation financière.

14. Attribution

Le Coordonnateur National du PDCVEP attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et ayant été évaluée la moins disante.
Par ailleurs, Le Coordonnateur National du PDCVEP se réserve le droit de ne pas attribuer le marché dans le cadre du présent Appel d'Offres à un soumissionnaire ayant déjà été cocontractant d'un marché de fourniture et dont les performances ont été jugées peu satisfaisantes ou ayant fait l'objet d'un constat de défaillance ou d'une résiliation.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires seront engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour le dépôt des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à l'Unité de Coordination du Projet de Développement des Chaînes de Valeurs de l'Elevage et de la Pisciculture (PD CVEP), située à Stone Building au Quartier Golf, 105, Avenue Rosa Park, façade latérale de l'Ambassade des Etats Unis, Yaoundé ; République du Cameroun. E-mail : elev.piscult@gmail.com / taponfack_j@yahoo.fr

YAOUNDE le 31 Mai 2023

Le COORDONNATEUR NATIONAL

NJOYA ABOUBAKAR

CENTRE NATIONAL D'EDUCATION

AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION N°002/DC/MINRESI/CIPM/2023 DU 05 JUIN 2023 RELATIVE A L'ENTRETIEN DES BIENS MEUBLES ET IMMEUBLES DU CENTRE NATIONAL D'EDUCATION

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
612111

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Le Chef du Centre National d'Education lance un avis de consultation pour la demande de cotation relative à l'acquisition d'un service d'entretien des locaux du CNE.

2. Consistance des prestations

Les prestations de la présente consultation, sont définies dans le descriptif contenu dans le dossier de consultation. En effet, il s'agira plus précisément de :
· Détartrer, nettoyer et désinfecter les salles d'eau et le sanitaire ;

· Nettoyer les bureaux (laver le sol, nettoyer les meubles, les vitres, enlever les toiles d'araignées, aspirer les moquettes, nettoyer les rideaux + voilage) ;

· Nettoyer les couloirs et escaliers (laver le sol, enlever les toiles d'araignées, aspirer les moquettes) ;

· Nettoyer les différents parkings ;

· Nettoyer la bibliothèque et la salle des banquets ;

· Nettoyer la salle de conférences du bâtiment du CNE (nettoyer les meubles, les vitres, enlever les toiles d'araignées, nettoyer le sol, nettoyer les rideaux et voilage) ;

· Nettoyer les baies vitrées du bâtiment ;

· Nettoyer les VRD.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de la prestation est de neuf million neuf cent-cinquante mille (9 950 000) francs CFA Toutes Taxes Comprises.

4. Participation et origine

La participation à la présente consultation est ouverte à égalité des conditions aux entreprises camerounaises, exerçant dans le domaine de l'entretien des locaux publics.

5. Financement

Les prestations, objets de la présente consultation, sont financées par le Budget de Fonctionnement du CNE, exercice 2023, sur la ligne d'imputation 612111.

6. Consultation du Dossier

Le dossier de consultation peut être obtenu au MINRESI, Direction des Affaires Générales, Service des Marchés publics (bâtiment principal), BP 1457, téléphone 222 23 24 42, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement au Trésor Public de la somme non remboursable de vingt mille (20 000) francs CFA.
8. Dépôt des Offres

7. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un original marqué comme tel et six (06) copies, devra parvenir à la Direction des Affaires Générales, Service des Marchés publics (bâtiment principal), BP 1457, téléphone 222 23 24 42, au plus tard le 29 juin 2023 à 14 heures et devra porter la mention :

« CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION N°002/DC/MINRESI/CIPM/2022 DU05 JUIN 2023 RELATIVE A L'ENTRETIEN DES BIENS MEUBLES ET IMMEUBLES DU CENTRE NATIONAL D'EDUCATION « A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

8. Delai de Livraison

Le délai d'exécution est fixé à six (06) mois à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer la prestation.

9. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de cent quatre vingt mille (180 000) francs CFA établie par un établissement bancaire ou une compagnie d'assurance agréée et habilitée à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics.

La caution est valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

10. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Avis de consultation.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis de consultation.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du dossier de consultation sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en une fois le 29 juin 2023 à 15 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés dans la salle de réunions du MINRESI.

Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture.

12. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en trois étapes :

Première étape : vérification de la conformité des pièces administratives de chaque soumissionnaire ;

Deuxième étape : évaluation technique des offres administrativement conformes ;

Troisième étape : analyse des propositions financières des soumissionnaires dont les offres ont été reconnues techniquement et administrativement conformes.

14. Critères éliminatoires

· Absence ou non-conformité d'une pièce administrative 48 heures après l'ouverture des plis, à l'exception de la caution de soumission ;
· Fausse(s) déclaration(s) ou des pièce(s) falsifiée(s) ;
· Absence de la caution de soumission conforme au modèle joint en annexe dans le dossier administratif à l'ouverture des plis ;
· Proposition technique non conforme aux descriptifs de la presta
· tion ;
· Absence d'un prix unitaire quantifié ;
· Absence d'au moins deux références pour les prestations similaires (1ère et dernière page de la Lettre-Commande ou du Marché enregistré + PV de réception) réalisées au cours des cinq dernières années ;
· Absence de la déclaration sur l'honneur de n'avoir pas abandonné un marché au cours des trois (03) dernières années et de ne pas figuré sur la liste officielle des entreprises défaillantes établis annuellement par le Ministère des Marchés Publics.

13. Attribution

A l'issue de l'analyse financière, le soumissionnaire dont l'offre est conforme pour l'essentiel aux prescriptions du descriptif de la prestation et qui présente l'offre de prix la moins-disante sera retenu.

Conformité des offres

Toute offre non-conforme aux prescriptions du Dossier de Consultation sera déclarée irrecevable.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre- vingt dix (90) jours, à compter de la date de l'ouverture des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service administratif et financier du CNE, BP 6331, téléphone 222 23 40 12/699 33 46 91.

Numéro vert du MINMAP

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25/699 37 07 48.

YAOUNDE le 5 Mai 2023

Le CHEF DE CENTRE

MFORTEH STEPHEN AMBE

COMMUNE DE MFOU

PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE À LA DEMANDE DE COTATION N°_001_/DC/C.CMFOU/SMP/2023 DU 26 AVRIL 2023 RELATIVE A LA REHABILITATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIQUE DE LA VILLE DE MFOU,, DANS LA COMMUNE DE MFOU, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Maire de la Commune de Mfou, Maitre d'Ouvrage,
Vu la Constitution,
Vu la Loi N°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant code général des Collectivités Territoriales Décentralisées,
Vu la circulaire N°00000456/C/MINFI du 30 décembre 2021 portant instructions relatives à l'exécution de loi des finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2022 ;
Vu le Décret N° 93/322 du 25 Novembre 1993 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N°77/203 du 29 Juin 1977 déterminant les communes et leurs ressort territorial,
Vu le Décret N°2001/048 du 23 Février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'ARMP, modifié et complété par le Décret N°2012/076 du 08 Mars 2012,
Vu le Décret N°2003/651/PM du 16 Avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Publics,
Vu le Décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des Marchés Publics,
Vu la Circulaire N°0000001/19/MINEE/SG/DMRE du 12/02/2019 prescrivant certaines modalités d'exécution des ouvrages d'approvisionnement en milieu rural,
Vu la circulaire Loi N°2022/020 du 07 décembre 2022, portant instructions relatives à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres organismes subventionnés pour l'exercice 2023 ;
Vu le Dossier relatif à la consultation sus visée,
Vu les normes en vigueur et les autres dispositions diverses
DECIDE :
Article 1er : Les Lettres Commandes, objets de la consultation sus visée sont attribuées au soumissionnaire ci-après :

Intitulé	Attributaire	Montant TTC (FCFA)	Délai
Réhabilitation du centre de promotion de la Femme et de la Famille	ETS LUGUY SCI BP : 441Yaoundé Tél : 6 74 72 72 35	28 500 000	2 mois

Article 2 : La présente Décision sera enregistrée et publiée partout ou besoin sera./-

MFOU le 5 Juin 2023

Le MAIRE

NGOUMOU Francis

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

ADDITIF 1 N°05087/23/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/HM DU 05/06/2023 PORTANT MODIFICATION DE LA DATE LIMITE DE RECEVABILITÉ ET D'OUVERTURE DES SOUMISSIONS L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°065/23/AONO/SDCC/CIPMDU 11/05/2023 LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA SODECOTON PORTE À LA CONNAISSANCE DESSOUMISSIONNAIRES QUE LA DATE LIMITE DE RECEVABILITÉ ET D'OUVERTURE DES SOUMISSIONS RELATIVES À L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°065/23/AONO/SDCC/CIPM DU 12/05/2023 POUR LA FOURNITURE DE DEUX (02) LOTS D'OUTILS DE COUPE ET PLAQUETTES À LA SODECOTON. INITIALEMENT PRÉVUE LE 14 JUIN 2023 EST REPORTÉE AU 22 JUIN 2023. LE RESTE SANS CHANGEMENT.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1	Remises des offres
	Au lieu de ... Les soumissions présentées sous forme reliée, rédigées en Français ou en Anglais, établies en **six (06)** exemplaires dont **un (01)** original et **cinq (05)** copies, marqués comme tels devront parvenir **au plus tard le 14/06/2023** à **15 heures** au Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON àGaroua. Les plis renfermant les soumissions seront contenus dans une enveloppe extérieure anonyme portant la mention : **AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°065/23/AOIO/SDCC/CIPM DU 11/05/2023 POUR LA FOURNITURE DE DEUX (02) LOTS D'OUTILS DE COUPE ET PLAQUETTES** **« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**
	Lire plutot Les soumissions présentées sous forme reliée, rédigées en Français ou en Anglais, établies en **six (06)** exemplaires dont **un (01)** original et **cinq (05)** copies, marqués comme tels devront parvenir **au plus tard le 22/06/2023** à **15 heures** au Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON àGaroua. Les plis renfermant les soumissions seront contenus dans une enveloppe extérieure anonyme portant la mention : **AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°065/23/AOIO/SDCC/CIPM DU 11/05/2023 POUR LA FOURNITURE DE DEUX (02) LOTS D'OUTILS DE COUPE ET PLAQUETTES** **« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

2	Ouverture des Plis
	Au lieu de ... L'ouverture des plis sera effectuée en une seule phase par la Commission Interne de Passation des Marchés de la SODECOTON dans sa salle de réunion à la Direction Générale de la Société à Garoua **le 14/06/2023** à **partir de 16 heures.** Seuls les soumissionnaires qui le désirent peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y **faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier**. Un seul représentant par soumissionnaire sera admis en salle

2	Ouverture des Plis
	Lire plutot L'ouverture des plis sera effectuée en une seule phase par la Commission Interne de Passation des Marchés de la SODECOTON dans sa salle de réunion à la Direction Générale de la Société à Garoua **le 22/06/2023** à **partir de 16 heures.** Seuls les soumissionnaires qui le désirent peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y **faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier**. Un seul représentant par soumissionnaire sera admis en salle

GAROUA le 5 Juin 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOURRAIN Henri Pierre

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

ADDITIF 1 N°N°05074/23/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/NY DU 05/06/2023 PORTANT SUR LA MODIFICATION DE LA DATE DE RECEVABILITE ET D'OUVERTURE DES SOUMISSIONS RELATIVES A L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N'OET/AS/AOLO/SDCC/CIPM DU 11/05/2023 POUR LA FOURNITURE DE TROIS (03) LOTS DE JOINTS, BANDES D'ETANCHEITES ET DIVERS A LA SODECOTON. LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA SODECOTON PORTE À LA CONNAISSANCE DES SOUMISSIONNAIRES QUE LA DATE DE RECEVABILITÉ ET D'OUVERTURE DES SOUMISSIONS RELATIVES À L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°067/23/AOIO/SDCC/CIPM DU 11/05/2023 POUR LA FOURNITURE DETROIS(03)LOTS DE JOINTS, BANDES D'ÉTANCHÉITÉS ET DIVERS À LA SODECOTON. INITIALEMENT PRÉVUE LE 14/06/2023 EST REPORTÉE AU 27/06/2023. LE RESTE SANS CHANGEMENT.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1	Remises des offres
	Au lieu de ... Les soumissions présentées sous forme reliée, rédigées en Français ou en Anglais, établies en **six (06)** exemplaires dont **un (01)** original et **cinq (05)** copies, marqués comme tels devront parvenir **au plus tard le 14/06/2023** à **15 heures** au Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON àGaroua. Les plis renfermant les soumissions seront contenus dans une enveloppe extérieure anonyme portant la mention : **AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°067/23/AOIO/SDCC/CIPM DU 11/05/2023 POUR LA FOURNITURE DE TROIS (03) LOTS DE JOINTS, BANDES D'ETANCHEITES ET DIVERS A LA SODEOCOTON** **« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**
	Lire plutot Les soumissions présentées sous forme reliée, rédigées en Français ou en Anglais, établies en **six (06)** exemplaires dont **un (01)** original et **cinq (05)** copies, marqués comme tels devront parvenir **au plus tard le 27/06/2023** à **15 heures** au Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON àGaroua. Les plis renfermant les soumissions seront contenus dans une enveloppe extérieure anonyme portant la mention : **AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°067/23/AOIO/SDCC/CIPM DU 11/05/2023 POUR LA FOURNITURE DE TROIS (03) LOTS DE JOINTS, BANDES D'ETANCHEITES ET DIVERS A LA SODEOCOTON** **« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

2	Ouverture des Plis
	Au lieu de ... L'ouverture des plis sera effectuée en une seule phase par la Commission Interne de Passation des Marchés de la SODECOTON dans sa salle de réunion à la Direction Générale de la Société à Garoua **le 14/06/2023** à **partir de 16 heures.** Seuls les soumissionnaires qui le désirent peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y **faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier**. Un seul représentant par soumissionnaire sera admis en salle.

2	Ouverture des Plis
	Lire plutot L'ouverture des plis sera effectuée en une seule phase par la Commission Interne de Passation des Marchés de la SODECOTON dans sa salle de réunion à la Direction Générale de la Société à Garoua **le 27/06/2023** à **partir de 16 heures.** Seuls les soumissionnaires qui le désirent peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y **faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier**. Un seul représentant par soumissionnaire sera admis en salle.

GAROUA le 5 Juin 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOURRAIN Henri Pierre

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°001/AONO/MINADER/PARF-CAFE/CIPM/2023 DU 06 JUIN 2023RELATIF A LA REHABILITATION DE UN (01) PARC A BOIS ET UN (01) CHAMP SEMENCIER AU PROFIT DU PROJET D'APPUI A LA RELANCE DE LA FILIERE CAFE (PARF-CAFE).FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINADER, EXERCICE 2023

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
57 30 184 03 320026 522312

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Le Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural, Maître d'Ouvrage lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour la réhabilitation de 01 parc à bois de café Robusta et 01 champ semencier de café Arabica dans les localités de Mbouroukou et Foumbot pour le compte du PARF-CAFE/MINADER

2. Consistance des prestations

La prestation objet du présent appel d'offre comprend uniquement la réalisation d'opérations culturales telles :

1. la régénération, la réhabilitation et l'entretien des champs semenciers de Café Arabica dans la localité de Foumbot ;
2. et l'entretien, la réhabilitation et la redensification des parcs à bois de Café Robusta dans la localité de Mbouroukou.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel est de trente millions (30 000 000) de francs CFA.

4. Allotissement

Les prestations, objet de l'Appel d'Offres sont en un (01) lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux Sociétés, Entreprises ou Groupements d'Entreprises, de droit Camerounais exerçant dans le domaine.

6. Financement

La prestation, objet du présent Appel d'Offres National Ouvert est financé par le **Budget d'Investissement Public du MINADER (BIP/MINADER) ; Imputation : 57 30 184 03 320026 522312**

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables, **à la Coordination Nationale du PARF-CAFE, sise à Nlongkak, face OAPI, Téléphone 694 48 79 30 / 696 04 61 04.**

8. Acquisition du Dossier

Ledit dossier peut être retiré aux heures ouvrables à la Coordination Nationale du PARF-CAFE, sise à Nlongkak, face OAPI, Téléphone 694 48 79 30/695 04 61 04, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de soixante mille FCFA (60 000), payable au Trésor Public territorialement compétent.

Par ailleurs les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète (boîte postale, Téléphone, Télécopie, e-mail).

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en anglais ou en français, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au à la Coordination Nationale du PARF-CAFE, sise à Nlongkak, face OAPI, Téléphone 694 48 79 30 / 696 04 61 04, au plus tard **le 27 juin 2023 à 13 heures, heure locale** et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°001/AONO/MINADER/PARF-CAFE/CIPM/2023 DU 06 JUIN 2023
RELATIF A LA REHABILITATION DE 01 PARC A BOIS DE CAFE ROBUSTA ET 01 CHAMP SEMENCIER DE CAFE ARABICA AU PROFIT DU PROJET D'APPUI A LA RELANCE DE LA FILIERE CAFE (PARF-CAFE)
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum de livraison prévu par le Maître d'Ouvrage est de Quatre-vingt-dix (**90**) jours.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un établissement bancaire de premier ordre ou organisme financier habilité par le Ministre chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, dont le montant s'élève à Six cent mille de FCFA **(600 000) FCFA** et valable pendant trente (30) jours à compter de la date limite de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent être datées de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un établissement financier de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu **le 27 juin 2023 à 14 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés du PARF-CAFE, à la Salle de Réunion de la **Coordination Nationale du PARF-CAFE, sise à Nlongkak, face OAPI**. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

1-Critères éliminatoires
- Absence ou non-conformité d'une pièce administrative, après un délai de 48 h ;
- Fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou pièces falsifiées ;
- Absence de la Caution de soumission dument acquitté et délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances ;
- Non-respect des modèles de pièces ;
- Absence de la déclaration sur l'honneur de n'avoir pas abandonné un Marché au cours des trois (03) dernières années et que l'entreprise ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le Ministre des Marchés Publics ;
- Absence d'agrément en qualité de distributeur de produits phytosanitaires et de bio pesticides en cours de validité pour les approvisionnements délivrés par le Ministère en charge de l'agriculture ;
- Défaut d'avoir réalisé un marché similaire en termes d'approvisionnement, d'un montant ? 20 millions au cours des 03 dernières années (1ère et dernière page du marché et Procès-Verbal de réception requis) ;
- Non- respect de 100% des spécifications techniques

- Non-respect de cinq (05) sur six (06) critères essentiels.
2-Critères essentiels
L'évaluation de l'offre technique portera sur les critères énoncés dans le tableau ci-dessous :

Pour qu'une offre soit retenue pour l'analyse financière, elle devra satisfaire tous les critères éliminatoires et au moins 05 des 06 critères essentiels.

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage Délégué attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant Quatre Vingt dix (**90**) jours maximums à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Coordination Nationale du PARF-CAFE, sise à Nlongkak, face OAPI, Téléphone 694 48 79 30 /696 04 61 04.
Dénonciation
Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler 1517, numéro vert de la Commission Nationale Anti-corruption.

YAOUNDE le 6 Juin 2023

Le MINISTRE

MBAIROBE Gabriel

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA PROTECTION ...

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00008/AONO/MINEPDED/CIPM/-2023 DU 23 MAI 2023 POUR L'ACQUISITION EN PROCEDURE D'URGENCE D'UN BATEAU COLLECTEUR DE LA JACINTHE D'EAU ET AUTRES PLANTES AQUATIQUES ENVAHISSANTESFINANCEMENT : FONDS NATIONAL POUR L'ENVIRONNEMENT ET LE DEVELOPPEMENT DURABLE (CAS/FNED)

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , FONDS NATIONAL POUR L'ENVIRONNEMENT ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE (CAS/FNED), EXERCICE 2023

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Dans le cadre de la restauration des terres et des paysages dégradés, le Ministre de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable lance, un Appel d'Offres National Ouvert pour l'acquisition d'un bateau collecteur de la jacinthe d'eau et autres plantes aquatiques envahissantes.

2. Consistance des prestations

L'objectif global est de restaurer les fonctions économique, écologique et social des cours d'eau au Cameroun.
- De manière spécifique, il s'agira de :
- Fournir un bateau collecteur de la jacinthe d'eau et autres plantes aquatiques envahissantes au profit de la Communauté urbaine d'Ebolowa ;
- Fournir le matériel nécessaire pour la maintenance du bateau acquis ainsi que les accessoires.
En outre il s'agira aussi de :
- Assurer le transport du bateau ainsi que ses accessoires jusqu'à la Mairie de la ville d'Ebolowa;
- L'assemblage du matériel ;
- Assurer le service après-vente ;
- Assurer la garantie.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est quarante-huit millions (48 000 000) de francs CFA toutes taxes comprises.

4. Allotissement

La fourniture et l'installation du bateau objet de l'appel d'offres se fera en un lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises installées au Cameroun et remplissant les conditions d'accès à la commande publique, conformément à la règlementation en vigueur.

6. Financement

Les prestations objet, du présent appel d'offres, sont financées par le Fonds National pour l'Environnement et le Développement Durable (CAS/FNED), exercice 2023.

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables au Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement durable sis à l'Immeuble ministérieln°2, 7ème étage, portes 704 ou 708, dès publication du présent avis au Journal des marchés ou dans Cameroon Tribune et COLEPS.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable sis à l'Immeuble Ministériel N°2, 7ème étage, portes 704 ou 708 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de cinquante mille (50 000) Francs CFA, payable au Trésor Public.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires, dont un (01) original et six (06) copies, marquée comme tel, devra parvenir au Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable sis à l'Immeuble Ministériel N°2, 7ème étage, portes 704 ou 708, au plus tard **le 21 juin 2023 à 14 heures précises** et devra porter la mention suivante :
AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00008/AONO/MINEPDED/CIPM/-2023 DU 23 MAI 2023 POUR L'ACQUISITION D'UN BATEAU COLLECTEUR DE LA JACINTHE D'EAU ET AUTRES PLANTES AQUATIQUES ENVAHISSANTES
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

10. Delai de Livraison

Le délai de livraison maximum prévu par le Maître d'ouvrage pour la livraison des équipements objet du présent appel d'offres est de cent cinquante (150) jours dès notification de l'ordre de service de démarrage.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO d'un montant de neuf cent soixante mille (**960 000**) francs CFA.

Cette caution doit être valable pendant quatre-vingt-dix (90) jours au-delà de la date limite fixée pour la remise des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (3) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres et être en cours de validité.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières se fera, en une seule étape, **21 juin 2023** à 15 heures, par la Commission Interne de Passation des Marchés siégeant à l'occasion, dans la salle de conférence de la Brigade des Inspections Environnementales sis à la montée Ane Rouge.

Seuls les Soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

a. Critères éliminatoires
- Absence ou non-conformité d'une pièce administrative après le délai de 48 heures accordé par la commission ;
- Absence de la caution de soumission ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Absence de prospectus et des fiches techniques du fabricant,
- Absence de la déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières années ;
- Non-respect des certaines caractéristiques essentielles du bateau ;
- Absence de l'autorisation du fabriquant ;
- Non-respect de tous les critères majeurs.

b. Critères essentiels
- Disponibilité d'un service après-vente ;
- Disponibilité des pièces de rechange ;
- Respect d'au moins 80% des caractéristiques mineures ;
- Respect du délai de livraison.

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres, qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante, en incluant le cas échéant les rabais et remises proposées.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrées au Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable sis à l'Immeuble Ministériel N°2, 7ème étage, portes 704 ou 708.

YAOUNDE le 23 Mai 2023

Le MINISTRE

HELE Pierre

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA PROTECTION ...

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00009/AONO/MINEPDED/CIPM/-2023 DU 23 MAI 2023 RELATIF A L'ACQUISITION EN PROCEDURE D'URGENCE DES EQUIPEMENTS TECHNIQUES SPECIFIQUES POUR LE MINI LABORATOIRE DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES :FINANCEMENT : FONDS NATIONAL POUR L'ENVIRONNEMENT ET LE DEVELOPPEMENT DURABLE (CAS/FNED).

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , FONDS NATIONAL POUR L'ENVIRONNEMENT ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE (CAS/FNED)

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public pour l'exercice 2023, le Ministre de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable lance, un Appel d'Offres National Ouvert relatif à l'acquisition des équipements techniques spécifiques pour le mini laboratoire des changements climatiques à l'Observatoire National sur les Changements Climatiques (ONACC).

2. Consistance des prestations

L'objectif global est de faciliter la collecte, la centralisation et l'analyse des données ainsi que la qualité des services climatologiques produits par l'Observatoire
Plus spécifiquement il est question d'acquérir et installer à l'ONACC, un mini laboratoire de changements climatiques constitué des équipements suivants :
- PC Desktop ;
- PC Portable de 17.5" pouce ;
- Serveur complet ;
- Scanners industriels ;
- Tablettes Smart ;
- Onduleur ;
- Photocopieur industriels ;
- Appareil photo Numérique ;
- Régulateurs de tension ;
- Stabilisateurs de tension ;
- GPS ;
- Vidéo projecteur ;
- Disques Durs externes ;
- Installation du système de sécurité incendie ;
- Ecrans pour serveur.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de quatre-vingt millions (80 000 000) de francs CFA toutes taxes comprises.

4. Allotissement

La fourniture et l'installation des équipements spécifiques objet de l'appel d'offres se fera en un lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises installées au Cameroun et remplissant les conditions d'accès à la commande publique, conformément à la règlementation en vigueur.

6. Financement

Les prestations objet, du présent appel d'offres, sont financées par le Fonds National pour l'Environnement et le Développement Durable (CAS/FNED), exercice 2023.

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables au Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement durable sis à l'Immeuble ministérieln°2, 7ème étage, portes 704 ou 708, dès publication du présent avis au Journal des marchés ou dans Cameroon Tribune et COLEPS.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable sis à l'Immeuble Ministériel N°2, 7ème étage, portes 704 ou 708 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de cinquante mille (50 000) Francs CFA, payable au Trésor Public.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires, dont un (01) original et six (06) copies, marquée comme tel, devra parvenir au Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable sis à l'Immeuble Ministériel N°2, 7ème étage, portes 704 ou 708, au plus tard **le 21 juin 2023 à 14 heures précises** et devra porter la mention suivante:

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00009/AONO/MINEPDED/CIPM/-2023 DU 23 MAI 2023
RELATIF A L'ACQUISITION EN PROCEDURE D'URGENCE DES EQUIPEMENTS TECHNIQUES SPECIFIQUES POUR LE MINI LABORATOIRE DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES :
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

10. Delai de Livraison

Le délai de livraison maximum prévu par le Maître d'ouvrage pour la livraison des équipements objet du présent appel d'offres est de soixante (60) jours dès notification de l'ordre de service de démarrage.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO d'un montant d'un million six cent mille (**1 600 000**) francs CFA.

Cette caution doit être valable pendant quatre-vingt-dix (90) jours au-delà de la date limite fixée pour la remise des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (3) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres et être en cours de validité.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières se fera, en une seule étape, **21 juin 2023** à 15 heures, par la Commission Interne de Passation des Marchés siégeant à l'occasion, dans la salle de conférence de la Brigade des Inspections Environnementales sis à la montée Ane Rouge.
Seuls les Soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

a. Critères éliminatoires
- Absence ou non-conformité d'une pièce administrative après le délai de 48 heures accordé par la commission ;
- Absence de la caution de soumission ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Absence de prospectus et des fiches techniques du fabricant,
- Absence de la déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières années ;
- Non-respect de certaines caractéristiques essentielles de chaque équipement.

b. Critères essentiels
- Disponibilité d'un service après-vente ;
- Disponibilité des pièces de rechange;
- Respect du délai de livraison.

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres, qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante, en incluant le cas échéant les rabais et remises proposées.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrées au Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable sis à l'Immeuble Ministériel N°2, 7ème étage, portes 704 ou 708.

YAOUNDE le 23 Mai 2023

Le MINISTRE

HELE Pierre

TRADEX S.A

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°013/AONO/TRADEX/CIPM/23 DU 06 JUIN 2023, RELATIF AUX TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA VOIE D'ACCES AU DEPOT TRADEX A YAOUNDE

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

TRADEX S.A. lance un Appel d'Offres National Ouvert pour les **travaux d'aménagement de la voie d'accès au dépôt TRADEX à YAOUNDE**.

2. Consistance des prestations

Les prestations comprennent la réalisation des travaux suivants :

- Les travaux préparatoires ;
- Les terrassements ;
- Les travaux de chaussée ;
- Les travaux d'assainissement.

3. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises ou groupements d'entreprises de droit camerounais, spécialisés dans le domaine des travaux routiers, et jouissant d'une expérience avérée.

4. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le budget de TRADEX S.A.de l'exercice 2023.

5. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres National Ouvert peut être consulté aux heures ouvrables dès publication du présent avis auprès du **secrétariat de la Cellule des Marchés de TRADEX S.A.(CMA), à son immeuble siège sis à la Rue Christian TOBIE KUOH à Bonanjo-Douala.**
Visite de site du projet
La visite de site est programmée pour **20 juin 2023 à 11heures** sur le site à Yaoundé. Une attestation de visite de site sera délivrée par le Maître d'Ouvrage ou son représentant.

6. Acquisition du Dossier

Le retrait du dossier se fera auprès du **secrétariat de la CMA** sur présentation d'un reçu de versement en espèces de la somme non remboursable de **Francs CFA Cent mille (100 000)** dans le compte **N° 06800-33598800001-89, intitulé « Compte Spécial CAS ARMP », ouvert auprès d'une des douze (12) agences de la Banque Internationale du Cameroun pour l'Epargne et le Crédit (BICEC) suivantes : Yaoundé-Agence Centrale, Douala-Bonanjo, Buéa, Ebolowa, Dschang, Ngaoundéré, Maroua, Limbé, Bafoussam, Bamenda, Garoua et Bertoua**.
Ce reçu devra identifier le payeur comme représentant de l'Entreprise désireuse de participer à l'Appel d'Offres.

7. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en langue française ou anglaise et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous pli fermé à la Direction Générale de TRADEX, secrétariat de la CMA-TRADEX, **sis à la Rue Christian TOBIE KUOH à Bonanjo-Douala**, au plus tard le **mercredi 05 juillet 2023 à 13 heures précises, heure locale.** Les offres déposées contre récépissé devront porter la mention suivante :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°013/AONO/TRADEX/CIPM/23 DU 06 JUIN 2023,
POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA VOIE D'ACCES AU DEPOT TRADEX A YAOUNDE
CONFIDENTIEL
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

8. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par TRADEX S.A. pour la réalisation des prestations du présent appel d'offres est de **deux (02) mois.**

9. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet de l'offre, chaque Soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de premier ordre ou un organisme habilité par le Ministre en charge des finances à émettre des cautions dans le cadre des Marchés Publics, d'un montant **Francs CFA d'un million cinq cent mille (1 500 000).**
Le délai de validité de cette caution est de cent-vingt (120) jours à compter de la date limite de dépôt des offres susmentionnées.

10. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par les services émetteurs ou les autorités administratives compétentes.
Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date limite de dépôt des offres.
Toute offre non-conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres s'effectuera en une étape.
L'ouverture des dossiers administratifs, des offres techniques et financières aura lieu **mercredi 05 juillet 2023** par la Commission Interne de Passation des Marchés de TRADEX, **à 14h00** heure locale ;
Seuls les Soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture.

12. Critères d'évaluation

Les offres seront évaluées sur pièces par la Commission Interne de Passation des Marchés de TRADEX S.A. sur la base des critères suivants :
CRITÈRES ÉLIMINATOIRES
a. Dossier administratif incomplet ;
b. Non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif après 48 heures accordées par la Commission Interne de Passation des Marchés de TRADEX S.A.
c. Absence d'un prix unitaire quantifié ;
d. Fausse déclaration ;
e. Substitution ou falsification des pièces administratives ;
f. Délai d'exécution supérieur au délai maximum prescrit ;
g. Prestations proposées par le Soumissionnaire non conformes aux spécifications techniques ;
h. Absence d'une attestation de visite de site délivrée par TRADEX ; et
i. Non-respect par l'offre technique, d'au moins douze (12) des dix-sept (17) sous-critères des critères essentiels visés ci-dessous.

CRITERES ESSENTIELS D'EVALUATION DES OFFRES TECHNIQUES (MODE D'EVALUATION BINAIRE : OUI/NON)
a. Expérience du Soumissionnaire dans la réalisation des prestations similaires (un sous-critère) ;
b. Chiffre d'affaires cumulé et justifié de l'entreprise sur les cinq derniers exercices dans la réalisation des prestations similaires (un sous-critère) ;
c. Qualifications et références du personnel technique clé que le Soumissionnaire se propose d'affecter à la mission (douze sous-critères) ;
d. Méthodologie et planning (deux sous-critères) ; et
e. Matériel et équipements (un sous-critère).

13. Attribution

Le marché objet du présent Appel d'Offres sera attribué au Soumissionnaire présentant l'offre la moins-disante et remplissant les capacités techniques et financières requises, résultant des critères dits essentiels ou de ceux éliminatoires.

14. Durée Validité des Offres

Les Soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les informations complémentaires peuvent être obtenues aux heures ouvrables à TRADEX S.A. (**courriel :** cma@tra
Toute information sollicitée par un Soumissionnaire entraîne diffusion de la réponse à l'endroit de tous les postulants.

DOUALA le 2 Juin 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

PALEY Simon

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA PROTECTION ...

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00007/AONO/MINEPDED/SG/DAG/SDBMM/SM/2023 DU 23 MAI 2023 POUR L'APPUI A LA FABRICATION, L'ACQUISITION ET LA VULGARISATION DES FOYERS ET FOURS AMELIORES POUR LA CUISSON DES MENAGES ET LES USAGES PROFESSIONNELSFINANCEMENT : FONDS NATIONAL POUR L'ENVIRONNEMENT ET LE DEVELOPPEMENT DURABLE (CAS/FNED)

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , FONDS NATIONAL POUR L'ENVIRONNEMENT ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE (CAS/FNED),

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Au Cameroun, les sécheresses successives et l'accroissement démographique qu'a connu le pays depuis les années 70 ont accentué la pression exercée sur les ressources forestières. Par ailleurs la quasi-totalité des ménages en milieu rural utilise du bois et du charbon de bois comme principales sources d'énergie domestique. Ainsi, la consommation d'énergie dans le pays se caractérise par une forte prédominance de la biomasse dans le bilan énergétique national. Une des principales conséquences de ces pratiques est la destruction progressive des ressources forestières.
Ceci s'expliquerait par l'implantation du gaz très limitée puisqu'une minorité des ménages possèdent un foyer à gaz, le reste cuisinant principalement avec du bois ou du charbon de bois. Le faible niveau d'introduction du gaz en zone rurale s'explique par son manque d'accessibilité tant au niveau physique que financier.
Dans ces conditions, le bois et le charbon constituent l'unique alternative. À cela s'ajoutent des habitudes culinaires qui ancrent le bois-énergie comme combustible indispensable pour la préparation d'un repas réussi. Le goût, le temps de cuisson, la praticité sont autant de raisons motivant la cuisinière à préférer ce combustible. Dans ce contexte, la recherche a permis de développer des foyers réduisant la consommation de combustible ligneux, mais aussi le temps passé à préparer le repas et les émanations de fumées tout en gardant la mobilité et la praticité de l'outil traditionnel. Si les foyers améliorés, à eux seuls, ne répondent pas aux problèmes de désertification, intégrés dans une approche globale combinant la structuration de la filière bois-énergie, une gestion décentralisée des ressources naturelles et le développement du mix énergétique, ils offrent une solution réaliste qui est facilement et immédiatement applicable. Fort de ce constat, le MINEPDED a ainsi décidé d'acquérir 9 000 foyers améliorés et 15 fours améliorés pour répondre aux préoccupations des populations tout en contribuant à la lutte contre la désertification et le changement.

2. Consistance des prestations

L'objectif général est de sélectionner un ou des fournisseurs des foyers et fumoirs améliorés, dans le but de fournir ces articles avec une garantie et un service après-vente.
De manière spécifique, il s'agira de :
- Fournir et installer des fumoirs artisanaux améliorés dans les zones côtières et autres endroits pratiquant le fumage de poissons, et
- Fournir des foyers améliorés dans les zones septentrionales ;
- Vulgarisation ces différents articles.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est soixante millions (60 000 000) de francs CFA toutes taxes comprises.

4. Allotissement

La fourniture et l'installation des mobilier objet de l'appel d'offres se fera en un lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises installées au Cameroun et remplissant les conditions d'accès à la commande publique, conformément à la règlementation en vigueur.

6. Financement

Les prestations objet, du présent appel d'offres, sont financées par le Fonds National pour l'Environnement et le Développement Durable (CAS/FNED), exercice 2023.

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables au Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement durable sis à l'Immeuble ministérieln°2, 7ème étage, portes 704 ou 708, dès publication du présent avis au Journal des marchés ou dans Cameroon Tribune et COLEPS.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable sis à l'Immeuble Ministériel N°2, 7ème étage, portes 704 ou 708 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de cinquante mille (50 000) Francs CFA, payable au Trésor Public.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires, dont un (01) original et six (06) copies, marquée comme tel, devra parvenir au Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable sis à l'Immeuble Ministériel N°2, 7ème étage, portes 708, au plus tard **le 22 juin 2023 à 14 heures précises** et devra porter la mention suivante :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00007/AONO/MINEPDED/CIPM/-2023 DU 23 MAI 2023 POUR L'APPUI A LA FABRICATION, L'ACQUISITION ET LA VULGARISATION DES FOYERS ET FOURS AMELIORES POUR LA CUISSON DES MENAGES ET LES USAGES PROFESSIONNELS :
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

10. Delai de Livraison

Le délai de livraison maximum prévu par le Maître d'ouvrage pour la livraison des équipements objet du présent appel d'offres est de cent vingt (120) jours dès notification de l'ordre de service de démarrage.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO d'un montant de un million deux cent mille (1 200 000) francs CFA.

Cette caution doit être valable pendant quatre-vingt-dix (30) jours au-delà de la date limite fixée pour la remise des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (3) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres et être en cours de validité.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières se fera, en une seule étape, le **22 juin 2023** à 15 heures, par la Commission Interne de Passation des Marchés siégeant à l'occasion, dans la salle de conférence de la Brigade des Inspections Environnementales sis à la montée Ane Rouge.

Seuls les Soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

a. Critères éliminatoires
- Absence ou non-conformité d'une pièce administrative après le délai de 48 heures accordé par la commission ;
- Absence de la caution de soumission ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Absence de la déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières années ;
- Non-conformité de l'offre financière ;
- Non-conformité de l'offre technique.

b. Critères essentiels
- Respect du délai de livraison.

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres, qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante, en incluant le cas échéant les rabais et remises proposées.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrées au Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable sis à l'Immeuble Ministériel N°2, 7ème étage, portes 708.

YAOUNDE le 23 Mai 2023

Le MINISTRE

HELE Pierre

MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 001813/AONOPU/MINAT/CIPM/2023 DU 29 MAI 2023 RELATIF A L'ACQUISITION DE VEHICULES 4X4AU PROFIT DES RESPONSABLES DU MINISTERE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
57 07 164 01 340020 524311

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Le Ministre de l'Administration Territoriale, Maître d'Ouvrage, lance, pour le compte du Gouvernement de la République du Cameroun, un Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence relatif à l'acquisition de véhicules4X4immatriculés (carte grise et plaque CEMAC) au profit des responsables du Ministère de l'Administration Territoriale.

2. Consistance des prestations

La prestation, objet du présent Appel d'Offres, consiste en la livraison au Ministère de l'Administration Territoriale de véhicules 4X4 immatriculés (carte grise et plaque CEMAC) dont les caractéristiques techniques sont listées à la pièce N°5 du Dossier d'Appel d'Offres.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel du projet est de **cent soixante-deux millions (162 000 000) de francs CFA**, Toutes Taxes Comprises.

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte, à égalité de conditions, aux concessionnaires automobiles installés au Cameroun, en règle avec l'administration fiscale et non exclues de la commande publique.

5. Financement

La fourniture, objet du présent Appel d'Offres, est financée par le Budget d'Investissement Public du Ministère de l'Administration Territoriale, exercice2023, imputation **57 07 164 01 340020 524311.**

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté dès publication du présent avis, aux heures ouvrables, auprès du Ministère de l'Administration Territoriale, Direction des ressources Financières et Matérielles, Sous-direction du budget, Service des Marchés, 2eme étage, Porte 214, tel : 222 22 66 01 et la versionélectronique disponible sur la plateformeCOLEPS aux adresses http://www.marchespublics.cm et http://www.publiccontracts.cm, dèspublicationdu présentavis par voie de presse écrite, voie d'affichage dans les locaux du Ministère de l'Administration Territoriale, ainsi que dans le Journal des Marchés de l'ARMP et sur la plateformeCOLEPS disponible aux adresses http://www.marchespublics.cm et http://www.publiccontracts.cm .

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu, dès publication du présent avis par voie de presse écrite ou par voie d'affichage, dans les locaux du Ministère de l'Administration Territoriale, Direction des Ressources Financières et Matérielles, Sous-direction du budget, Service des Marchés sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **cent mille (100 000) francsCFA,** payable au Trésor Public et représentant les frais d'achat du dossier.
Il est également possible d'obtenir le DAO par téléchargement gratuit sur la plateforme COLEPS disponible aux adresses sus indiquées pour la version électronique. Toutefois, la soumission en ligne est conditionnée par le payement des frais d'achat du DAO.

8. Remises des offres

Pour la soumission en ligne, les tailles maximales des documents qui vont transiter sur la plateforme et constituant l'offre du soumissionnaire sont les suivantes :
5 MO pour l'Offre Administrative ;
15 MO pour l'Offre Technique ;
5 MO pour l'Offre Financière.
Les formats acceptés sont les suivants :
Format PDF pour les documents textuels ;
JPEG pour les images.
Le soumissionnaire candidat veillera à utiliser des logiciels de compression afin de réduire éventuellement la taille des fichiers à transmettre.

Les offres, rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devront être déposées sous pli fermé et contre récépissé au Ministère de l'Administration Territoriale, Direction des Ressources Financières et Matérielles, Sous-Direction du Budget, Service des Marchés Publics, deuxième (2ème) étage, porte 214, tél : 222 22 66 01, au plus tard le **19 JUIN 2023** à **14 H 00**, heure locale, portant les mentions suivantes :

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTEN PROCEDURE D'URGENCE N° 001813/AONOPU/MINAT/CIPM/2023 DU 29 MAI 2023 RELATIF A L'ACQUISITION DE VEHICULES 4X4AU PROFIT DES RESPONSABLES DU MINISTERE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE
À N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DÉPOUILLEMENT »

Pour la soumission en ligne, l'offre devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS au plus tard le 19 juin 2023 à 14 heures précises. Une copie de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clé USB ou CD/DVD devra être transmise sous pli scellé avec l'indication claire et lisible « copie de sauvegarde », en plus de la mention ci-dessus dans les délais impartis.

9. Delai de Livraison

Le délai de livraison est de **soixante (60) jours**, à compter de la date de notification de l'ordre de service prescrivant le démarrage des prestations.

10. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission d'un montant de **deux millions (2 000 000) de francs CFA.**
Cette caution sera délivrée par une banque de premier ordre ou par un établissement financier agréé (e) par le Ministère en charge des Finances.
La validité de cette caution est de trente (30) jours, à compter de la date limite de dépôt des offres.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente et conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.
Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en une phase, le **19 juin 2023** à **15H.00**, heure locale, dans la Salle de Conférences du Ministère de l'Administration Territoriale, par la Commission Interne de Passation des Marchés du ministère siégeant en présence des soumissionnaires qui le désireront ou de leurs représentants dûment mandatés.
Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires
Il s'agitnotamment des critères suivants:
- absence de la caution de soumission ;
- dossier administratif incomplet ou non conforme en cas de non régularisation dans un délai de quarante-huit heures accordé aux soumissionnaires ;
- fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- absence de déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire certifie n'avoir pas abandonné de Marché au cours des trois (03) dernières années, mais aussi, qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le Ministère des Marchés Publics (MINMAP);
- absence de prospectus ou fiche technique accompagnée des photos en couleur des véhicules proposés ;
- non-conformité aux spécifications techniques majeures de la fourniture ;
- non-conformité du modèle de soumission ;
- absence de l'agrément ou de l'autorisation du fabricant, le cas échéant ;
- omission d'un prix unitaire quantifié dans le bordereau des prix unitaires;
- absence de certificat d'origine et de garantie du fabricant des véhicules à fournir ;
- offre n'ayant pas satisfait à au **moins soixante-dixpourcent (70%)** de l'ensemble des critères essentiels ;
- non-respect du format de fichier des offres ;
- absence de la copie de sauvegarde en cas de dysfonctionnement de la plateforme COLEPS.
- absence de la copie de sauvegarde en cas de dysfonctionnement de la plateforme COLEPS.
- non-respect de l'un des **critères majeurs** suivants :

- Garde au sol : ? 279 mm ;
- Puissance fiscale : ? 07 CV ;
- Empattement : ? 2745 mm ;
- Type de moteur : en ligne (2.8L Comfort 6- Manuel;
- Source d'énergie : DIESEL ;
- Cylindrée : ? 2755 CC.

2. Critères essentiels
Les offres techniques seront évaluées suivant le système de notation binaire et suivant les critères essentiels détaillés dans la grille d'évaluation. Ces critères essentiels portent sur les éléments ci-après :
ü la présentation des offres ;
ü l'expérience du fournisseur ;
ü les caractéristiques techniques des équipements proposés ;
ü le délai de livraison ;
ü la capacité financière ou solvabilité bancaire, supérieure ou égale à **soixante-quinzemillions (75.000.000)de francs FCFA**.
Seules les offres ayant obtenu, à l'issue de l'évaluation technique, une note supérieure ou égale àsoixante-dix pourcent (70%) des critères essentiels seront retenues pour la suite de la procédure.

14. Attribution

Le Maitre d'Ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire ayant présenté une offre remplissant les critères de qualification technique et financière requis et dont l'offre sera évaluée la moins-disante.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de trente (30) jours, à compter de la date de dépôt de celles-ci.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Ministère de l'Administration Territoriale, Direction des Ressources Financières et Matérielles, Sous-Direction du Budget, Service des Marchés Publics, deuxième (2ème) étage, porte 214, tél : **222 22 66 01**.
Pour obtenir une assistance technique, en cas de survenance d'un problème lié à l'utilisation de la plateforme, bien vouloir appeler aux numéros **(+237) 222 238 155 / 222 235 669** ou écrire à l'adresse e-mail **dsi@minmap.cm.**
Pour toute dénonciation des pratiques, faits ou actes de corruption, bien vouloir contacter la Commission Nationale Anti-Corruption (CONAC) au numéro 1517 oul'Autorité chargée des Marchés Publics(MINMAP) par SMS ou appel aux numéros **673 20 57 25 et 699 37 07 48**./-

YAOUNDE le 29 Mai 2023

Le MINISTRE

ATANGA NJI PAUL

COMMUNE DE MBALMAYO

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°___01/ AONR/CMBYO/CIPM/2023 DU 06/06/2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION ET MODERNISATION DU COMPLEXE MARCHE GARE ROUTIERE DE MBALMAYO (PHASE II)LOT 05 : GRAND HANGAR, BATIMENT ADMINISTRATION, VRD 02 FINANCEMENT : BUDGET FEICOM, EXERCICES 2023 ET SUIVANTSIMPUTATION : ……..

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Le Maire de la Commune de Mbalmayo, lance un Appel d'Offres National Restreint pour la sélection des entreprises devant exécuter les travaux réhabilitation et modernisation du complexe marche gare routière de Mbalmayo (phase II).

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres comprennent tous les corps d'état prévus au cadre du devis quantitatif et estimatif notamment :

a) Travaux préliminaires et installation de chantier

b) Terrassements complémentaires

c) Travaux de béton et de béton armé

d) Travaux de maçonneries

e) Etanchéité et isolation

f) Charpente-Couverture-Faux plafonds

g) Revêtements souples et durs

h) Plomberie sanitaire - Protection incendie

i) Electricité courant fort - courants faibles/climatisation

j) Menuiseries métalliques

k) Menuiseries aluminium et bois

l) Peinture

m) Aménagements extérieurs - réseaux divers (VRD)

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de ces travaux est de **trois cent quinze millions sept cent un mille sept cent neuf (315 701 709) FCFA TTC**.

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est réservée aux entreprises pré-qualifiées présentes dans la liste restreinte.

5. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres National Ouvert sont financées par le budget du FEICOM, exercice 2023 et suivants, Imputation : …

6. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de MBALMAYO (Secrétariat Général) dès publication du présent Avis.

7. Acquisition du Dossier

Dès publication du présent Avis, le dossier peut être obtenu à la Commune de MBALMAYO (Secrétariat Général) sur présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable, de **trois cent mille (300 000) FCFA,** paiement effectué à la recette Municipale au titre des frais d'achat de dossier.

8. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marquées comme tels, et une version électronique desdites Offres, seront placées sous pli cacheté et scellé, sans aucune indication sur l'identité du soumissionnaire, et déposées à la à la Commune de MBALMAYO (Secrétariat Général), au plus tard, le **06/07/2023** à **12 heures** ; heure locale et devront porter la mention suivante :
« **AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT**
N°___01___/ AONR/CMBYO/CIPM/2023 DU 06/06/2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION ET MODERNISATION DU COMPLEXE MARCHE GARE ROUTIERE DE MBALMAYO (PHASE II)
Lot 05 : GRAND HANGAR, BATIMENT ADMINISTRATION, VRD 02
FINANCEMENT : BUDGET FEICOM, EXERCICES 2023 ET SUIVANTS
IMPUTATION : ……..»
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

9. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour l'exécution des travaux objet du présent Appel d'Offres est de **dix (10) mois** à compter de la notification de l'Ordre de Service de démarrage de celles-ci.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de **six millions trois cent quinze mille(6 315 000) francs CFA**, établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.
Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Gouverneur, Préfet, Sous-préfet), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.
Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.
Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps et aura lieu le **06/07/2023** à **13 heures** par la Commission interne de Passation des Marchés de la Commune de MBALMAYO**.**
Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée de leur choix, ayant une parfaite connaissance du dossier.

12. Critères d'évaluation

13.1 Critères éliminatoires
Les critères éliminatoires sont :
dossier administratif incomplet ou non conforme ;
fausses déclarations ou pièces falsifiées (**la CIPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux**) ;
non satisfaction d'au moins 80 % des critères essentiels ;

omission d'un prix quantifié dans l'offre financière ;
offre financière incomplète ;
délais d'exécution dans le planning ou la soumission, supérieur à douze (12) mois.

13.2. Critères essentiels

Les Offres techniques seront notées suivant les critères essentiels ci-après :

N°	Activité	Appréciation Oui/Non
A)	Personnel d'encadrement (référence, qualification et CV)	
B)	les références de l'entreprise	
C)	la disponibilité du matériel et des équipements essentiels	
D)	Note méthodologique, visite de site, planning et organisation	
E)	Capacité financière	

Les détails sont indiqués dans la grille d'évaluation des Offres

13. Attribution

L'autorité contractante attribuera le marché au soumissionnaire présentant l'Offre évaluée la moins disante et remplissant les capacités financières, techniques et administratives requises résultant des critères dits essentiels ou ceux éliminatoires.
Toutefois, l'Autorité Contractante se réserve le droit de ne pas attribuer le marché aux entreprises se trouvant dans les cas de figure ci-après :

i. Les entreprises attributaires des marchés de travaux dans le cadre de l'exercice 2019 dont le niveau d'exécution est disproportionnel au-delà de 25 % du taux de consommation des délais à la date d'ouverture des offres.

Les entreprises attributaires de plusieurs marchés de travaux dans le cadre de l'exercice 2019, qui n'ont pas à la date d'ouverture des Offres, livré au moins 80 % des Marchés de leurs portefeuilles.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la réception des Offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrabLE à la Commune de MBALMAYO

YAOUNDE le 6 Juin 2023

Le MAIRE

ZANG MBA OBÉLÉ Dieudonné

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA PROTECTION ...

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00006/AONO/MINEPDED/SG/DAG/SDBMM/SM/2023 DU 23 MAI 2023POUR L'ACQUISITION DU MATERIEL INFORMATIQUE DANS LE CADRE DE L'INTERCONNEXION DES SITES ABRITANT LA BOURSE NATIONALE DES DECHETS FINANCEMENT : FONDS NATIONAL POUR L'ENVIRONNEMENT ET LE DEVELOPPEMENT DURABLE (CAS/FNED)

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , FONDS NATIONAL POUR L'ENVIRONNEMENT ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE (CAS/FNED)

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Dans le cadre de son programme d'assainissement des régions du Cameroun, le MINEPDED a entrepris de mettre sur pied une bourse des déchets pour concilier les émetteurs et consommateurs des déchets que l'on retrouve dans les cités. Pour ce faire, la Cellule Informatique du MINEPDED a développé une application de gestion des déchets qui devrait se déployer dans les dix régions du Cameroun. C'est dans ce sens que le Ministre de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable lance, un Appel d'Offres National Ouvert pour la fourniture du matériel informatique pour l'interconnexion des sites abritant la bourse nationale des déchets.

2. Consistance des prestations

Les prestations objets du présent appel d'offres comprennent la fourniture du matériel informatique suivant :
- Des ordinateurs ;
- Des licences Window ;
- Des licences Office ;
- Des antivirus ;
- Des onduleurs ;
- Des imprimantes ;
- Des parasurtenseurs ;

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est trente millions (30 000 000) de francs CFA toutes taxes comprises.

4. Allotissement

La fourniture et l'installation du matériel informatique objet de l'appel d'offres se fera en un lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises installées au Cameroun et remplissant les conditions d'accès à la commande publique, conformément à la règlementation en vigueur.

6. Financement

Les prestations objets, du présent appel d'offres, sont financées par le Fonds National pour l'Environnement et le Développement Durable (CAS/FNED), exercice 2023.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable sis à l'Immeuble Ministériel N°2, 7ème étage, porte 704 ou 708 dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable sis à l'Immeuble Ministériel N°2, 7ème étage, portes 704 ou 708 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de vingt-cinq mille (25 000) Francs CFA, payable au Trésor Public.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires, dont un (01) original et six (06) copies, marquée comme tel, devra parvenir au Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable sis à l'Immeuble Ministériel N°2, 7ème étage, portes 704 ou 708, au plus tard **le 22 juin 2023 à 14 heures précises** et devra porter la mention suivante:

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00006/AONO/MINEPDED/CIPM/-2023 DU 23 MAI 2023 POUR L'ACQUISITION DU MATERIEL INFORMATIQUE DANS LE CADRE DE L'INTERCONNEXION DES SITES ABRITANT LA BOURSE NATIONALE DES DECHETS :
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Delai de Livraison

Le délai de livraison maximum prévu par le Maître d'ouvrage pour la livraison des équipements objets du présent appel d'offres est de soixante (60) jours dès notification de l'ordre de service de démarrage.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO d'un montant de six cent mille (**600 000**) francs CFA.

Cette caution doit être valable pendant quatre-vingt-dix (90) jours au-delà de la date limite fixée pour la remise des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (3) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres et être en cours de validité.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières se fera, en une seule étape, **22 juin 2023** à 15 heures, par la Commission Interne de Passation des Marchés siégeant à l'occasion, dans la salle de conférence de la Brigade des Inspections Environnementales sis à la montée Ane Rouge.

Seuls les Soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

a. Critères éliminatoires
- Absence ou non-conformité d'une pièce administrative après le délai de 48 heures accordé par la commission ;
- Absence de la caution de soumission ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Absence de prospectus et des fiches techniques du fabricant,
- Absence d'un des équipements objet du présent appel d'offres ;
- Absence de la déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières années ;
- Note technique égale à au moins 3/4 critères essentiels satisfaisants (critères essentiels) ;
- Non-respect de certaines caractéristiques essentielles de chaque équipement.

b. Critères essentiels
- Disponibilité des références de l'entreprise ;
- Disponibilité d'un service après-vente ;
- Disponibilité d'une garantie.

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres, qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante, en incluant le cas échéant les rabais et remises proposées.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrées au Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable sis à l'Immeuble Ministériel N°2, 7ème étage, portes 704 ou 708.

YAOUNDE le 23 Mai 2023

Le MINISTRE

HELE Pierre

COMMUNE DE BIBEMI

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVER T N°01(BIS)/AONO/C-BIB/CIPM/2023 DU 06 JUIN 2023 LANCE EN PROCÉDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CINQ (5) BLOCS DE DEUX SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE BIBEMI, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , NA
IMPUTATION
NA

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Dans le cadre de l'execution du budget de l'exercice Budgétaire 2023, le Maire de la Commune de Bibémi lance en procédure d'urgence pour le compte du MINDDEVEL un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de construction de cinq (05) blocs de deux salles de classe dans les EP de POUPOU-DJALOUMI (lot 1), et EP de KAKOU (LotS) dans la Commune de Bibémi, Département de la Bénoué, Région du Nord.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, comprennent tous les corps d'état prévus et détaillés dans le cadre du Devis Quantitatif et Estimatif, notamment :
Travaux préparatoires ;
Terrassement ;
Fondations ;
Maçonnerie - Elévation ;
Charpente - Couverture- ;
Menuiserie métallique ;
Electricité ;
Peinture ;
VRD.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des émdes préalables est de **vingt millions (20 000 000) FCFA par lot**.

4. Allotissement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont constitués en cinq (02) lots.

5. Participation et origine

Le présent appel d'offres est ouvert à toutes les entreprises de droit camerounais ayant une compétence dans le domaine des bâtiments et Travaux Publics.

6. Financement

Les travaux du présent Appel d'Offres sont financés par le BIP du MINDDEVEL, Exercice 2023.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de Bibémi dès Publication de l'Avis d'Appel d'Offres.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu auprès du Secrétariat du Maire de la Commune de Bibémi dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres, contre versement d'une somme non remboursable de **soixante-dix mille francs (70 000) francsCFA**, payable à la Recette Municipale de Bibémi.

9. Remises des offres

Chaque Offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six(06) copies marquées comme telles, devra parvenir au Secrétariat du Maire de la Commune de Bibémi au plus tard le **04 JUILLET 2023** A 11 heures.
Les plis contenant les soumissions seront placés dans une grande enveloppe anonyme portant la mention :

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de trois (03) mois par lot.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établiepar un organisme financier agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 10 du DAO, d'un montant en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.
EUes devront obligatoirement dater de moins de trois(03)mois précédant la date de dépôt des offres, ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.
Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclaxée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établiepar un organisme financier agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 10 du DAO, d'un montant en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.
EUes devront obligatoirement dater de moins de trois(03)mois précédant la date de dépôt des offres, ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.
Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclaxée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps à savoir l'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières qui aura lieu le 04/07/2023 à 12 heures dans le bureau de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Bibémi. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur
choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Critères d*évaluation
L'évaluation des offres se fera en trois (03) étapes :
• 1^"* étape :Vérification de la conformité du dossier admimstratif de chaque soumissionnaire.
• 2®étape :Evaluation technique des offres administrativement conformes.
• 3®étape :Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.
Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :
14.1. Principaux critères éliminatoires :
14.1.1. Pièces administratives
• Fausse déclaration ou pièce falsifiée
• Non-conformité après 48 h d'une pièce du dossier administratif
• Absence de la Caution de Soumission
14.1.2 Offre technique
• Fausse déclaration ou pièce falsifiée
• Note technique inférieure au seuil minimal requis (70%)
• Absence de la déclaration sur l'honneur de n'avoir pas abandonné un chantier durant les trois (3) dernières années et ne figurant pas sur la liste des entreprises suspendues établies annuellement par le MINMAP.
14.1.3 Offre financière
• Offre incomplète ou non conforme
• Non-conformité du modèle de soumission
• Absence d'un prix unitaire quantifié à la fois dans le BPU, le DEQ et le SDPU
• Absence d'un sous-détail des prix unitaires
• Absence de la lettre de soumission
• Omission d'un corps d'état
14.2. Principaux critères essentiels
L'évaluation des Offres techniques se fera par la méthode binaire (Oui/Non) suivant la grille d'évaluation établie sur 46 critères essentiels jointe au DAO et qui prend en compte les critères essentiels ci-dessous :
• Présentation générale de l'Offre sur 3 critères ;
• Références de l'entreprise et capacité de préfinancement de l'Entreprise sur 12 critères;
• L'expérience du personnel de l'entreprise sur 15 critères ;
• La disponibilité du matériel et des équipements essentielssur 9 critères;
• Proposition technique et planning d'exécution des travaux sur 7 critères;
Seuls les Soumissionnaires ayant obtenuau moins 70% de OUI soit 34 points /46 Possibles seront qualifiés pour la suite de la procédure et verront leur Offre financière analysée.

15. Attribution

Il sera considéré les montants toutes taxes comprises à l'issue de l'évaluation de l'offre financière, le marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et administratives requises et dont l'offre est évaluée la moins disante après correction éventuelle.
NB : Un soumissionnaire ne peut etre attributaire de plus d'un (01) lot.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune de Bibémi

BIBEMI le 6 Juin 2023

Le MAIRE

ELH. YEDI ARMAND

COMMUNE DE NDIKINIMEKI

COMMUNIQUE N°012/C/M.O/C-ND/2023 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT N°_11_/AONO/C/NDIKI/SG/CIPM/2023 DU 10 AVRIL 2023, LANCÉ POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE CERTAINES ARTÈRES DE LA VOIERIE MUNICIPALE (10 KM), DANS LA COMMUNE DE NDIKINIMÉKI, DÉPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, RÉGION DU CENTRE.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Maire de la Commune de Ndikiniméki, Maitre d'ouvrage communique.
Par Décision **N°_012_/D/ C-ND /SG/ M.O /2023**, **Groupement Ets Maitrise et Golden et Cie**, a été retenu **pour les travaux de réhabilitation de certaines artères de la voierie municipale (10 Km), dans la Commune de Ndikiniméki, Département du Mbam et Inoubou, Région du Centre.**
Le Directeur General de ladite société est invité à se présenter dès diffusion du présent communiqué à l'hôtel de ville de Ndikiniméki pour recevoir notification de la décision muni du projet de marché correspondant en 15 exemplaires.
Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès publication du présent communiqué, à l'exception de l'exemplaire destiné à l'ARMP. Passé ce délai, ces offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.
Le présent communiqué tient lieu d'attribution et de main levée de la caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus.

NDIKINIMEKI le 1 Juin 2023

Le MAIRE

BESSOUBEL Patrice

SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DE DÉPÔTS PÉTROLIERS

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°009/AONO/DG/DTEC/SDPEST/SST/CIPM-SCDP/2023 DU 05 JUIN 2023 RELATIF AUX TRAVAUX DE RECONSTRUCTION DES CLOTURES FRAGILISEES ET MISE EN CONFORMITE REGLEMENTAIRE EN BETON ARME AU DEPOT SCDP DE GAROUA.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT SCDP 2023

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
INOGA0003.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Le Directeur Général de la Société Camerounaise des Dépôts Pétroliers (SCDP) lance, un Appel d'Offres National Ouvert relatif aux travaux de reconstruction des clôtures fragilisées et mise en conformité réglementaire en béton armé au dépôt SCDP de Garoua.

2. Consistance des prestations

Les travaux à exécuter dans le cadre du présent Appel d'Offres sont décrits dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) du Dossier d'Appel d'Offres (DAO).

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est d'un montant toutes taxes comprises (TTC) de **quatre cent quatre-vingt-deux millions neuf cent soixante-deux mille cinq cent (482 962 500) francs CFA.**

4. Allotissement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont constitués d'un lot.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises citoyennes de droit camerounais, justifiant des compétences dans les domaines concernés.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le budget d'investissement de la SCDP de l'exercice 2023 sur la ligne d'imputation budgétaire I**NOGA0003**.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables dans les bureaux de la Cellule des Marchés (sise à l'immeuble abritant le Centre Médico-Social de la SCDP), Tel : (+237)233 40 54 45, Poste 12060 ou +(237) 699 71 75 38, dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu auprès de la Direction Générale de la SCDP/Cellule des Marchés sise à l'immeuble abritant le Centre Médico-Social de la SCDP B.P : 2271 Tél (+237) 233 40 54 45, Poste 12060 ou (+237) 699 71 75 38/ Fax (+237) 233 40 47 96 dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres, contre présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de **cent cinquante mille (150 000) F CFA** payable dans le compte N° **33598800001-89** intitulé **« Compte Spécial CAS-ARMP »** ouvert dans les Agences BICEC des chefs-lieux de Régions et des villes de Limbe et Dschang.

9. Remises des offres New(Additif)

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels et conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres devra être déposée sous pli fermé ne comportant aucune indication sur l'identité du soumissionnaire contre décharge au plus tard le **29 JUIN 2023 à 11h00min**, heure locale à la Cellule des Marchés au Siège de la SCDP (sise à l'immeuble abritant le Centre Médico-Social de la SCDP) B.P 2271 Tél (237) 233 40 54 45 ,Poste 12060/ Fax(237) 233 40 47 96 avec la mention:

« DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°009/AONO/DG/DTEC /SDPEST/SST/CIPM-SCDP/2023 DU 05 JUIN 2023
RELATIF AUX TRAVAUX DE RECONSTRUCTION DES CLOTURES FRAGILISEES ET MISE EN CONFORMITE REGLEMENTAIRE EN BETON ARME AU DEPOT SCDP DE GAROUA ».
« À N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de **huit (08) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres, d'un montant de **neuf millions de francs (FCFA 9 000 000).**
Elle devra comporter une mention manuscrite engageant solidairement ledit établissement conformément à l'article 14 de l'acte uniforme OHADA révisé portant organisation des sûretés.
S'agissant des PME à capitaux et dirigeants nationaux, la caution de soumission peut être remplacée par une hypothèque légale.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.
Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.
En cas de groupement d'entreprises, celui exigé dans le présent Appel d'Offres est de type solidaire. Chaque membre du groupement devra produire son dossier administratif complet. Toutefois, l'attestation de domiciliation bancaire, la caution de soumission, le reçu d'achat du DAO seront produits uniquement par le mandataire du groupement.

13. Ouverture des Plis New(Additif)

L'ouverture des plis se fera en un seul temps et aura lieu le **29 JUIN 2023 à 12h00min**, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés au Siège de la SCDP en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires
Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.
Il s'agit notamment :
Dossier administratif
• Absence d'une pièce du dossier administratif dans les plis à l'ouverture des offres ;
• Document falsifié ou scanné, fausse déclaration ;
• Non soumission au régime d'imposition du réel ;
• Pièce administrative non conforme et non régularisée dans le délai accordé par la Commission à cet effet ;
Offre technique
• Non-obtention d'au moins 80% de Oui, soit la non-validation d'au moins quatre (04) critères essentiels sur cinq (05).
Offre financière
• Non-conformité des documents suivants aux modèles prescrits par le DAO :
o Cadre du Bordereau des Prix Unitaires (BPU) ;
o Devis Quantitatif et Estimatif (DQE).
• Absence de la lettre de soumission financière timbrée et signée ;
• Absence d'un prix unitaire quantifié.

Critères essentiels
L'évaluation des offres sera binaire (oui/non) et se fera sur la base des critères suivants :
• Références de l'Entreprise Oui/Non
• Moyens matériels Oui/Non
• Moyens humains Oui/Non
• Méthodologie et planning d'exécution des travaux Oui/Non
• Preuve de la capacité financière et d'acceptation des conditions du marché Oui/Non

15. Attribution

L'attribution du Marché se fera au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins-disante et remplissant les capacités techniques et financières requises résultant des critères dits essentiels ou de ceux éliminatoires conformément à l'article 50 al 1(a) du décret N°2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux Marchés des entreprises publiques.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite de remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Cellule des Marchés : Téléphone (+237) 233 40 54 45, Poste 12060 ou (+237) 699 71 75 38.
Les plans, les documents techniques et toute autre information à caractère technique peuvent être obtenus au siège de la SCDP à Douala, à la Direction Technique (DTEC), Sous-Direction des Projets, Etudes et Suivi des travaux (SDPEST), Téléphone :(+237) 679 51 88 84 ou 6 95 27 30 85.
Visite de site
Une visite du site est nécessaire à chaque candidat dès la publication de présent Appel d'Offres. A la diligence de l'ingénieur du marché, celle-ci fera l'objet d'une délivrance d'une attestation de visite de site signée par le responsable du site.

DOUALA le 6 Juin 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOAMPEA MBIO NEE MANZOUA VERONIQUE

MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE

COMMUNIQUE N° 000020/C/MINAT/2023 DU 29 MAI 2023 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°0001138/AONOPU/MINAT/CIPM/2023 DU 11 AVRIL 2023RELATIF À L'ACQUISITION DE DIVERS ÉQUIPEMENTS POUR LES SERVICES CENTRAUX.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Ministre de l'Administration Territoriale communique :

L'entreprise ci-après désignée, soumissionnaire à l'Avis d'Appel d'Offres susvisé, est déclarée adjudicataire de la Lettre-Commande afférente audit Avis d'Appel d'Offres, après délibération de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès du Ministère de l'Administration Territoriale.

Il s'agit de :

PROJET	ADJUDICATAIRE	MONTANT F CFA T.T.C	DELAI DES PRESTATIONS
Acquisition de divers équipements pour les services centraux	ETS KOUNTCHE SERVICES Tél : 695 07 41 82/ 675 05 53 50	Vingt-neuf millions huit cent quarante-huit mille deux cent soixante-quinze (29 848 275) francs CFA, TTC	Deux (02) mois

Ladite entreprise est par conséquent invitée à se présenter, dès publication du présent communiqué, à la Direction des Ressources Financières et Matérielles du Ministère de l'Administration Territoriale, Service des Marchés Publics, 2eme étage porte 214, tél.222.22.66.01, pour les formalités d'élaboration de la Lettre-Commande y relative.

Le présent Communiqué portant publication des résultats, tient lieu de mainlevée de la caution de soumission./-

YAOUNDE le 29 Mai 2023

Le MINISTRE

ATANGA NJI PAUL

DIRECTION GENERALE DU TRESOR,DE LA COOPERATION FINANCIERE ET MONETAIRE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN° 000018/ AONO/MINFI/SG/DGTCFM/CIPM-FE DU 30 MAI 2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT D'UNE SALLE DE CONFERENCE A LA TRESORERIE GENERALE DE BAMENDAFINANCEMENT : FONDS D'EQUIPEMENT DE LA DGTCFM – MINFI EXERCICE 2023

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Le Directeur Général du Trésor, de la Coopération Financière et Monétaire, Maître d'Ouvrage Délégué, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour l'exécution des travaux d'incorporation d'une salle de conférence à la Trésorerie Générale de Bamenda, en lot unique.

2. Consistance des prestations

La consistance des travaux à réaliser est la suivante :

- Lot 100 : Travaux préparatoires ;

- Lot 200 : Travaux de terrassements ;

- Lot 300 : Travaux de fondation ;

- Lot 400 : Travaux de béton armé et de maçonnerie ;

- Lot 500 : Travaux de toiture et plafond ;

- Lot 600 : Enduit et carrelage ;

- Lot 700 : Menuiserie métallique-aluminium-vitrerie ;

- Lot 800 : Electricité ;

- Lot 900 : Travaux de plomberie et sanitaire ;

- Lot 1000 : Peinture.

3. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises ou groupes d'entreprises spécialisées de droit Camerounais dans le domaine de Bâtiment et Travaux Publics et installées en territoire camerounais.

4. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Fonds d'Equipement de la DGTCFM – MINFI exercice 2023 et le coût prévisionnel est de trente-trois millions six cent mille 33 600 000) F CFA TTC.

5. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux jours et heures ouvrables à la Direction des Affaires Générales, Pôle des Marchés, porte 421 bâtiment ''A'' MINFI dès publication du présent avis, contre présentation de l'original de la quittance de versement au trésor public d'une somme non remboursable de cinquante mille (50 000) Francs CFA représentant les frais d'achat du Dossier d'Appel d'Offres.

6. Remises des offres

Chaque offre sera rédigée en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires dont (1) un original et six (06) copies marqués comme telles devra parvenir à la Direction des Affaires Générales, Pôle des Marchés, porte 421 bâtiment ‘‘A’’ MINFI, au plus tard le 04 juillet 2023 à 13 heures, heure locale et devra porter la mention :

APPEL D’OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 000018/AONO/MINFI/SG/DGTCFM/CIPM-FE DU 30 MAI 2023

POUR L’EXECUTION DES TRAVAUX D’AMENAGEMENT D’UNE SALLE DE CONFERENCE A LA TRESORERIE GENERALE DE BAMENDA.

" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

7. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maitre d’ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d’offres est de quatre-vingt-dix (90) jours. Le délai court à compter de la date de notification de l’ordre de service de commencer les travaux.

Il revient au co-contractant de proposer dans son offre un calendrier d’exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

8. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre, une compagnie d’assurance ou un organisme financier agrée par le Ministère des Finances et dont la liste figure dans le DAO, d’un montant de six cent soixante-dix mille (670 000) FCFA valable cent vingt (120) jours à compter de la date de remise des offres.

9. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur. Pour les diplômes et factures, ils doivent être certifiés par les autorités administratives (Préfet, sous-Préfet…), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l’Appel d’Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après les date et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l’absence de la caution de soumission délivrée par une banque, une compagnie d’assurance ou un organisme financier de premier ordre agréée par le Ministère des Finances et ne respectant pas le modèle prescrit dans le DAO.

10. Ouverture des Plis

L’ouverture des plis se fera en un temps.

L’ouverture des offres se fera dans la salle de réunion de la Direction des Affaires Générales, porte 215 bâtiment ‘‘B’’ MINFI, le 04 juillet 2023 à 14 heures, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du Fonds d’Equipement de la Direction Générale du Trésor, de la Coopération Financière et Monétaire siégeant en présence des Soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une bonne connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

11. Critères d'évaluation

1.1 Critères éliminatoires

a) Fausses déclarations ou falsification des pièces ;

b) Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif après un délai de 48 heures accordé pour compléter ou rendre conforme la pièce absente ou non conforme, en dehors de la caution de soumission ;

c) Note technique inférieure à un pourcentage de 'oui' de 80% sur l'évaluation des critères essentiels ;

d) Absence d'une bétonnière d'au moins 700 litres et d'un vibreur ;

e) Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;

f) Absence de la caution de soumission ;

g) Absence de déclaration sur l'honneur de non abandon du chantier au cours des trois dernières années signé par le soumissionnaire ;

h) Absence d'Attestation de visite de site ;

i) Offre financière incomplète ;

j) L'absence d'une capacité financière d'au moins 20 000 000 de F CFA.

1.2 Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des critères essentiels ci-dessous :

I. Présentation de l'offre 01 oui
II. Personnel 20 oui
III. Références 02 oui
IV. Moyens matériels 04 oui
V. Méthodologie 05 oui
TOTAL 32 points
12- ATTRIBUTION DU MARCHE
Le Marché à élaborer sera attribué au soumissionnaire dont l'offre :

1- Administrative sera jugée conforme ;

2- Technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 80% ;
3- Financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des Sous-Détails des Prix Unitaires, du Bordereau des Prix Unitaires et du Devis Estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins disante.

12. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux jours et heures ouvrables à la Direction des Affaires Générales, Pôle des Marchés, porte 421 bâtiment ''A'' MINFI dès publications du présent avis.

YAOUNDE le 30 Mai 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOH TANGONGHO SYLVESTER

MINISTÈRE DU TOURISME ET DES LOISIRS

COMMUNIQUE DE PRESSE N°015/CP/MINTOUL/SG/DAG/SDBMM/SM DU 30 MAI 2023PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS CONCERNANT LES DOSSIERS D'APPEL D'OFFRES NATIONAUX OUVERTS SUIVANTS :- N°011/AONO/MINTOUL/CIPM/2023 DU 11 AVRIL 2023 POUR L'ÉLABORATION D'UN SCHÉMA DIRECTEUR DES SITES TOURISTIQUES AU CAMEROUN (PHASE 3);- N°017/AONO/MINTOUL/CIPM/2023 DU 25 AVRIL 2023 POUR LA CONSTRUCTION DU BLOC PÉDAGOGIQUE DU CENTRE PUBLIC DE FORMATION PROFESSIONNELLE EN HÔTELLERIE, TOURISME ET LOISIRS DE BERTOUA.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Ministre d'Etat, Ministre du Tourisme et des Loisirs communique :

Conformément aux dispositions des dossiers d'Appel d'Offres susvisés, financés dans le cadre du Budget d'Investissement Public de l'exercice 2023, et sur proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès du Ministère du Tourisme et des Loisirs, les résultats se présentent ainsi qu'il suit :

N°	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT	Lieu d'exécution/ de livraison	Entreprise	Montant TTC en FCFA	Délai d'exécution
1	N°011/AONO/MINTOUL/CIPM/2023 du 11 avril 2023 pour l'élaboration d'un Schéma Directeur des Sites Touristiques au Cameroun (Phase 3)	Ministère du Tourisme et des Loisirs à Yaoundé	Groupement GC ELITE & ENSERBAT TP & INNOV ENGINEERING GROUP, B.P. 3211 Yaoundé	74 997 518	06 mois
2	N°017/AONO/MINTOUL/CIPM/2023 du 25 avril 2023 pour la construction du bloc pédagogique du Centre Public de Formation Professionnelle en Hôtellerie, Tourisme et Loisirs de Bertoua	Bertoua	Etablissement GENERAL TRADE AND CONSTRUCTION, BP: 20507 Yaoundé	Tranche Ferme (Exercice 2023): 239 994 560	Tranche Ferme (Exercice 2023): 07 mois
				Tranche Conditionnelle (Exercice 2024): 34 968 870	Tranche Conditionnelle (Exercice 2024): 03 mois

Les responsables de ces entreprises sont priés de se présenter dès diffusion du présent communiqué à la Direction des Affaires Générales (Sous-direction du Budget, Matériel et Maintenance/Service des Marchés Publics), porte 210, pour la suite de la procédure.

Ce communiqué tient lieu de main-levée de caution pour toutes les entreprises ayant participé à cette consultation.

Par ailleurs, les Sociétés qui n'ont pas été retenues peuvent passer retirer leurs soumissions sous-quinzaine. Faute de quoi, elles seront détruites.

YAOUNDE le 30 Mai 2023

Le MINISTRE D'ÉTAT

MAIGARI BELLO BOUBA

COMMUNE D'AKOEMAN

PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/C-AKOEMAN/CIPM/2023, DU 13/04/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE D'AKOM DANS LA COMMUNE D'AKOEMAN, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Maire de la Commune D'Akoeman communique :
Conformément aux dispositions de l'Appel d'Offres National Ouvert **N°004/AONO/C-AKOEMAN/CIPM/2023, du 13/04/2023, pou**
classe à l'EP d'Akom dans la Commune d'Akoéman, Département du Nyong et So'o, Région du Centre
Le résultat dudit appel d'Offres se présente comme suit :

	SOUMISSIONNAIRE RETENU
Nom et Adresse du soumissionnaire	Montant TTC (FCFA)
ETS PHOENIX-SERVICES, BP : Yaoundé Tél 692 169 482	***17 998 420 (dix-sept millions neuf cent quatre-vingt-dix-huit mil***

Le Mandataire des **ETS PHOENIX-SERVICES** attributaire est invité de se présenter à la Mairie d'Akoeman pour la souscription d

Le présent communiqué sera enregistré et publié partout où besoin sera. /.

AKOEMAN le 5 Juin 2023

Le MAIRE

MBARGA MBIDA JOSEPH

MINISTÈRE DU TOURISME ET DES LOISIRS

COMMUNIQUE DE PRESSE N°016/CP/MINTOUL/SG/DAG/SDBMM/SM DU 05 JUIN 2023PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT CONCERNANT LE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES EN PROCÉDURE D'URGENCE N°019/AONO/MINTOUL/CIPM/2023 DU 26 AVRIL 2023 POUR L'AMÉNAGEMENT DES ESPACES DE JEUX DE PLEIN AIR À LA STATION NAUTIQUE DE MAGA

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Ministre d'Etat, Ministre du Tourisme et des Loisirs communique :

Conformément aux dispositions du dossier d'Appel d'Offres susvisé, financé dans le cadre du Budget d'Investissement Public de l'exercice 2023, et sur proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès du Ministère du Tourisme et des Loisirs, les résultats se présentent ainsi qu'il suit :

N°	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT	Lieu d'exécution	Entreprise	Montant TTC en FCFA	Délai d'exécution
1	N°019/AONO/MINTOUL/CIPM/2023 du 26 avril 2023 pour l'aménagement des espaces de jeux de plein air à la Station Nautique de Maga	Station Nautique de Maga	Etablissement STER AND CO, B.P: Yaoundé	49 951 927	04 mois

Le Directeur de cet établissement est prié de se présenter dès diffusion du présent communiqué à la Direction des Affaires Générales (Sous-direction du Budget, Matériel et Maintenance/Service des Marchés Publics), porte 210, pour la suite de la procédure.

Ce communiqué tient lieu de main-levée de caution pour toutes les entreprises ayant participé à cette consultation.

Par ailleurs, les Sociétés qui n'ont pas été retenues peuvent passer retirer leurs soumissions sous-quinzaine. Faute de quoi, elles seront détruites.

YAOUNDE le 5 Juin 2023

Le MINISTRE D'ÉTAT

MAIGARI BELLO BOUBA

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°022/AONO/CUD/CIPM/2023 DU 05/06/2023 TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES LOCAUX DU GUICHET UNIQUE DE LA CUD SIS A BONANJOFINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2023

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
221 100.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Dans sa politique d?amélioration des conditions de travail du personnel de la Communauté Urbaine, le Maire de la Ville de Douala, Autorité Contractante, lance un Appel d?Offres National Ouvert pour les travaux d?aménagement des locaux du guichet unique de la CUD sis à Bonanjo

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :
- Travaux préparatoires/préalables ;
- Travaux de démolition et de démantèlement ;
- Travaux de maçonnerie et aménagements ;
- Travaux de menuiserie (bois, aluminium, métal);
- Travaux d'étanchéité et de raccordement en toiture;
- Travaux de carrelage ;
- Travaux de plomberie et sanitaires ;
- Travaux électriques;
- Travaux de peinture

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l?opération à l?issue du relevé sur site s?élève à **Vingt-cinq millions (25 000 000) FCFA.**

4. Allotissement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, ne comporte qu'un (01) seul lot dont le site est celui du Guichet Unique de la Communauté Urbaine de Douala à Bonanjo.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toute entreprise de droit camerounais spécialisée dans le domaine des BTP.

6. Financement

Les travaux objets du présent appel d'offres sont financés par le budget de la Communauté Urbaine de Douala de l'exercice 2023 sur la ligne d'imputation budgétaire n°**221 100**.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine/ Sous-Direction de la Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise à 1.049 Rue Pasteur, 210, immeuble SCI Bonanjo, au 5ème étage, à côté de la Délégation Régionale des Forêts et de la Faune B.P : 43 Douala, Tél : *233 421 509 / Fax : (237) 233 426 950 ;*E-mail : villededouala@yahoo.fr dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être acquis à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine de la Communauté Urbaine de Douala sise au 1.049, Rue Pasteur, au 5ème étage de l'immeuble SCI N° 222 à Bonanjo dans la ville de Douala dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **50 000 (Cinquante mille) francs** CFA au titre des frais d'achat de dossier, dans le compte Spécial CAS N° **33598800001-89** ouvert à cet effet par l'Agence de Régulations des Marchés Publics (ARMP), auprès des agences de la Banque Internationale pour l'Epargne et le Crédit (BICEC) des chefs-lieux des régions et des villes de Limbé et Dschang. Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant de l'Entreprise ou Groupement d'entreprises désireuses de participer à l'appel d'offre.

9. Remises des offres

Chaque Offre rédigée en français et/ou en anglais et en Huit (08) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies + une (01) copie numérique marqués comme tels, devra parvenir contre récépissé à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine/Sous-Direction de la Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise à 1.049 Rue Pasteur, 210, immeuble SCI Bonanjo, au 5ème étage, à côté de la Délégation Régionale de la Faune et de la Forêt B.P : 43 Douala, Tél : 233 42 15 09, au plus tard le **06/07/2023** à **12h00**, **heure locale** et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°022/AONO/CUD/CIPM/2023 DU 05/06/2023
TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES LOCAUX DU GUICHET UNIQUE DE LA CUD SIS A BONANJO
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est fixé à **Quatre (04) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, d'un montant de **Cinq cent mille (500 000)** FCFA et valable pendant trente (30) jours audelà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet, ...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.
Elles doivent être datées de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.
Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **06/07/2023 à 13 heures locale** par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala, dans la salle de réunions de ladite Commission, sise au sous-sol du Cercle Municipal et Multimédia de Douala 1er à Bonanjo.
Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires
Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour titre admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.
Il s'agit notamment:
- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
- Absence ou non-conformité d'une pièce du Dossier administratif 48 heures après ouverture des offres ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Non-respect deux (02) critères essentiels ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié dans le Bordereau de Prix Unitaire (BPU) ;
- Présence dans la liste des entreprises défaillantes établie par le MINMAP ;
- Absence de la déclaration sur l'honneur attestant du
non abandon de l'exécution des marchés publics au cours des trois (03) dernières années.

Les critères essentiels :
Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :
- Chiffre d'affaires Oui/Non
- Référence de l'entreprise Oui/Non
- Disponibilité du matériel et des Oui/Non équipements essentiels
- Expérience du personnel d'encadrement Oui/Non

15. Attribution

L'autorité contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre aura été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le marché de fagon satisfaisante et dont l'offre aura été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés. (montant en lettre et en chiffre).

Le rabais manuscrit n'est pas accepté.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant **Quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent titre obtenus aux heures ouvrables à la Direction des Services Généraux du Patrimoine/Sous-Direction de la Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise à 1.049 Rue Pasteur, 210, immeuble SCI Bonanjo, 5ième étage, à côté de la Délégation Régionale des Forêts et de la Faune, B.P : 43 Douala, Tél : 233 42 15 09 Douala- Cameroun, e-mail : villededouala@yahoo.fr ou la Direction des Grands Travaux sise à la Voirie Municipale de Bonanjo.

DOUALA le 5 Juin 2023

Le MAIRE

MBASSA NDINE Roger

AUTORITÉ PORTUAIRE NATIONALE

PORTANT PUBLICATION DE L'ATTRIBUTION DEFINITIVE DE LA LETTRE COMMANDE POUR LA FOURNITURE DU MOBILIER DE BUREAU A L'AUTORITE PORTUAIRE NATIONALE (APN) AU TITRE DE L'EXERCICE BUDGETAIRE 2023.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AUTORITE PORTUAIRE NATIONALE (APN), COMMUNIQUE :
Conformément aux dispositions de l'Appel d'Offres National Ouvert N° 003/AONO/APN/CIPM/2023 du 11 avril 2023 pour la fourniture du mobilier de bureau à l'Autorité Portuaire Nationale au titre de l'exercice budgétaire 2023, les résultats dudit Appel d'Offres se présentent comme suit :

L'entreprise attributaire de la lettre-commande susmentionnée est invitée à se présenter dans un délai de cinq (05) jours, dès publication du présent communiqué**,** à la Direction Générale de l'Autorité Portuaire Nationale (APN), pour l'établissement de la lettre-commande correspondante.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été sélectionnés sont priés de passer retirer leurs soumissions sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, leurs offres seront détruites. /-

YAOUNDE le 5 Juin 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

EBOUPEKE Louis

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

COMMUNIQUE N° 044/C/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 058/AONO/CUD/CIPM/2022 DU 15 DÉCEMBRE 2022 APPROVISIONNEMENT EN MATERIAUX ROUTIERS (POUZZOLANE, CONCASSES, ET EMULSION DE BITUME ET EMULSIFIANTS, LATERITE) A LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA POUR LES TRAVAUX EN REGIEFINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2023

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Maire de la Ville de Douala, Autorité Contractante, communique :

Les entreprises ci-après désignées sont, par Décision N°037/D/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023 du 05/06/2023, déclarées attributaires du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné pour le montant et délai ci-après :

Lots	**Soumissionnaires**	**Montant** (FCFA TTC)	**Délai** (en mois)
1	**INFRUCTUEUX**		
2	**GROUPEMENT NET SERVICES** *BP : 12 530 Douala;* *Tél. : (237) 233 431 737/ 699 517 200*	**169 999 998**	**12**
3	**JZ SERVICES** *B.P. : 2218 Douala* *Tel. : (237) 677 915 364*	**187 000 000**	**12**

Lesdits soumissionnaires sont invités à se présenter à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine / Sous-Direction de la Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, à l'Immeuble SCI Bonanjo, sise au 1.049, Rue Pasteur, au 5ème étage dans un délai de **sept (07) jours** à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription de son projet de marché.

Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution.

Les soumissionnaires ci-après, n'ayant pas été retenus dans le cadre du présent Appel d'Offres pour les motifs suivants,

Soumissionnaires	**Motifs d'élimination**

SMAR	Non satisfaction de deux (02) critères essentiels sur quatre (04) pour le lot n°3
ETS SERAYIM	Non satisfaction de deux (02) critères essentiels sur quatre (04) pour le lot n°1
ZUIDAF SARL	Non satisfaction des pièces administratives pour les lots n°1, 2 et 3
PN SERVICES SARL	Non satisfaction d'aucun critère essentiel sur quatre (04) et absence d'une référence dans la pouzzolane pour le Lot n°3 ;
MARION PAINTS SERVICES	Non satisfaction de deux (02) critères essentiels sur quatre (04) pour le lot n°3

Sont priés de passer retirer leur soumission sous quinzaine dès publication du présent Communiqué.

Passé ce délai, leurs offres seront détruites.

DOUALA le 5 Juin 2023

Le MAIRE

Par ailleurs, le présent communiqué tient lieu de « Main Levée » des cautions de soumission pour les offres non-retenues.

MBASSA NDINE Roger

RURAL ELECTRIFICATION AND ACCESS TO ENERGY PROJECT MANAGEMENT UNIT IN UNDERSERVED REGIONS OF CAMEROON

AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N°027/ASMI/AER/PERACE/UGP/SPM/2023 DU 06 JUIN 2023SERVICES DE CONSULTANT POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT CHARGE DE LA REALISATION DE L'ETUDE DE RISQUES/DANGERS DU PROJET DE CONSTRUCTION ET EXPLOITATION DE LA PETITE CENTRALE HYDROELECTRIQUE (PCH) DE KOUDINI, ARRONDISSEMENT DE BELEL, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUA, DANS LE CADRE DU PROJET D'ELECTRIFICATION RURALE ET D'ACCES A L'ELECTRICITEDANS LES REGIONS SOUS DESSERVIES DU CAMEROUN (PERACE).

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Contexte

La République du Cameroun (ci-après dénommé l' « Emprunteur ») a obtenu de l'Association Internationale de Développement [(IDA) (la « Banque »)] un crédit (ci-après dénommé « fonds ») pour le financement du Projet d'Electrification Rurale et d'Accès à l'Energie dans les Régions Sous Desservies du Cameroun [(PERACE) (ci-après dénommé le « Client/Bénéficiaire »)], et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce financement pour effectuer les paiements autorisés au titre des contrats pour lesquels cet Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt (ASMI) est émis.

2. Objet

L'Emprunteur, représenté par le Coordonnateur du PERACE, sollicite maintenant des manifestations d'intérêt en vue du **recrutement d'un Consultant chargé de la réalisation de l'étude de risques/dangers du projet de construction et exploitation de la Petite Centrale Hydroélectrique (PCH) de Koudini, Arrondissement de Belel, Département de la Vina, Région de l'Adamaoua, dans le cadre du Projet d'Electrification Rurale et d'Accès à l'Electricité dans les Régions sous Desservies du Cameroun (PERACE).**
Pour de plus amples renseignements sur les services en question, veuillez consulter la **Section B** « Termes de référence »).

3. Participation et origine

Le présent ASMI est adressé aux Consultants remplissant les critères de qualifications définis au **Point 8.2** « **Composition de l'équipe du consultant** » des « Termes de référence »

4. Financement

IDA 6356-CM

5. Remises des offres

La date, l'adresse et l'heure de remise des manifestations d'intérêt sont les suivantes :
Date limite de dépôt des manifestations d'intérêt : **le Mercredi, 05 Juillet 2023 ;**
Adresse : **siège de l'Unité de Gestion du Projet (UGP) situé à Yaoundé, au Quartier Mballa II Dragage, face Société Nationale des Hydrocarbures (SNH), à la sortie, 2ème entrée à droite à partir de la route principale en allant vers l'ARMP ;**
Heure limite de dépôt : **14 heures (heure locale) ;**
Les dossiers déposés au-delà de ce délai ne seront pas pris en compte.

6. Composition du dossier

Une manifestation d'Intérêt est demandée selon le format suivant :
Nombre d'exemplaires du dossier : un (01) original et quatre (04) copies.
Contenu du dossier :
i. Une lettre de manifestation d'intérêt adressée au Coordonnateur de l'Unité de Gestion du PERACE ;
ii. Le dossier administratif et fiscal usuel ;
iii. Les justificatifs d'expériences probants du consultant dans le domaine de la mission (copie de la première page, la page de signature des contrats/marchés et de l'attestation de service fait/procès-verbal de réception ou tout autre document équivalent) ;
iv. Les curriculums vitae (présentant les détails en termes d'années et mois de l'expérience des experts) et la copie du diplôme exigé ; Cf. Point 8.2 des TDR en annexe ;
v. Une clé USB contenant la version électronique du dossier de manifestation d'intérêt.
Le présent ASMI comprend les Termes de référence de la procédure de sélection en Section B. **Lesdits Termes de référence peuvent être retirés à la Cellule de Passation des Marchés de l'Unité de Gestion du Projet, à l'adresse ci-dessous, et par demande aux adresses e-mails ci-dessous**.
Les Consultants intéressés, pour tout besoin d'information supplémentaire en rapport avec le présent ASMI, peuvent écrire à l'adresse du ***Projet d'Electrification Rurale et d'Accès à l'Energie dans les Régions Sous Desservies du Cameroun (PERACE), situé à Yaoundé, quartier Dragage, à côté de la SNH, 2e sortie***, entre 10h00 et 15h00 (heures locales), ou par courriel à aer_perace@yahoo.fr ; fjfonkwa@yahoo.co.uk, avec copie à ibessong@gmail.com et mmvogoonana@yahoo.fr
Les adresses ci-dessus sont également celles indiquées pour le retrait des Termes de référence objet du présent ASMI.

7. Renseignements Complémentaires

L'enveloppe contenant le dossier et la clé USB devra porter la mention :
« A l'Attention du Coordonnateur du PERACE : Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt N°027/ASMI/AER/PERACE/UGP/SPM/2023 du 06 juin 2023 relatif au **recrutement d'un Consultant chargé de la réalisation de l'étude de risques/dangers du projet de construction et exploitation de la Petite Centrale Hydroélectrique (PCH) de Koudini, Arrondissement de Belel, Département de la Vina, Région de l'Adamaoua, dans le cadre du Projet d'Electrification Rurale et d'Accès à l'Electricité dans les Régions sous Desservies du Cameroun (PERACE).**
Les dossiers fournis dans le cadre du présent ASMI restent la propriété du PERACE.

8. Evaluation et publication des resultats

Le Coordonnateur du PERACE retient le Consultant qui présente le meilleur niveau de qualifications et d'expérience en rapport avec la mission, et l'invite à soumettre ses Propositions technique et financière aux fins de négociations telle que définie dans le paragraphe 7.11 du Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement des Projets d'Investissement (FPI), quatrième édition de novembre 2020.

YAOUNDE le 6 Juin 2023

Le COORDONNATEUR

FUL JUDE FONKWA

MINISTÈRE DU TOURISME ET DES LOISIRS

COMMUNIQUE DE PRESSE N°014/CP/MINTOUL/SG/DAG/SDBMM/SM DU 30 MAI 2023PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS CONCERNANT LES DOSSIERS D'APPEL D'OFFRES NATIONAUX OUVERTS SUIVANTS :- N°013/AONO/MINTOUL/CIPM/2023 DU 11 AVRIL 2023 POUR L'IDENTIFICATION DES PRODUITS TOURISTIQUES PHARES AU CAMEROUN ;- N°014/AONO/MINTOUL/CIPM/2023 DU 13 AVRIL 2023 POUR L'ÉQUIPEMENT EN MOBILIERS DE LA SALLE DE RÉCEPTION ET DES CHAMBRES DU CAMPEMENT DE RHUMSIKI ;- N°015/AONO/MINTOUL/CIPM/2023 DU 13 AVRIL 2023 POUR LA RÉHABILITATION DE L'ÉLECTRICITÉ DANS LES CHAMBRES ET LE RACCORDEMENT DU CHÂTEAU D'EAU AU CAMPEMENT DE RHUMSIKI

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Ministre d'Etat, Ministre du Tourisme et des Loisirs communique :

Conformément aux dispositions des dossiers d'Appel d'Offres susvisés, financés dans le cadre du Budget d'Investissement Public de l'exercice 2023, et sur proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès du Ministère du Tourisme et des Loisirs, les résultats se présentent ainsi qu'il suit :

N°	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT	Lieu d'exécution/ de livraison	Entreprise	Montant TTC en FCFA	Délai d'exécution
1	N°013/AONO/MINTOUL/CIPM/2023 du 11 avril 2023 pour l'identification des produits touristiques phares au Cameroun	Ministère du Tourisme et des Loisirs à Yaoundé	Groupement GC ELITE & ENSERBAT TP, B.P: 3211 Yaoundé	49 518 563	05 mois
2	N°014/AONO/MINTOUL/CIPM/2023 du 13 avril 2023 pour l'équipement en mobiliers de la salle de réception et des chambres du Campement de Rhumsiki	Campement de Rhumsiki	Etablissement ZAITOUNA & FILS, B.P : 20 Mogode	43 589 691	04 mois
3	N°015/AONO/MINTOUL/CIPM/2023 du 13 avril 2023 pour la réhabilitation de l'électricité dans les chambres et le raccordement du château d'eau au campement de Rhumsiki	Campement de Rhumsiki	Etablissement ZAITOUNA & FILS, B.P : 20 Mogode	14 986 505	03 mois

Les responsables de ces entreprises sont priés de se présenter dès diffusion du présent communiqué à la Direction des Affaires Générales (Sous-direction du Budget, Matériel et Maintenance/Service des Marchés Publics), porte 210, pour la suite de la procédure.

Ce communiqué tient lieu de main-levée de caution pour toutes les entreprises ayant participé à cette consultation.

Par ailleurs, les Sociétés qui n'ont pas été retenues peuvent passer retirer leurs soumissions sous-quinzaine. Faute de quoi, elles seront détruites.

YAOUNDE le 30 Mai 2023

Le MINISTRE D'ÉTAT

MAIGARI BELLO BOUBA

COMMUNE DE NDIKINIMEKI

COMMUNIQUE N°014/C/M.O/C-ND/2023 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT N°13/AONO/C/NDIKI/SG/CIPM/2023 DU 10 AVRIL 2023, LANCÉ POUR LES TRAVAUX D'EXTENSION D'ÉLECTRIFICATION RURALE DANS LA LOCALITÉ DE NDOKBAGNA, DANS LA COMMUNE DE NDIKINIMÉKI, DÉPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, RÉGION DU CENTRE.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Maire de la Commune de Ndikiniméki, Maitre d'ouvrage communique.
Par Décision **N°_014_/D/ C-ND /SG/ M.O /2023**, **ETS NANGA Cie**, a été retenu **pour les travaux d'extension d'électrification rurale dans la localité de Ndokbagna, dans la Commune de Ndikiniméki, Département du Mbam et Inoubou, Région du Centre.**
Le Directeur General de ladite société est invité à se présenter dès diffusion du présent communiqué à l'hôtel de ville de Ndikiniméki pour recevoir notification de la décision muni du projet de marché correspondant en 15 exemplaires.
Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès publication du présent communiqué, à l'exception de l'exemplaire destiné à l'ARMP. Passé ce délai, ces offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.
Le présent communiqué tient lieu d'attribution et de main levée de la caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus.

NDIKINIMEKI le 1 Juin 2023

Le MAIRE

BESSOUBEL Patrice

COMMUNE DE MFOU

PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE COTATION N°_001_/DC/C.CMFOU/SMP/2023 DU 26 AVRIL 2023 RELATIVE A LA FOURNITURE EN EQUIPEMENT DE MATERIEL REHABILITATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIQUE DE LA VILLE DE MFOU, DANS LA COMMUNE MFOU, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Maire de la Commune de Mfou,
Communique : par Décision N°01/D/C.MFOU/SG/SMP/23 du ……., portant attribution de la Lettre Commande relative à LA DEMANDE DE COTATION N°_001_/DC/C.CMFOU/SMP/2023 DU 26 AVRIL 2023 RELATIVE A LA FOURNITURE EN EQUIPEMENT DE MATERIEL REHABILITATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIQUE DE LA VILLE DE MFOU, DANS LA COMMUNE MFOU, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE
La Lettre Commande sus visée est attribuée au soumissionnaire ci-après :

Intitulé	Attributaire	Montant TTC (FCFA)	Délai
REHABILITATION DE *L'ECLAIRAGE PUBLIQUE DE LA VILLE DE MFOU*	ETS LUGUY SCI BP : 441Yaoundé Tél : 6 74 72 72 35	28 500 000	02 MOIS

Ledit attributaire est par ailleurs invité à se présenter au plus tard sept (07) jours suivants la publication du présent communiqué, au service des marchés publics de la Mairie de Mfou, pour l'établissement des Lettres Commande y relatives./-

MFOU le 5 Juin 2023

Le MAIRE

NGOUMOU Francis

MINISTERE DU COMMERCE

COMMUNIQUEN°07/C/MINCOMMERCE/SG/DAG/SDBMM/SMP DU 05 JUIN 2023 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS D'UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Ministre du Commerce communique :
Le soumissionnaire ci-après est déclaré adjudicataire de la Lettre-Commande relative à l'Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence ci-dessous :

N° DE L'AVIS	OBJET	ATTRIBUTAIRE
N°0005/AONO-AMENAGEMENT DE LA VITRINE/MINCOMMERCE/CIPM/2023 DU 14 MARS 2023	AMENAGEMENT DE LA VITRINE «MADE IN CAMEROON»DANS L'AEROPORT DE YAOUNDE-NSIMALEN	**CISMETAL SARL** Délai de livraison: **30 jours**Montant TTC: **13 836 816 FCFA**

Le soumissionnaire attributaire est invité à se présenter, dès publication du présent communiqué, à la Direction des Affaires Générales (Service des Marchés Publics, porte 106), pour l'élaboration du projet de Lettre-Commande.

Les entreprises dont les offres n'ont pas été retenues sont priées de bien vouloir les retirer sous quinzaine au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés (porte 106). Passé ce délai, lesdites offres seront purement et simplement détruites. /-

YAOUNDE le 5 Juin 2023

Le MINISTRE

MBARGA ATANGANA Luc Magloire

COMMUNE DE NDOM

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°010/AONO/C-NDOM/CIPM/2023 DU 02/06/2023 LANCÉ EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LA CONSTRUCTION D'UN FORAGE PASTORAL A ENERGIE SOLAIRE AU CENTRE ZOOTECHNIQUE DE NDOM, DI L'ARRONDISSEMENT DE NDOM, DEPARTEMENT DE LA SANAGA — MARITIME, REGIOD LITTORAL.FINANCEMENT BIP 2023.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Dans le cadre de ('execution du BIP de l'exercice 2023, le Maire de la Commune de NDOM, At Contractante, lance, en procedure d'urgence, un Appel d'Offres National Ouvert pour la constructior forage pastoral a energie solaire au centre zootechnique de Ndom (lot 1),

2. Consistance des prestations

travaux Les travaux comprennent notamment :

- Travaux preparatoires et Installation et replis du chantier
- Travaux de canalisation, des bornes fontaines ;
- Travaux de distribution et de stockage
- Mise en service.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération propose par le Maitre d'Ouvrage est de **13 000 000 (Treize millions) francs CFA** pour la construction d'un forage pastoral à énergie solaire au centre zootechnique de Ndom (prémière phase) et le coût total des travaux estimé à **19 983 915 francs CFA**

4. Allotissement

Lesdits travaux font l'objet de **quatre (04)** lots ci-apres definis :

N°	Départ	Arr	Intitulé du projet	Lot	Montant	Imputation
1	**Sanaga Maritime**	Ndom	La construction d'un forage pastoral à énergie solaire au centre zootechnique de Ndom (première phase)	Lot 1	**13 000 000**	-
TOTAL					**13 000 000**	

Le present projet fait l'objet d'un lot unique de la premiere phase des travaux

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises de droit camerounais n'étant pas sous une sus
l'ARMP.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'offres sont finances par le Budget d'Investissement Public (BIP) de l'exercice 2023 aux imp

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut etre consults aux heures ouvrables a Ia Commune de NDOM, B.P : 04 NDOM, Tel : (237) 699 57 42 39 des pub

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut etre obtenu a Ia Commune de NDOM, B.P : 04 NDOM, Tel : (237) 695 528 270 des publication du present av
sorrrime non remboursable de **Quinze mille (15 000) francs CFA,** payable a la Recette Municipale de NDOM.

9. Remises des offres

Chaque offre redigee en frangais ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquees co
sécretariat du Maire au plus tard le **30/06/2023 à 11 heures** precises, et devra porter la mention :

Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N° 010/AONO/CNDOM/CIPM/2023
Lance en Procedure d'Urgence
Pour la construction d'un forage pastoral a energie solaire au centre zootechnique de Ndom (premiere phase) DANS L
NDOM, DEPARTEMENT DE LA SANAGA - MARITIME, REGION DU LITTORAL.

A n'ouvrir qu'en séance de depouillement »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maire de la Commune de NDOM, Maitre d'Ouvrage pc réalisation des travaux objet du pré
Quatre (04) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de p
Ministere chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, un Cheque Certifié ou un Cheque-Banque prescri
(deux cent soixante mille) francs CFA pour la construction d'un forage pastoral à énergie solaire au centre zootechnique de Ndo
et valable pendant trente (30) jours au-dela de Ia date originale de validite des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées
émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.
Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieure
de l'Avis d'Appel d'Offres.
Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment
soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances d'un Chèque Certifié ou d'un

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.
L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **30/06/2023 à 10 heures** par la Comm
des Marchés auprès de la Commune de NDOM, dans la salle des actes sise à la Mairie NDOM.
Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne unique de leu

14. Critères d'évaluation

Criteres eliminatoires
Il s'agit notamment :
Absence de la caution de soumission, d'un Cheque Certifié ou d'un Cheque-Banque dans les pièces Administratives ;

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Absence de la déclaration sur l'honneur du soumissionnaire de non abandon d'un marche et non appartenance à la liste d
- Le non-respect d'au moins 70% des sous critères des critères essentiels ;
- Absence d'un prix unitaire quantifie ; Non-conformite au modele de soumission ;
- Absence du Fichier Numerique World des offres techniques et financieres (Clé USB) ;
- Absence dans les 48h d'une pièce non conforme à l'ouverture.

Criteres essentiels Les criteres essentiels à la qualification des candidats porteront sur :

- Réferences de l'entreprise ;
- Qualification du personnel ;
- Matériel ;
- Methodologie et organisation ;
- Acceptation des clauses du contrat ;
- Présentation.

15. Attribution

Le marché sera attribue au soumissionnaire presentant l'offre evaluee la moins disante, remplissant entierement les co satisfaisant pour l'essentiel la conformite aux specifications techniques requises.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant *90 jours* à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune de NDOM, B.P : 04 NDOM, T
Corruption dans les marchés publics
Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : **673 20 57 25 / 699 3**

SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DE DÉPÔTS PÉTROLIERS

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°011AONO/DG/DQSE/SDSS/CIPM-SCDP/2023 DU 06 JUIN 2023 RELATIF AUX TRAVAUX DE MISE EN CONFORMITE DES BOUTONS D'ARRET D'URGENCE DANS LES DEPOTS SCDP DE NSAM ET D'OLEZOA A YAOUNDE ET DE BELABO. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT SCDP 2023

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
INSAU0045.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Le Directeur Général de la Société Camerounaise des Dépôts Pétroliers lance, pour le compte de cette entreprise, un Appel d'Offres National Ouvert relatif aux travaux de mise en conformité des boutons d'arrêt d'urgence dans les sites SCDP de Nsam et Olezoa à Yaoundé et de Belabo.

2. Consistance des prestations

Les travaux à exécuter dans le cadre du présent Appel d'Offres sont détaillés dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) du Dossier d'Appel d'Offres (DAO).

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel du projet à l'issue des études préalables est d'un montant toutes taxes comprises de **trente-ne**

4. Allotissement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont constitués d'un (01) lot.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises citoyennes de droit camerounais, justifiant des compétences dans les domaines relatifs à l'objet.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le budget d'investissement de la SCDP de l'exercice 2023 sur la ligne d'imputation budgétaire **INSAU0045**.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables dans les bureaux de la Cellule des Marchés (sise à l'immeuble abritant le Centre Médico-Social de la SCDP), Tel : (+237)233 40 54 45, Poste 12060 ou +(237) 699 71 75 38, dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu auprès de la Direction Générale de la SCDP/Cellule des Marchés sise à l'immeuble abritant le Centre Médico-Social de la SCDP B.P : 2271 Tél (+237) 233 40 54 45, Poste 12060 ou (+237) 699 71 75 38/ Fax (+237) 233 40 47 96 dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres, contre présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de **soixante mille (60 000) Francs CFA** payable dans le compte N° **33598800001-89** intitulé **« Compte Spécial CAS-ARMP »** ouvert dans les Agences BICEC des chefs-lieux de Régions et des villes de Limbe et Dschang.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels et conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres devra être déposée sous pli fermé ne comportant aucune indication sur l'identité du soumissionnaire contre décharge au plus tard le **04 juillet 2013 à 1 3h00min**, heure locale à la Cellule des Marchés au Siège de la SCDP (sise à l'immeuble abritant le Centre Médico-Social de la SCDP) B.P 2271 Tél (237) 233 40 54 45 ,Poste 12060/ Fax(237) 233 40 47 96 avec la mention:

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°011/ AONO/DG/DQSE/SDSS/CIPM-SCDP/2023 DU 06 JUIN 2023 RELATIF AUX TRAVAUX DE MISE EN CONFORMITE DES BOUTONS D'ARRET D'URGENCE DANS LES DEPOTS SCDP DE NSAM ET D'OLEZOA A YAOUNDE ET DE BELABO».
« À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement. »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour l'exécution des travaux est de six (06) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou un organisme financier agréés par le Ministre en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres, d'un montantde sept cent mille **(700 000) Francs CFA.**
Elle devra comporter une mention manuscrite engageant solidairement ledit établissement conformément à l'article 14 de l'Acte Uniforme OHADA révisé portant organisation des sûretés.
S'agissant des PME à capitaux et dirigeants nationaux, la caution de soumission peut être remplacée par une hypothèque légale.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.
Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.
En cas de groupement d'entreprises, celui exigé dans le présent Appel d'Offres est de type solidaire. Chaque membre du groupement devra produire son dossier administratif complet. Toutefois, l'attestation de domiciliation bancaire, la caution de soumission, le reçu d'achat du DAO seront produits uniquement par le mandataire du groupement.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps et aura lieu **04 juillet 2013 à 1 4 h00min** , heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés de la SCDP à la bibliothèque de l'immeuble Nguéa de la SCDP, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires
Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.
Il s'agit notamment :
? Dossier administratif
? Absence d'une pièce du dossier administratif dans les plis à l'ouverture des offres ;
? Document falsifié , fausse déclaration ;
? Pièce administrative non conforme et non régularisée dans le délai accordé par la Commission à cet effet ;
? Offre technique
Non-obtention d'au moins 80% de Oui, soit la non-validation d'au moins quatre (04) critères essentiels sur cinq (05).
? Offre financière
• Non-conformité des documents suivants aux modèles prescrits par le DAO :
- Cadre du Bordereau des Prix Unitaires (BPU) ;
- Devis Quantitatif et Estimatif (DQE).
? Absence de la lettre de soumission financière timbrée et signée ;
? Absence d'un prix unitaire quantifié.

Critères essentiels
L'évaluation des offres, sera binaire (oui/non) et se fera sur la base des critères suivants :
? Références de l'Entreprise oui/non
? Moyen matériels oui/non
? Moyen humains disponibles oui/non
? Méthodologie et Planning d'exécution des travaux oui/non
? Preuve de la capacité financière et d'acceptation des conditions du marché oui/non
Soit un total de 5 critères

15. Attribution

L'attribution du Marché se fera au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins-disante et remplissant les capacités techniques et financières requises résultant des critères dits essentiels ou de ceux éliminatoires conformément à l'article 50 al 1(a) du décret N°2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux Marchés des entreprises publiques.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite de remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Cellule des Marchés : Téléphone (+237) 233 40 54 45, Poste 12060 ou (+237) 699 71 75 38.
Les plans, les documents techniques et toute autre information à caractère technique peuvent être obtenus au siège de la SCDP à Douala, à la Direction de la Qualité, Sécurité et Environnement (DQSE), Sous-Direction de la Sécurité et de la Sûreté (SDSS) : Tél (+237) 679 53 71 00 ou 679 50 15 05.
Visite de site
Une visite du site est nécessaire à chaque candidat dès la publication de présent Appel d'Offres. A la diligence de l'Ingénieur du Marché, celle-ci fera l'objet d'une délivrance d'une attestation de visite de site signée par le responsable du site.

DOUALA le 6 Juin 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOAMPEA MBIO NEE MANZOUA VERONIQUE

COMMUNE DE BIBEMI

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°02(BIS)/AONO/C-BIB/ST/CIPM /2023 DU 06/06/2023. LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE SALLE D'ALPHABETISATION FONCTONNELLE A L'EP DE MADJOLDE DANS LA COMMUNE DE BIBEMI, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , NA
IMPUTATION
NA

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Dans le cadre de l'exercice Budgétaire 2023, le Maire de la Commune de Bibémi lance en procédure d'urgence un appel d'offres national ouvert pour les travaux de construction d'une salle d'alphabétisation fonctionnelle à l'EP de Madjolde dans la commune de Bibemi, département de la Bénoué, région du Nord.

2. Consistance des prestations

l.es travaux, objet du présent Appel d'Offres, comprennent tous les corps d'état prévus et détaillés dans le cadre du Devis Quantitatif et Estimatif, notamment :
Travaux préparatoires
Terrassements
Fondations
Maçonnerie-Elévations
Couverture et charpente
Menuiseries métalliques
Menuiseries bois
Plomberie sanitaire
Electricité
Peinture
VRD

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de dix millions (10 000 000) F CFA pour chaque lot.

4. Allotissement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont repartie en un lot Unique.

5. Participation et origine

Le présent appel d'offres est ouvert à toutes les entreprises de droit camerounais ayant une compétence dans le domaine des bâtiments et Travaux Publics.

6. Financement

Les travaux du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement public du Ministère de validité des offres.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat du Maire de la Commune de Bibéml dès Publication du présent avis d'Appel d'Offre.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Secrétariat du Maire de la Commune de Bibémi dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres, contre versement d'une somme non remboursable de **vingt cinq mille francs (25 000) francs CFA**, payable à la Recette de la Commune de Bibemi.

9. Remises des offres

Chaque Offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au Secrétariat du Maire de la Commune de Bibémi au plus tard Le à llheures.
Les plis contenant les soumissions seront placés dans une grande enveloppe anonyme portant la mention :

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de **trois(03)mois** pour chaque lot.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un mon
Elles devront être obligatoirement datées de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres.
Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.
Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, entraînera le rejet de l'offreS.

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un mon
Elles devront être obligatoirement datées de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres.
Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.
Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, entraînera le rejet de l'offreS.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps à savoir l'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières qui aura lieu le **04 JUILLET 2O23 à 12 heures** dans le bureau de la commission interne de passation de la Commune de Bibémi.

14. Critères d'évaluation

14. Critères d*éva!uation
L'évaluation des offres se fera en trois (03) étapes :
• 1'" étape : Vérification de la confomuté du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
• 2^étape : Evaluation technique des offres administrativement conformes.
• 3®étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.
Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :
a. Principaux critères éliminatoires :
i. Pièces administratives
• Fausse déclaration ou pièce falsifiée
• Non-conformité après 48 h d'une pièce du dossier administratif
• Absence de l'original de caution de soumission à l'ouverture des plis
14.1.2 Offre technique
• Fausse déclaration ou pièce falsifiée
• Note technique inférieure au seuil minimal requis (70%)
• Absence de la déclaration sur l'honneur pour n'avoir pas abandonné un chantier durant les trois (03) dernières années.
14.1.3 Offre financière
• Offre incomplète ou non conforme
• Non-conformité du modèle de soumission
• Absence d'un prix unitaire quantifié a la fois dans le BPU, dans le DEQ et dans le SDPU
• Absence d'un sous-détail des prix unitaires
• Absence de la lettre de soumission
• Omission d'un corps d'état.
14.2. Principaux critères essentiels
L'évaluation des Offres techniques se fera par la méthode binaire (oui/non) suivant la grille d'évaluation établie sur 47 critères essentiels jointe au DAO et qui prend en compte les critères essentiels ci-dessous :
• Présentation générale de l'Offre sur 3 critères ;
• Références de l'entreprise et capacité de préfinancement de l'Entreprise sur 7critères ;
• L'expérience du personnel de l'entreprise sur 15 critères ;
• La disponibilité du matériel et des équipements essentiels sur 7 critères ;
• Proposition technique et planning d'exécution des travaux sur 11 critères ;
Seuls les Soumissionnaires ayant obtenu au moins 70% de OUI soit 34 OUI/46 seront qualifiés pour la suite de la procédure et verront leur Offre financière analysée.

15. Attribution

Il sera considéré les montants toutes taxes comprises à l'issue de l'évaluation de l'offre financière, le marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et administratives requises et dont l'offre est évaluée la moins disante après correction éventuelle.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables de 7h 30 à ISh 30 à la Commune de Bibémi

BIBEMI le 6 Juin 2023

Le MAIRE

ELH. YEDI ARMAND

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCEN°006266/AONO/MINJUSTICE/CIPM/2023 DU 5 JUIN 2023 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA DÉLÉGATION RÉGIONALE DE L'ADMINISTRATION PÉNITENTIAIRE DU CENTREFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC, IMPUTATION N° 57 08 051 01 330005 523112

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
57 08 051 01 330005 523112.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Le Ministre d'Etat, Ministre de la Justice, Garde des Sceaux, Autorité contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence, pour les travaux de réhabilitation de la Délégation Régionale de l'Administration Pénitentiaire du Centre.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont décrits dans les différents devis descriptifs et quantitatifs. Ils comprennent:

· Les travaux préliminaires ;
· les revêtements sols et murs ;
· la menuiserie métallique ;
· la menuiserie bois ;
· la plomberie sanitaire ;
· l'électricité ;
· la peinture ;
· les VRD et aménagements extérieurs.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux objet du présent Appel d'Offres est de cinquante millions (50 000 000) FCFA TTC.

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises ou Groupement d'Entreprises de Travaux Publics de droit Camerounais.

5. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le budget d'investissement public du Ministère de la Justice exercice 2023, imputation budgétaire n°57 08 051 01 330005 523112.

6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la porte 410, Direction des Affaires Générales du Ministère de la Justice, dès publication du présent Avis.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la même adresse ci-dessus dès publication du présent Avis, sur présentation d'une quittance de versement au trésor public d'une somme non remboursable de cinquante mille (50 000) francs CFA, représentant les frais d'achat du DAO.

10. Présentation des offres
Les documents constituant l'offre sont repartis en trois volumes ci-après, contenus chacun dans une enveloppe fermée et scellée à savoir :

Ø l'enveloppe A contenant les pièces administratives (Volume 1) ;
Ø l'enveloppe B contenant l'offre technique (Volume 2) ;
Ø l'enveloppe C contenant l'offre financière (Volume 3).
Les offres ainsi présentées seront placées sous simple enveloppe, fermée et scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres considéré.

Chaque volume sera numéroté chronologiquement de la première à la dernière page, y compris les intercalaires dans l'ordre du DAO. Cette numérotation exclut par conséquent toute répétition de page dans un volume.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en huit (8) exemplaires dont un (1) original, sept (7) copies et une copie numérique marquées comme telles, devra parvenir à la Direction des Affaires Générales du Ministère de la Justice à la porte 410, au plus tard le 29 juin 2023 2023 à 12 heures et devra porter la mention :

Avis d'Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence

N°006266/AONO/MINJUSTICE/CIPM/2023 du 5 juin 2023 pour les travaux de réhabilitation de la Délégation Régionale de l'Administration Pénitentiaire du Centre

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »
Les offres parvenues après les date et heure de dépôt seront irrecevables.

Les offres pourront parallèlement au dépôt physique être soumisses via l'application COLEPS. A cet effet, les entreprises devront prendre attache avec le Ministère des Marchés Publics (MINMAP) pour obtenir les certificats électroniques leur permettant d'y accéder.

9. Delai de Livraison

Le délai d'exécution du Marché est de quatre (4) mois calendaires. Ce délai comprend les périodes des pluies, de toutes les intempéries et sujétions diverses. Il court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans le Dossier d'Appel d'Offres (DAO), d'un montant d'un million cent mille (1 100 000) FCFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une Autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent être datées de moins de trois (3) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis (offres administratives, offres techniques et financières) se fera en un temps et aura lieu le 29 juin 2023 à 13 Heures par la Commission Interne de Passation des Marchés, dans la salle de Conférences du Ministère de la Justice.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

13. Critères d'évaluation

14.1 Critères d'évaluation des offres :

14.1.1 : Critères éliminatoires :

14.1.2 Pièces administratives :

a) dossier incomplet ou non conforme au-delà de 48 heures ;

b) pièces falsifiées ou non authentiques ;

c) absence de la caution de soumission.

14.1.3 Offre technique :

d) fausse déclaration, documents falsifiés ;

e) chiffre d'affaires dans les Travaux de construction et/ou de réhabilitation au cours des trois (03) dernières années cumulées et inférieur à quatre-vingt millions (80 000 000) de francs CFA ;

f) n'avoir pas justifié de la réalisation au cours des cinq dernières années, comme conducteur des travaux, d'un projet de construction ou de réhabilitation d'un montant minimal de 50 000 000 FCFA.

g) non-existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;

h) non satisfaction, à au moins soixante-dix pour cent (70%) des critères essentiels.

14.1.4 : Offre financière :

i) dossier administratif incomplet, pièce falsifiée, non authentique, non conforme ou absence d'une pièce après 48h;

j) omission dans l'offre financière, d'un prix unitaire quantifié et/ou d'un prix forfaitaire ;

k) présence des informations financières dans l'offre technique.

14.2 Critères essentiels :

Ils sont relatifs aux éléments détaillés dans le tableau ci-dessous :

N°	CRITÈRES ESSENTIELS	OUI	NON	NOTATION
1				

Présentation de l’Offre

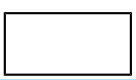

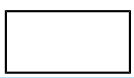

3

N°	CRITÈRES ESSENTIELS	OUI	NON	NOTATION
2	Personnel d'encadrement de l'Entreprise			10
3	Moyens matériels			2
4	Méthodologie			10
5	Références générales de l'entreprise			5
6	Capacité de préfinancement			1
	total			31

N.B : Seules les offres qui auront obtenu au moins 70 % de « OUI » sur les critères essentiels ci-dessus, seront admises à l'évaluation financière.

14. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire qui dispose des capacités techniques et financières requises et dont l'offre jugée conforme au DAO, a été évaluée la moins disante.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour leur remise.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la porte 410 (DAG) du bâtiment principal du Ministère de la Justice ou à la porte 201 de la Direction de l'Administration Pénitentiaire sise à Essos.

Corruption et mauvaises pratiques
Pour toute tentative de corruption ou fait de mauvaise pratique, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivant : 673 205 725 ou 699 370 748.

YAOUNDE le 5 Juin 2023

Le POUR LE MINISTRE ET PAR ORDRE

NSENG - ELANG Marie Claire Dieudonnée

COMMUNE DE NDIKINIMEKI

PORTANT ATTRIBUTION DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT N°_02_/AONO/C/NDIKI/SG/CIPM/2023 DU 10 AVRIL 2023, LANCÉ POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU CENTRE DE SANTÉ INTÉGRÉ DE NDIKI-URBAIN, COMMUNE DE NDIKINIMÉKI, DÉPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, RÉGION DU CENTRE.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Maire de la Commune de Ndikiniméki, Maitre d'ouvrage ;
Vu La Constitution du Cameroun ;
Vu La Loi 2019/11 du 10 Juillet 2009 portant régime financier des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
Vu La Loi N°2019/012 du 11 Juillet 2019 réservée aux finances de l'Etat et des autres entités publiques ;
Vu La Loi N°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code General des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
Vu Le Décret N°2012/075 du 08 Mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
Vu Le Décret N°2007/17 du 24 Aout 2007 portant création de la Commune de Ndikiniméki ;
Vu Le Décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu Le Décret N°2008/220 du 04 Juillet 2008 portant organisation du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire ;
Vu Le Décret N°2018/449 du 20 Juin 2018 portant organisation du MINDDEVEL ;
Vu Le Décret N°2019/536 du 07 Octobre 2019 portant nomination des Préfets, dans lequel monsieur ABSALOM WOLOA MONONO a été nommé Préfet du Département du Mbam et Inoubou ;
Vu L'Arrêté conjoint N°00000226/MINMAP/MINFI du 06 Aout 2013 fixant le montant des indemnités de session des présidents, membres et secrétaires des commissions de passation des marchés, des présidents, membres et rapporteurs des sous commissions d'analyse des offres, ainsi que celui des indemnités forfaitaires allouées aux personnels du Ministère des marchés publics impliqués dans la passation, le suivi et le contrôle des marchés publics ;
Vu L'Arrêté N°204/A/MINMAP du 02 Juillet 2018 portant création des commissions internes de passation des marchés publics auprès des communautés urbaines, communes et communes d'arrondissement ;
Vu L'Arrêté 027/MINMAP/CAP du 27 Septembre 2018, instituant et organisant les modalités de rémunération et de paiement basés sur la performance de certains acteurs du système des marchés publics ;
Vu L'Arrêté N°000136/A/MINATD du 03 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Commune de Ndikiniméki, Département du Mbam et Inoubou ;
Vu la Circulaire N°00000006/C/MINFI du 30 décembre 2022 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'exercice 2023
Vu l'Avis d'appel d'offre ouvert N°_02_/AONO/C/NDIKI/SG/CIPM/2023 du 10 Avril 2023, lancé pour les travaux de réhabilitation du centre de santé intégré de Ndiki-Urbain dans la commune de Ndikinimékipour le montant TTC 15.000.000 FCFA.
Considérant les inscriptions budgétaires ;
Considérant les nécessités de service ;
DECIDE
Article 1er : ETS Oneb SARL BP 789 Yaoundé est attributaire du marché pour les travaux de réhabilitation du centre de santé intégré de Ndiki-Urbain dans la Commune de Ndikinimékipour le montant TTC 14.987.533 FCFA pour un délai de 03 Mois.
Article 2ème : Le Directeur General de ETS Oneb SARL BP 789 Yaoundé est invité à se présenter à l'hôtel de ville pour l'établissement du marché correspondant.

NDIKINIMEKI le 1 Juin 2023

Le MAIRE

BESSOUBEL Patrice

COMMUNE DE NDIKINIMEKI

PORTANT ATTRIBUTION DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT N°_05_/AONO/C/NDIKI/SG/CIPM/2023 DU 10 AVRIL 2023, LANCÉ POUR LES TRAVAUX DECONSTRUCTION DE DEUX FORAGES ÉQUIPÉS CHACUN D'UNE POMPE A MOTRICITÉ HUMAINE EN DEUX LOTS DANS LES LOCALITÉS DE : OUNDJOK (LOT1), NDEKALEND (LOT 2), COMMUNE DE NDIKINIMÉKI, DÉPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, RÉGION DU CENTRE.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Maire de la Commune de Ndikiniméki, Maitre d'ouvrage ;
Vu La Constitution du Cameroun ;
Vu La Loi 2019/11 du 10 Juillet 2009 portant régime financier des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
Vu La Loi N°2019/012 du 11 Juillet 2019 réservée aux finances de l'Etat et des autres entités publiques ;
Vu La Loi N°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code General des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
Vu Le Décret N°2012/075 du 08 Mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
Vu Le Décret N°2007/17 du 24 Aout 2007 portant création de la Commune de Ndikiniméki ;
Vu Le Décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu Le Décret N°2008/220 du 04 Juillet 2008 portant organisation du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire ;
Vu Le Décret N°2018/449 du 20 Juin 2018 portant organisation du MINDDEVEL ;
Vu Le Décret N°2019/536 du 07 Octobre 2019 portant nomination des Préfets, dans lequel monsieur ABSALOM WOLOA MONONO a été nommé Préfet du Département du Mbam et Inoubou ;
Vu L'Arrêté conjoint N°00000226/MINMAP/MINFI du 06 Aout 2013 fixant le montant des indemnités de session des présidents, membres et secrétaires des commissions de passation des marchés, des présidents, membres et rapporteurs des sous commissions d'analyse des offres, ainsi que celui des indemnités forfaitaires allouées aux personnels du Ministère des marchés publics impliqués dans la passation, le suivi et le contrôle des marchés publics ;
Vu L'Arrêté N°204/A/MINMAP du 02 Juillet 2018 portant création des commissions internes de passation des marchés publics auprès des communautés urbaines, communes et communes d'arrondissement ;
Vu L'Arrêté 027/MINMAP/CAP du 27 Septembre 2018, instituant et organisant les modalités de rémunération et de paiement basés sur la performance de certains acteurs du système des marchés publics ;
Vu L'Arrêté N°000136/A/MINATD du 03 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Commune de Ndikiniméki, Département du Mbam et Inoubou ;
Vu la Circulaire N°00000006/C/MINFI du 30 décembre 2022 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'exercice 2023
Vu l'Avis d'appel d'offre ouvert N°_05_/AONO/C/NDIKI/SG/CIPM/2023 du 10 Avril 2023, lancé pour les travaux de réhabilitation de l'école maternelle publique de Ndikiniméki dans la commune de Ndikinimékipour le montant TTC 16.000.000 FCFA.
Considérant les inscriptions budgétaires ;
Considérant les nécessités de service ;
DECIDE
Article 1er : ETS Afric Copy Center est attributaire du marché pour les travaux de construction de deux forages équipés chacun d'une pompe a motricité humaine en deux lots dans les localités de : Oundjok (lot1), Ndekalend (lot 2), Commune de Ndikiniméki, Département du Mbam et Inoubou, Région du Centre, de montant TTC 16.000.000 FCFA pour un délai de 03 Mois.
Article 2ème : Le Directeur General de ETS Afric Copy Center est invité à se présenter à l'hôtel de ville pour l'établissement du marché correspondant.

NDIKINIMEKI le 1 Juin 2023

Le MAIRE

BESSOUBEL Patrice

COMMUNE DE NDIKINIMEKI

PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT N°_06_/AONO/C/NDIKI/SG/CIPM/2023 DU 10 AVRIL 2023, LANCÉ POUR LES TRAVAUX DECONSTRUCTION D'UN HANGAR DE MARCHÉ À 28 COMPTOIRS À ETOUNDOU II, COMMUNE DE NDIKINIMÉKI, DÉPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, RÉGION DU CENTRE.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Maire de la Commune de Ndikiniméki, Maitre d'ouvrage ;
Vu La Constitution du Cameroun ;
Vu La Loi 2019/11 du 10 Juillet 2009 portant régime financier des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
Vu La Loi N°2019/012 du 11 Juillet 2019 réservée aux finances de l'Etat et des autres entités publiques ;
Vu La Loi N°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code General des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
Vu Le Décret N°2012/075 du 08 Mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
Vu Le Décret N°2007/17 du 24 Aout 2007 portant création de la Commune de Ndikiniméki ;
Vu Le Décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu Le Décret N°2008/220 du 04 Juillet 2008 portant organisation du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire ;
Vu Le Décret N°2018/449 du 20 Juin 2018 portant organisation du MINDDEVEL ;
Vu Le Décret N°2019/536 du 07 Octobre 2019 portant nomination des Préfets, dans lequel monsieur ABSALOM WOLOA MONONO a été nommé Préfet du Département du Mbam et Inoubou ;
Vu L'Arrêté conjoint N°00000226/MINMAP/MINFI du 06 Aout 2013 fixant le montant des indemnités de session des présidents, membres et secrétaires des commissions de passation des marchés, des présidents, membres et rapporteurs des sous commissions d'analyse des offres, ainsi que celui des indemnités forfaitaires allouées aux personnels du Ministère des marchés publics impliqués dans la passation, le suivi et le contrôle des marchés publics ;
Vu L'Arrêté N°204/A/MINMAP du 02 Juillet 2018 portant création des commissions internes de passation des marchés publics auprès des communautés urbaines, communes et communes d'arrondissement ;
Vu L'Arrêté 027/MINMAP/CAP du 27 Septembre 2018, instituant et organisant les modalités de rémunération et de paiement basés sur la performance de certains acteurs du système des marchés publics ;
Vu L'Arrêté N°000136/A/MINATD du 03 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Commune de Ndikiniméki, Département du Mbam et Inoubou ;
Vu la Circulaire N°00000006/C/MINFI du 30 décembre 2022 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'exercice 2023
Vu l'Avis d'appel d'offre ouvert N°_06_/AONO/C/NDIKI/SG/CIPM/2023 du 10 Avril 2023, **lancé pour les travaux de Construction d'un hangar de marché à 28 comptoirs à Etoundou II, Commune de Ndikiniméki, Département du Mbam et Inoubou, Région du Centre** pour le montant TTC 40.000.000 FCFA.
Considérant les inscriptions budgétaires ;
Considérant les nécessités de service ;
DECIDE
Article 1er : Ets Beaux-Arts (Alassa) BP 01 Ndikiniméki est attributaire du marché pour les travaux de construction **d'un hangar de marché à 28 comptoirs à Etoundou II, Commune de Ndikiniméki, Département du Mbam et Inoubou, Région du Centre** pour le montant TTC 39.900.000 FCFA, pour un délai de 04 Mois.
Article 2ème : Le Directeur General de Ets Beaux-Arts (Alassa) BP 01 Ndikiniméki est invité à se présenter à l'hôtel de ville pour l'établissement du marché correspondant.

NDIKINIMEKI le 1 Juin 2023

Le MAIRE

BESSOUBEL Patrice

COMMUNE DE NDIKINIMEKI

PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT N°_07_/AONO/C/NDIKI/SG/CIPM/2023 DU 10 AVRIL 2023, LANCÉ POUR TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU TRONÇON DE ROUTE NDOKONONONOHO-NDOKBASSABEN REGROUPEMENT (07 KM), COMMUNE DE NDIKINIMÉKI, DÉPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, RÉGION DU CENTRE.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Maire de la Commune de Ndikiniméki, Maitre d'ouvrage ;
Vu La Constitution du Cameroun ;
Vu La Loi 2019/11 du 10 Juillet 2009 portant régime financier des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
Vu La Loi N°2019/012 du 11 Juillet 2019 réservée aux finances de l'Etat et des autres entités publiques ;
Vu La Loi N°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code General des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
Vu Le Décret N°2012/075 du 08 Mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
Vu Le Décret N°2007/17 du 24 Aout 2007 portant création de la Commune de Ndikiniméki ;
Vu Le Décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu Le Décret N°2008/220 du 04 Juillet 2008 portant organisation du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire ;
Vu Le Décret N°2018/449 du 20 Juin 2018 portant organisation du MINDDEVEL ;
Vu Le Décret N°2019/536 du 07 Octobre 2019 portant nomination des Préfets, dans lequel monsieur ABSALOM WOLOA MONONO a été nommé Préfet du Département du Mbam et Inoubou ;
Vu L'Arrêté conjoint N°00000226/MINMAP/MINFI du 06 Aout 2013 fixant le montant des indemnités de session des présidents, membres et secrétaires des commissions de passation des marchés, des présidents, membres et rapporteurs des sous commissions d'analyse des offres, ainsi que celui des indemnités forfaitaires allouées aux personnels du Ministère des marchés publics impliqués dans la passation, le suivi et le contrôle des marchés publics ;
Vu L'Arrêté N°204/A/MINMAP du 02 Juillet 2018 portant création des commissions internes de passation des marchés publics auprès des communautés urbaines, communes et communes d'arrondissement ;
Vu L'Arrêté 027/MINMAP/CAP du 27 Septembre 2018, instituant et organisant les modalités de rémunération et de paiement basés sur la performance de certains acteurs du système des marchés publics ;
Vu L'Arrêté N°000136/A/MINATD du 03 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Commune de Ndikiniméki, Département du Mbam et Inoubou ;
Vu la Circulaire N°00000006/C/MINFI du 30 décembre 2022 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'exercice 2023
Vu l'Avis d'appel d'offre ouvert **N°_07_/AONO/C/NDIKI/SG/CIPM/2023 du 10 Avril 2023, lancé pour les travaux de réhabilitation du tronçon de route Ndokononoho-Ndokbassaben Regroupement (07 km), Commune de Ndikiniméki, Département du Mbam et Inoubou, Région du Centre, de** montant TTC 30.000.000 FCFA.
Considérant les inscriptions budgétaires ;
Considérant les nécessités de service ;
DECIDE
Article 1er : ETS Afric Copy Centre Yaoundé est attributaire du marché pour les travaux **de réhabilitation du tronçon de route Ndokononoho-Ndokbassaben regroupement (07 km), Commune de Ndikiniméki, Département du Mbam et Inoubou, Région du Centre** pour le montant TTC 39.900.000 FCFA, pour un délai de 04 Mois.
Article 2ème : Le Directeur General de Ets Afric Copy Center est invité à se présenter à l'hôtel de ville pour l'établissement du marché correspondant.

NDIKINIMEKI le 1 Juin 2023

Le MAIRE

BESSOUBEL Patrice

SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DE DÉPÔTS PÉTROLIERS

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°010/AONO/DG/DQSE/SDSS/CIPM-SCDP/2023 DU 06 JUIN 2023 RELATIF À LA MISE EN CONFORMITE DES PARATONNERRES (FOURNITURE, INSTALLATION, ESSAIS ET MISE EN SERVICE DES SYSTEMES DE PROTECTION CONTRE LA FOUDRE) DU DEPOT SCDP DE NSAM A YAOUNDE (PHASE II).FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT SCDP 2023

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
INSNS0012.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Le Directeur Général de La Société Camerounaise des Dépôts Pétroliers lance, pour le compte de cet organisme, un Appel d'Offres National Ouvert relatif à la 2 ème phase de la mise en conformité des paratonnerres (fourniture, installation, essais et mise en service des systèmes de protection contre la foudre) du dépôt SCDP de Nsam à Yaoundé.

2. Consistance des prestations

Les prestations à exécuter dans le cadre du présent Appel d'Offres comprennent les tâches décrites dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) du présent Dossier d'Appel d'Offres (DAO).

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel du projet à l'issue des études préalables est toutes taxes comprises de **quatre-vingt-quatre millions neuf cent cinquante-trois mille sept cent (84 953 700) Francs CFA TTC.**

4. Allotissement

Les prestations sont constituées d'un (01) lot

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises citoyennes de droit camerounais justifiant des compétences dans les domaines relatifs à l'objet.

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le budget d'investissement de la SCDP de l'exercice 2023 sur la ligne d'imputation budgétaire INSNS0012**.**

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables dans les bureaux de la Cellule des Marchés (sise à l'immeuble abritant le Centre Médico-Social de la SCDP), Tel : (+237)233 40 54 45, Poste 12060 ou +(237) 699 71 75 38, dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu auprès de la Direction Générale de la SCDP/Cellule des Marchés sise à l'immeuble abritant le Centre Médico-Social de la SCDP B.P : 2271 Tél (+237) 233 40 54 45, Poste 12060 ou (+237) 699 71 75 38/ Fax (+237) 233 40 47 96 dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres, contre présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de **quatre-vingt mille (80 000) F CFA** payable dans le compte N° **33598800001-89** intitulé **« Compte Spécial CAS-ARMP »** ouvert dans les Agences BICEC des chefs-lieux de Régions et des villes de Limbe et Dschang.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels et conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres devra être déposée sous pli fermé ne comportant aucune indication sur l'identité du soumissionnaire contre décharge au plus tard le **04 juillet 2013 à 12h00min** , heure locale à la Cellule des Marchés au Siège de la SCDP (sise à l'immeuble abritant le Centre Médico-Social de la SCDP) B.P 2271 Tél (237) 233 40 54 45 ,Poste 12060/ Fax(237) 233 40 47 96 avec la mention:

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°_010/AONO/DG/DQSE/SDSS/CIPM-SCDP/2023 DU 06 JUIN 2023
RELATIF À LA MISE EN CONFORMITE DES PARATONNERRES (FOURNITURE, INSTALLATION, ESSAIS ET MISE EN SERVICE DES SYSTEMES DE PROTECTION CONTRE LA FOUDRE) DU DEPOT SCDP DE NSAM A YAOUNDE (PHASE II)»
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour l'ensemble des prestations objet du présent Appel d'Offres est de **six (06) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant d'un million cinq cent mille francs **(F CFA 1 600 000) et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres**.
Elle devra comporter une mention manuscrite engageant solidairement ledit établissement conformément à l'article 14 de l'Acte Uniforme OHADA révisé portant organisation des sûretés.
S'agissant des PME à capitaux et dirigeants nationaux, la caution de soumission peut être remplacée par une hypothèque légale.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.
Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.
En cas de groupement d'entreprises, celui exigé dans le présent Appel d'Offres est de type solidaire. Chaque membre du groupement devra produire son dossier administratif complet. Toutefois, l'attestation de domiciliation bancaire, la caution de soumission, le reçu d'achat du DAO seront produits uniquement par le mandataire du groupement.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps et aura lieu le **04 juillet 2013 à 12h00min** , heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés de la SCDP à la bibliothèque de l'immeuble Nguéa de la SCDP, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires
Il s'agit notamment :
Dossier administratif
• Absence d'une pièce du dossier administratif dans les plis à l'ouverture des offres;
• Document falsifié ou scanné, fausse déclaration ;
• Pièce administrative non conforme et non régularisée dans le délai accordé par la Commission à cet effet ;
Offre technique
• Non-obtention d'au moins 80% de Oui dont le critère essentiel sur les références, soit la non-validation d'au moins quatre (04) critères essentiels sur cinq (05).
Offre financière
• Non-conformité des documents suivants aux modèles prescrits par le DAO :
- Cadre du Bordereau des Prix Unitaires (BPU) ;
- Devis Quantitatif et Estimatif (DQE).
• Absence de la lettre de soumission financière timbrée et signée ;
• Absence d'un prix unitaire quantifié.

Critères essentiels
L'évaluation des offres sera binaire (oui/non) et se fera sur la base des critères suivants :
Références de l'Entreprise Oui/non
Moyens humains Oui/non
Documentation justifiant la fourniture Oui/non
Méthodologie et planning d'exécution des prestations Oui/non
Preuve de la capacité financière et d'acceptation des conditions du Marché Oui/non

15. Attribution

L'attribution du Marché se fera au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins-disante et remplissant les capacités techniques et financières requises résultant des critères dits essentiels ou de ceux éliminatoires conformément à l'article 50 al 1(a) du Décret N°2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux Marchés des entreprises publiques.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite de remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Cellule des Marchés : Téléphone (+237) 233 40 54 45, Poste 12060 ou (+237) 699 71 75 38.
Les plans, les documents techniques et toute autre information à caractère technique peuvent être obtenus au siège de la SCDP à Douala, à la Direction de la Qualité, Sécurité et Environnement (DQSE), Sous-Direction de la Sécurité et de la Sûreté (SDSS) : Tél (+237) 679 53 71 00 ou 679 50 15 05.
Visite de site
Une visite du site est nécessaire à chaque candidat dès la publication de présent Appel d'Offres. A la diligence de l'Ingénieur du Marché, celle-ci fera l'objet d'une délivrance d'une attestation de visite de site signée par le responsable du site.

DOUALA le 6 Juin 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOAMPEA MBIO NEE MANZOUA VERONIQUE

CAMEROON POSTAL SERVICES

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°000009/AONCAMPOST/CIPM/2023 DU 02 JUIN 2023 POUR LA FOURNITURE DE TROIS (03) VEHICULES DE SOUVERAINETE POUR LE PCA, DG ET DGA DE LA CAMEROONPOSTAL SERVICES (CAMPOST) FINANCEMENT : BUDGET CAMPOST, EXERCICE 2023

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
245120000000

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Dans le cadre du renforcement du dispositif de la logistique, le Directeur Général de la Cameroon Postal Services (CAMPOST) lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour l'acquisition de trois (03) véhicules de souveraineté pour le PCA, DG et DGA.

2. Consistance des prestations

Les prestations du présent Appel d'Offres comprennent : la fourniture et la livraison de **trois (03) véhicules de souveraineté pour le PCA, DG et DGA de type SUV 4X4 respectivement d'au moins 09 CV.**

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel en TTC, à l'issue des études préalables, est de **deux cent quarante millions (240 000 000) de FCFA**.

4. Allotissement

Le présent Appel d'Offres est constitué en un seul lot.

5. Financement

L'acquisition de ces véhicules sera financée dans le cadre du BUDGET CAMPOST, Exercice 2023, imputation budgétaire : 245120000000 « Fourniture de trois (03) véhicules de souveraineté ».

6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Cameroon Postal Services (CAMPOST), Cellule de la Gestion des Marchés, sise au 3ème étage de l'immeuble siège de la CAMPOST, 94 Boulevard du 20 Mai, porte 317 (**Tél : 222507263**) dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Cameroon Postal Services (CAMPOST), Cellule de la Gestion des Marchés, sise au 3ème étage de l'immeuble siège de la CAMPOST, 94 Boulevard du 20 mai, porte 317 (**Tél : 222507263**) dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **cent cinquante mille (150 000) francs CFA**, à la banque BICEC compte n° **335 988** au profit du compte intitulé «**compte spécial CAS-ARMP** » ouvert dans les agences BICEC : Agence Centrale Yaoundé, Limbe, Dschang, Garoua, Douala-Bonanjo, Ebolowa, Bamenda, Maroua, Buea, Bafoussam, Ngaoundéré, Bertoua.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires, dont l'original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Cameroon Postal Services (CAMPOST), Cellule de la Gestion des Marchés, sise au 3ème étage de l'immeuble siège de la CAMPOST, 94 Boulevard du 20 mai, porte 317 (**Tél : 222507263**), au plus tard le **19 juin 2023 à 13 heures, heure locale**.
Les offres seront présentées en un (01) volume unique, suivant le système de trois (03) enveloppes internes et distinctes identifiant :
Enveloppe A : Dossier Administratif ;
Enveloppe B : Offre Technique ;
Enveloppe C : Offre Financière.
Ces trois (03) enveloppes seront contenues dans une quatrième portant impérativement la seule et unique mention suivante :
AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°000

9. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison à la Direction Générale de la CAMPOST, 94 Boulevard du 20 Mai YAOUNDE, de trois (03) véhicules de souveraineté pour le PCA, DG et DGA, objet du présent Appel d'Offres, est de quatre-vingt-dix (90) jours.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à son dossier administratif, une caution de soumission établie par une banque ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministre en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO **d'un montant égal à quatre millions huit cent mille (4 800 000) FCFA** et valable pendant trente (30) jours, au-delà de la date de validité des offres.

11. Recevabilité des Offres

Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet, …), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.
Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.
Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable ; notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de 1er ordre agréée par le Ministre en charge des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps.
L'ouverture des dossiers administratifs, des offres techniques et financières aura lieu le **19 juin 2023 à 14 heures, heure locale** par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Cameroon Postal Services (CAMPOST) dans la salle de réunion de ladite Commission, sise à l'immeuble siège de la CAMPOST, 94 Boulevard du 20 mai, 4ème étage, porte 414. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix, dûment mandatée.

13. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires
Les critères éliminatoires sont :
- Absence ou non-conformité de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
- Absence ou non-conformité persistante d'une pièce du dossier administratif après 48 heures ;
- Fausse déclaration, substitution ou pièce falsifiée ;
- Non production d'une déclaration sur l'honneur attestant le non abandon d'un marché au cours des trois (03) dernières années ;
- Absence de prospectus original accompagné des fiches techniques du fabricant ;
- Absence du Certificat d'homologation ou PV de validation du prototype délivré par le MINTRANSPORT ;
- Non-respect de 80 % des caractéristiques techniques ;
- Non-respect de l'une des caractéristiques techniques majeures suivantes :

● Type de véhicule	● SUV 4X4
● Puissance fiscale	● ? 09 cv
● Source d'énergie	● Diesel
● Empattement (mm)	● ? 2790
● Garde au sol (mm)	● ? 215

Critères essentiels
Les critères essentiels à la qualification des candidats porteront sur :
- la présentation de l'offre ;
- les références justifiées dans le domaine (preuve d'avoir déjà exécuté au cours de trois dernières années un marché d'un montant supérieur ou égal à cent millions (100 000 000) de francs CFA [produire copies première et dernière pages des marchés signés + PV de réception, ou contrats + factures]) ;
- le délai de livraison (planning de livraison détaillé ressortant les différentes étapes du processus de livraison et indiquant le délai de chacune des étapes, ainsi que le délai global proposé) ;
- Service après-vente ;
- l'autorisation du fabricant ;
- la période de garantie des véhicules d'un (01) an au moins ;
- la conformité de la fourniture aux spécifications techniques ;
- le Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) paraphé page par page et signé à la dernière page avec le nom du signataire (**signature précédée de la mention manuscrite « Lu et Approuvé »**) ;
- les Spécifications Techniques (ST) paraphées page par page, signées et cachetées à la dernière page avec le nom du signataire (**signature précédée de la mention manuscrite « Lu et Approuvé »**).

14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre aura été reconnue conforme pour l'essentiel du Dossier d'Appel d'Offres, qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le marché de façon satisfaisante et dont l'offre aura été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.
Le Maître d'Ouvrage se réserve le droit d'annuler la procédure d'Appel d'Offres et de rejeter toute offre à tout moment avant l'attribution, sans encourir une responsabilité à l'égard du ou des soumissionnaires affectés par la décision. Dans ce cas, les soumissionnaires sont invités à retirer leurs offres dans un délai de quinze (15) jours à compter de la date d'annulation du Marché. Passé ce délai, les offres seront détruites.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Cameroon Postal Services (CAMPOST), Cellule de la Gestion des Marchés, sise au 3ème étage de l'immeuble siège de la CAMPOST, Boulevard du 20 mai, porte 317 (**Tél : 222507263**), E-mail : edward.eta@campost.cm.

YAOUNDE le 2 Juin 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

KALDADAK PIERRE

COMMUNE D'ENDOM

COMMUNIQUE N°___06___/C/COMMUNE D'ENDOM/MAIRE/SG/2023 DU___12 MAI 2023__PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (EN PROCÉDURE D'URGENCE) N°_____007____/AONO/COMMUNE D'ENDOM/MAIRE/CIPM/2023/DU____27 MARS 2023RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DE CERTAINES ECOLES PUBLIQUES DANS LA COMMUNE D'ENDOM EN DEUX (02) LOTS LOT 1 : RÉHABILITATION DE L'ECOLE PUBLIQUE DE NKO'OVENG

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Maire de la Commune d'Endom, Maître d'Ouvrage/Autorité Contractante communique :

Le soumissionnaire **ETS JOYCE SERVICES** est déclaré attributaire de la Lettre-Commande du **Lot 1** - **Réhabilitation de l'Ecole Publique de NKO'OVENG**, objet du Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert N°007/AONO/COMMUNE D'ENDOM/MAIRE/CIPM/2023 du 27 mars 2023, relatif ***aux travaux de réhabilitation de certaines Ecoles Publiques*** **dans la Commune d'Endom en deux (02) lots,**

Le montant de l'offre est de **39.177.893 FCFA TTC** (trente-neuf millions cent soixante-dix-sept mille huit cent quatre-vingt-treize francs Toutes Taxes Comprises).

Le délai d'exécution est de trois (03) mois maximum, à compter de la date notification de l'ordre de service de démarrer les travaux.

Le soumissionnaire ci-dessus déclaré attributaire est invité à se présenter à la Commune d'Endom (Cabinet du Maire), dès diffusion du présent communiqué pour l'élaboration et la souscription de la Lettre-Commande afférente, conformément à la réglementation en vigueur.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès publication du présent communiqué, à l'exception de l'original et de l'exemplaire destiné à l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ; passé ce délai, ces offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de la caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus. /-

ENDOM le 12 Mai 2023

Le MAIRE

BEKOLO ESSAMA Réné Auguste

COMMUNE D'ENDOM

COMMUNIQUE N°___07___/C/COMMUNE D'ENDOM/MAIRE/SG/2023 DU___12 MAI 2023__PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (EN PROCÉDURE D'URGENCE) N°_____007____/AONO/COMMUNE D'ENDOM/MAIRE/CIPM/2023/DU____27 MARS 2023 RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DE CERTAINES ECOLES PUBLIQUES DANS LA COMMUNE D'ENDOM EN DEUX (02) LOTS LOT 2 : RÉHABILITATION DE L'ECOLE PUBLIQUE DE ZOULOU

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Maire de la Commune d'Endom, Maître d'Ouvrage/Autorité Contractante communique :

Le soumissionnaire **ETS BENSION** BP 11740 Yaoundé est déclaré attributaire de la Lettre-Commande du **Lot 2** - **Réhabilitation de l'Ecole Publique de ZOULOU**, objet du Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert N°007/AONO/COMMUNE D'ENDOM/MAIRE/CIPM/2023 du 27 mars 2023, relatif ***aux travaux de réhabilitation de certaines Ecoles Publiques*** **dans la Commune d'Endom en deux (02) lots,**

Le montant de l'offre est de **19.253.452 FCFA TTC** (Dix-neuf millions deux cent cinquante-trois mille quatre cent cinquante-deux francs Toutes Taxes Comprises).

Le délai d'exécution est de trois (03) mois maximum, à compter de la date notification de l'ordre de service de démarrer les travaux.

Le soumissionnaire ci-dessus déclaré attributaire est invité à se présenter à la Commune d'Endom (Cabinet du Maire), dès diffusion du présent communiqué pour l'élaboration et la souscription de la Lettre-Commande afférente, conformément à la réglementation en vigueur.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès publication du présent communiqué, à l'exception de l'original et de l'exemplaire destiné à l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ; passé ce délai, ces offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de la caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus. /-

ENDOM le 12 Mai 2023

Le MAIRE

BEKOLO ESSAMA Réné Auguste

ARMP
Agence de Régulation des Marchés Publics

FORMULAIRE D'ABONNEMENT AU e-JDM

Journal des Marchés Publics # _____

PUBLICITÉ

Service e-JDM
JDM Electronique

Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE
CNE Electronique

Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société : .....

Secteur d'activité : .....

Représentant ou Point Focal

Civilité : ☐ Mme ☐ Mr

Nom : .....

Prénom : .....

Fonction : .....

Tél.(*): ..... E-mail(*) : .....

Personne Physique

Civilité : ☐ Mme ☐ Mr

Nom : .....

Prénom : .....

Profession : .....

Tél.(*): ..... E-mail(*) : .....

Localisation

Pays : ..... Ville : .....

Adresse(**) : ..... B.P. : .....

Tél.(*): ..... Fax : .....

E-mail(*) : .....

Site web : .....

Option d'Abonnement

☐	Annuel	49.000 FCFA TTC
☐	Semestriel	25.000 FCFA TTC
☐	Trimestriel	15.000 FCFA TTC
☐	Mensuel	10.000 FCFA TTC

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm

(*) séparez les données multiples par les virgules.

(**) quartier, rue, etc....

CACHET ET SIGNATURE ICI

B.P.: 6604 Yaoundé - Cameroun
222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09
222 20 60 43 / 222 20 33 26
infos@armp.cm www.armp.cm

Date : .....

LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)

Contenu Riche
- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées
- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale
- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone/ Tablette / PC**

Personnalisable par les Abonnés
- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière

www.armp.cm

e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile…
La meilleure information sur les Marchés Publics !

ARMP
Agence de Régulation des Marchés Publics
6604 Yaoundé - Cameroun
222 20 60 43 / 222 20 33 26
222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09
infos@armp.cm
www.armp.cm